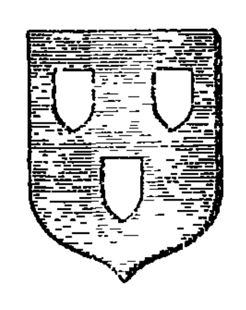
P. SUTTER

Curé de Wickerschwihr
près Colmar (Haut-Rhin)



Le Diable

SES PAROLES, SON ACTION
DANS LES POSSÉDÉS D'ILLFURT (Alsace)

d'après des documents historiques

QUATRIÈME ÉDITION FRANÇAISE,
Revue par **l'abbé WARIN,** du Diocèse d'Arras
AUGMENTÉE DU RÉCIT DE LA

POSSESSION D'UNE JEUNE CAFRE

des Missions Catholiques du Natal (Afrique du Sud)



LIBRAIRIE BRUNET

32, Rue Gambetta, ARRAS *(France)*

LE DIABLE

IMPRIMATUR

Argentinicæ 14-1-21

GEST, v. g.

Concordat cum originali

Monacci 2-11-21

GEORGIUS-PRUDENTIUS-MARIA, Ep. Monac.

A Marie Immaculée

Vierge sans tache

Mère de Dieu

Mère des hommes

Triomphatrice de Satan

Notre Espérance

L'Auteur.

PRÉFACE

L'Eglise catholique enseigne expressément l'existence de démons, de mauvais esprits. Ce sont des êtres personnels, de purs esprits, que Dieu avait créés dans l'état de grâce et destinés à une gloire incomparable dans le ciel. Dieu cependant qui ne couronne personne n'ayant d'abord lutté (II Tim. II, 5), *soumit tous les Anges à une épreuve pour leur donner de mériter la bienheureuse éternité. Beaucoup de ces Anges sont tombés : voulant être les égaux de Dieu, ils perdirent, par un fol orgueil, la grâce sanctifiante; leur péché était une rebellion formelle contre Dieu, une rupture complète de la créature avec son Créateur. Cette rébellion avait été commise avec l'incomparable puissance d'esprit et la force de volonté d'un ange se fixant irrévocablement dans sa révolte : nulle excuse d'obscurcissement intellectuel ou de faiblesse de volonté; c'était un péché de pure malice. Dieu punit donc aussitôt ces rebelles, sans leur donner l'occasion de faire pénitence. Leurs facultés spirituelles subirent une profonde transformation, par suite de l'obscurcissement de leur intelligence et l'endurcissement de leur volonté; et en plus de cela, ils perdirent le bonheur éternel et furent condamnés aux souffrances sans fin de l'enfer. « Dieu, en effet, n'a pas épargné les Anges qui avaient péché, mais les a précipités dans l'enfer et les a livrés aux abîmes des ténèbres. », selon la parole de l'Apôtre Saint Pierre* (II Petr. II, 4).

Les mauvais esprits sont nos ennemis. Ils sont jaloux de nous qui, d'après la doctrine de Saint Thomas, devons un jour occuper leurs places dans le royaume céleste. Ils ne peuvent rien contre Dieu lui-même ; c'est pourquoi ils cherchent à nous amener au péché par la tentation et à nous séparer ainsi de Dieu, pour le temps et pour l'éternité.

Ils ont commencé leur œuvre néfaste en excitant nos premiers parents à désobéir à Dieu. Par ce premier péché, Adam et Eve et tous leurs descendants, la Vierge Marie seule exceptée, sont tombés sous la puissance de Satan, jusqu'au jour où le Rédempteur du monde, Jésus-Christ, le Fils de Dieu Incarné, vint sur la terre et détruisit les œuvres du démon, en mourant sur la Croix, brisant ainsi sa puissance et délivrant l'humanité déchue d'un humiliant exclavage. L'homme peut, avec la grâce de Dieu, surmonter toutes les tentations de Satan et mériter la récompense éternelle.

La foi en la puissance des démons est aussi ancienne, aussi universelle que le genre humain lui-même. Les païens croyaient à l'existence d'esprits mauvais, bien qu'ils aient défiguré cette vérité, car poussés par la crainte, ils leur ont rendu les honneurs divins. Dans l'histoire de l'Ancien Testament il est souvent question d'esprits infernaux ; leur influence néfaste sur les hommes est mentionnée à maintes reprises et leur malice condamnée. Il suffit de se rappeler l'histoire de Job et les épreuves terribles que Satan lui infligea, avec la permission de Dieu.

Au temps du Christ, la croyance du peuple juif à l'existence et à l'influence néfaste du démon était générale. Jésus-Christ et ses Apôtres l'ont confirmée par les faits et par la parole ; ils ont enseigné les moyens de résister aux tentations des mauvais esprits, ils les ont chassés de nombreux possédés.

L'Eglise catholique, colonne et fondement de la vérité, continue ces traditions. Elle exige de ses fidèles la croyance aux anges déchus; elle leur fournit des armes pour se défendre contre eux : le signe de la croix, l'eau bénite, les exorcismes prescrits en cas de possession, et elle donne à ses prêtres le pouvoir de briser la puissance des démons et de les chasser des corps des possédés.

Dieu, en effet, en ses desseins impénétrables, permet parfois au démon de s'emparer d'un homme par la force, de se substituer à lui dans l'exercice des fonctions humaines, de l'endommager dans ses biens temporels (obsessio) : tels les exemples célèbres de Job, de l'ermite Saint Antoine, de Sainte Thérèse, du curé d'Ars, de Marie de Moerl, de Crescence de Kaufbeuern, etc. Il arrive même parfois que Dieu permette au démon d'entrer dans le corps d'un homme, de s'identifier avec lui et d'exercer un pouvoir tyrannique sur ses sens, ses organes et ses facultés. En vertu de cette inhabitation mystérieuse et de ce tyrannique empire, le démon peut se servir à ses fins des sens du possédé, troubler l'exercice des facultés spirituelles de l'âme, de manière à produire en lui les effets les plus insolites et les plus merveilleux (possessio).

Voici les signes caractéristiques de la vraie possession :

1° *Connaissance de langues étrangères, inconnues;*

2° *Connaissances scientifiques et facilité extraordinaire de parler sur des sujets scientifiques, chez des ignorants;*

3° *Connaissance de choses distantes et secrètes, pénétration du domaine de la pensée d'autrui;*

4° *Production d'effets, qui dépassent les forces humaines ou naturelles;*

5° *Anesthésie de certains organes (cécité, mutisme, surdité).*

La sainte Ecriture et l'histoire de l'Eglise nous montrent que la possession n'était pas chose rare dans les premiers siècles. Que de fois le divin Maître n'a-t-il pas délivré les hommes d'esprits mauvais : « Il chassa beaucoup de démons et ne leur permit pas de parler » (Marc. I, 34) ; « Les démons sortirent de beaucoup et parlaient en disant : « Tu es le fils de Dieu » (Luc, IV, 41). — Tout le monde connait l'histoire des deux possédés de Gérasa (Luc, VIII, 41), et celle de l'enfant possédé au pied du Thabor (Marc, IX, 34). Le divin Maître a même donné à ses Apôtres le pouvoir de chasser les démons (Math., X, 1). L'Eglise, d'accord avec les Pères Apostoliques et les Docteurs de tous les temps, affirme la croyance au pouvoir des démons sur les possédés par ses exorcismes, c'est-à-dire ses abjurations solennelles à Satan, faites aux saints noms de Jésus et de Marie, de quitter le possédé ou de s'abstenir de toutes molestations contre les hommes. Elle a même institué un ordre spécial dans la hiérarchie de ses Clercs, — ordo exorcistatus — pour faire ces exorcismes sur les pauvres possédés.

Depuis la mort de Jésus-Christ sur la Croix, la possession est devenue beaucoup plus rare dans les pays chrétiens, mais elle est encore assez fréquente dans les contrées païennes, au dire des missionnaires. Il arrive même de nos jours, — assez rarement il est vrai, — que Dieu permette à l'esprit infernal d'entrer dans le corps de l'homme et d'y exercer ses ravages.. Nombreux sont encore ceux qui ont vu de leurs yeux les deux enfants possédés d'Illfurt (Haut-Rhin) et qui peuvent attester la vérité des événements, car des choses aussi horribles restent à jamais gravées dans la mémoire.

Nous allons relater l'histoire tragique et très intéressante des deux enfants possédés d'Illfurt, nous

appuyant sur les documents authentiques de témoins oculaires et auriculaires, absolument dignes de foi, puisqu'ils ont été appelés comme experts à examiner le cas. Ces documents viennent en partie des archives paroissiales d'Illfurt, en partie des relations écrites sur place par Monsieur Ignace Spies, ancien maire de Sélestat, député au Reichstag, chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire et par le professeur Lacheman des Frères de Marie; les deux ont étudié le cas à fond et en toute conscience. Nos documents sont ensuite les notes de Monsieur le Recteur Hausser, qui a été aumônier de Saint-Charles, celles de Monsieur André de Ribeauvillé, qui a été pendant les dernières semaines de la possession le gardien vigilant de l'aîné des deux enfants. Nous utilisons également une série d'articles de la « Revue Catholique d'Alsace » de l'année 1870 *et la courte notice écrite par Monsieur Brey, curé d'Illfurt. Evidemment il ne s'agit ici que de faits purement historiques, qui n'ont donc rien à voir avec la foi* catholique, *mais qui méritent cependant pleinement notre foi humaine.*



Préface de la 4e Édition

Les trois premières éditions de cet ouvrage ont été épuisées en très peu de temps ; une 4e édition est devenue nécessaire. L'histoire tragique et captivante des deux malheureux enfants d'Illfurt a suscité de toutes parts le plus vif intérêt et a vraiment fait sensation. Prêtres séculiers et religieux en ont cité des faits avec succès dans leurs sermons et leurs catéchismes et provoqué par là chez de nombreux pécheurs de salutaires pensées. Les éditions se sont multipliées dans la plupart des pays catholiques de l'Univers. Outre les cinq éditions différentes : en langue allemande pour l'Alsace, la Suisse et l'Allemagne, il y en a eu depuis des éditions en langue anglaise, italienne, portugaise, espagnole, indienne et brésilienne et il se prépare actuellement des éditions en langue hongroise, croate, slovaque, polonaise et annamite. A la vérité, dans nos temps de matérialisme, il n'est point de lecture plus propre à affermir la foi en la réalité de l'influence mystérieuse des esprits infernaux et inspirer une crainte salutaire de Satan et du péché que le récit simple et véridique des scènes horribles de possessions diaboliques chez de pauvres petits innocents.

Puisse cette nouvelle édition pénétrer dans de nombreuses familles chrétiennes et produire dans le cœur des lecteurs des fruits de salut, pour la plus grande gloire de Dieu et la sanctification des âmes.

Wickerschwihr, près Colmar, le 1er *Août* 1926.

L'AUTEUR.

Pièces Justificatives

---

1). **Archives de l'Evêché de Strasbourg** (Enquête de la Commission épiscopale. Lettre de M. le Vicaire général Rapp).
2.) **Archives paroissiales d'Illfurt.** — Origine. — différentes scènes — émotion de la population. — *Pro et contra* dans le monde savant — Rapport des médecins. — Délivrance.
3.) **Journal de M. le député Ignace Spies**, maire de Sélestat, homme très instruit, très pieux et très consciencieux. Dans ce journal se trouvent aussi les lettres de M. Martinot, un ami, directeur de la régie de Sélestat, homme de science et de vertu.
4.) **Deux cahiers** assez volumineux et détaillés de M. le professeur Lachemann, Frère de Marie, professeur au collège de Saint-Hippolyte, Haut-Rhin, ami et parent de M. Spies.
5.) **Un cahier-journal** de M. André, gardien de Thiébaut pendant un séjour à Saint-Charles. C'était le jardinier de St-Charles, plus tard sacristain de Ribeauville, homme très consciencieux.
6.) **Une série d'articles** de M. le Sénateur Delsor dans la Revue catholique d'Alsace, année 1870.
7.) **Une petite brochure** de M. le Curé Brey qui relate les faits les plus importants et la délivrance des enfants.

TÉMOINS LAÏQUES

1.) M. Ignace Spies ; M. Martinot et M. Lachemann, hommes d'une grande compétence et d'une haute vertu. Ils ont observé les enfants durant les deux dernières années et ont fait les enquêtes les plus minutieuses.

2.) M. Tresch, le maire d'Illfurt qui voyait presque journellement les possédés. Homme intelligent, et bon chrétien.

3.) Une série de médecins dont un juif et 2 protestants qui ont examiné le cas en experts et qui ont constaté le caractère surnaturel de ces phénomènes.

TÉMOINS ECCLÉSIASTIQUES

1.) M. le curé Brey, mort en *odeur de sainteté* en 1906 Durant tout le reste de sa vie il est resté sujet à des tracasseries du démon comme jadis le Saint Curé d'Ars.

2.) M. le Supérieur Stumpf, plus tard Evêque de Strasbourg, théologien éminent, — item, M. le Chanoine Freyburger, plus tard Vicaire général, et M. Serter, doyen de Mulhouse.

3.) Le R. P. Eicher, supérieur des Jésuites et l'exorciste le R. P. Souquat, S. J., qui avait déjà fait un exorcisme en Allemagne.

4.) Le Vicaire général Rapp, M. le Recteur Hausser, M. le doyen Schrantzer, tous dignes de la plus grande confiance et très compétents dans cette affaire.

Deux scènes dont le récit m'est parvenu de M. le chanoine Guerber, supérieur des Sœurs de Charité (et de Saint-Charles) et de M. le Chanoine Lang, curé de Sélestat et ami de M. Spies.

Les Victimes

Dans le sud de l'Alsace, à deux heures de marche de la ville de Mulhouse, se trouve le village d'Illfurt, qui comptait avant 1870 environ 1.200 habitants. C'est là que vivait la pauvre mais honorable famille Burner [1]. Le père Joseph Burner était un de ces marchands ambulants, qui vendaient par tout le pays allumettes et amadou. La mère, Marie-Anne Foltzer, s'occupait de ses cinq enfants encore en bas âge. Leur fils aîné, Thiébaut, était né le 21 août 1855 et le second Joseph, le 29 avril 1857. A l'âge de 8 ans ils fréquentaient l'école primaire. C'étaient des enfants calmes, de talents moyens, un peu faibles. En automne 1864, Thiébaut et son plus jeune frère furent atteints d'une maladie mystérieuse. Le médecin qu'on appela en premier lieu le docteur Lévy d'Altkirch, ainsi que ceux que l'on consulta dans la suite, ne purent se prononcer sur le genre de maladie. On fit prendre aux enfants du vin de quinquina ; durant les convulsions on leur faisait respirer du chloroforme ; on essaya encore d'autres remèdes. Mais tous les médicaments qu'on employa, même les plus énergiques restèrent

1. Tiré des *Archives paroissiales d'Illfurt.*

sans résultat. Thiébaut devint si maigre qu'il ne ressembla plus qu'à une ombre mouvante.

A partir du 25 septembre 1865 on put constater chez les malades des phénomènes tout à fait anormaux. Couchés sur le dos, ils se tournaient et se retournaient comme une toupie, avec une rapidité vertigineuse. Puis ils se mettaient à frapper sans se lasser les montants de lit et les autres meubles avec une force surprenante, — ils appelaient cela « dreschen » — battre (le blé). Jamais la moindre fatigue, si long que fut ce battage. Puis ils tombaient dans des convulsions et de longs spasmes, suivis d'un tel abattement, qu'ils restaient des heures entières comme morts, sans faire le moindre mouvement, rigides comme des cadavres.

Ils furent pris assez souvent d'une faim de loup impossible à apaiser. Le bas-ventre s'enflait démesurément et il semblait aux enfants qu'une boule roulait dans leur estomac ou qu'un animal vivant s'y remuait de haut en bas. Leurs jambes étaient comme liées ensemble, telles des baguettes entrelacées; personne ne pouvait les séparer. Thiébaut vit en ce temps-là lui apparaître une trentaine de fois un fantôme extraordinaire, qu'il appelait son maître. Celui-ci avait une tête de canard, des griffes de chat, des pieds de cheval, et tout le corps recouvert de plumes malpropres. A chaque, apparition le fantôme planait au-dessus du lit de l'enfant, qu'il menaçait d'étrangler. Tout ceci se passait en plein jour, en présence d'une centaine de témoins, parmi lesquels se trouvaient des hommes sérieux, nullement crédules, doués d'une grande perspicacité et appartenant à toutes les classes de

la société. Tous ont pu se convaincre de l'impossibilité d'une supercherie quelconque.

Parfois quand les enfants étaient assis sur leurs chaises de bois [1], celles-ci furent soulevées avec eux par une main invisible; puis les enfants étaient projetés dans un coin, tandis que les chaises volaient dans un autre. Une autre fois, ils ressentirent dans tout le corps, des démangeaisons et des piqûres douloureuses, firent sortir de leurs vêtements une telle quantité de plumes et de varechs, que le plancher en était tout couvert. On avait beau leur changer chemises et habits, plumes et varechs réapparaissaient toujours.

Ces terribles convulsions et les mauvais traitements de toute sorte, réduisaient les enfants à un état tel qu'ils durent s'aliter. Leurs corps s'enflaient d'une manière démesurée. Ils entraient dans de violentes colères, dans une vraie fureur, quand on s'approchait avec un objet bénit, un crucifix, une médaille ou un chapelet. Ils ne priaient plus; les noms de Jésus, Marie, Esprit-Saint etc... prononcés par les personnes présentes, les faisaient tressaillir et trembler. Des fantômes, visibles pour eux seuls, les remplissaient de crainte et de frayeur.

La crainte et la frayeur s'emparaient également des parents, témoins attristés de ces scènes terribles, impuissants à y remédier. Les voisins et les visiteurs arrivèrent de plus en plus nombreux, de près et de loin, car la nouvelle s'était vite ébruitée

---

1 *Revue Catholique d'Alsace*, Année 1870.

et chacun voulait voir les pauvres enfants. Tous étaient stupéfiés. Qu'était-il donc arrivé ?

Il y avait alors à Illfurt une pauvre vieille mal famée, qu'on avait chassée de son village natal, à cause de sa mauvaise vie. Les enfants avaient, dit-on, reçu d'elle une pomme qu'ils avaient mangée. Voilà le commencement de leur maladie mystérieuse. C'était là du moins l'explication donnée par les esprits qu'on disait résider dans les enfants. Quoi qu'il en soit, on devait bientôt apprendre la nature de ces esprits, car l'arbre se reconnaît à ses fruits.

Les enfants restaient des heures entières tranquilles, dans une grande apathie. Subitement ils changeaient d'attitude, devenaient nerveux, excités, gesticulaient et criaient sans arrêt. Leur voix n'était pas celle d'un enfant; mais une voix d'homme, forte, rauque et enrouée. La bouche des petits restait habituellement fermée; ce n'était évidemment pas eux qui proféraient ces paroles et poussaient ces cris, mais plutôt des êtres invisibles, qui parlaient en eux. Des heures entières ils criaient sans interruption : « Nudeln (nouilles), Knoepfeln (ravioli) », et autres mots de cuisine. C'était à n'y plus rien comprendre, et les parents ne savaient plus où donner de la tête. Le père Burner eut l'idée de dire « Criez, mes enfants, criez encore plus fort pour la gloire de Dieu. » Dès la première ou la deuxième invitation les cris se modérèrent et, sur un nouvel ordre, cessèrent tout à fait. M. Tresch, ayant vu cela, se mit de la partie, et, comme l'enfant poussait de nouveaux cris, il les fit cesser de la même manière. Ce qu'il y avait de

surprenant c'était d'entendre ces cris diminuer graduellement d'intensité à mesure que l'injonction était répétée, au point qu'à la troisième l'enfant ne prononçait plus son éternel refrain « Nudeln, etc. » — que sur le ton de la conversation ordinaire, et s'il s'entêtait à le répéter, du moins il ne le vociférait plus. Cependant M. Tresch voulait que le démon se tût du premier coup et, pour obtenir ce résultat, il pensa employer une formule plus efficace. C'est pourquoi, au premier cri que Thiébaut poussa, il lui dit : « Au nom de la T. S. Trinité crie fort, plus fort. » Aussitôt l'enfant se tut sans achever sa phrase et sans qu'il fût besoin de lui répéter la formule.

La moindre allusion à la T. S. Trinité causait la plus grande frayeur aux possédés. Une fois, Thiébaut ayant demandé à boire, la sœur en lui présentant le verre lui dit : « Bois, Thiébaut, toutes les bonnes choses sont au nombre de trois » Aussitôt l'enfant se détourna sans vouloir accepter le verre d'eau.

Ce qui frappait surtout les témoins de ces scènes, c'était la peur des enfants en présence des objets bénits, leur aversion profonde pour l'Eglise, la prière, les offices divins, puis les jurons abominables les expressions grossières qu'ils proféraient fréquemment, sans les avoir jamais entendus. Ils parlaient les langues les plus diverses, répondaient couramment en français, en latin, en anglais et comprenaient même les patois de France et d'Espagne. Il n'est pas étonnant dès lors que tout le monde désirât voir ces pauvres victimes et que les

autorités civiles et ecclésiastiques s'intéressassent à eux et fissent examiner minutieusement leur cas.

Le vénérable curé de l'endroit, Monsieur Charles Brey, homme de Dieu et pasteur zélé, fut tout le premier pris de compassion pour la famille Burner et surtout pour les deux pauvres enfants. Il eut tôt fait de découvrir l'origine purement diabolique de ces scènes. Il comprit qu'il était en presence du cas, rare,il est vrai, d'une réelle possession. Impossible d'expliquer raisonnablement les choses d'une autre façon. Il en référa donc à l'autorité épiscopale, qui députa une commission de trois ecclésiastiques pour faire une enquête officielle à Illfurt.

Le curé se trouva puissamment appuyé par le Maire, M. Tresch, homme de bien et plein de dévouement, ainsi que par les meilleures familles de l'endroit. Il y avait sans doute encore des gens qui doutaient, mais leur nombre était petit et les mauvais esprits se disaient pleinement satisfaits d'eux. Ces esprits étaient par contre pleins d'animosité contre ceux qui devinaient leur nature. Ils en voulaient surtout au curé et au maire, à M. Ignace Spies, maire de Sélestat, à son ami, M. Martinot, directeur de la régie, également de Sélestat, et au professeur Lachemann de Saint-Hippolyte, religieux de la Congrégation des Frères de Marie. Ces trois Messieurs étaient venus de loin uniquement pour observer le cas et l'étudier minutieusement.



Les Diables [1]

Il y avait pour le moins deux esprits infernaux dans chacun des enfants. Ils cachèrent leur nom aussi longtemps que possible. Sommés au nom de Jésus par le Père Souquat, ils se déclarèrent enfin. Thiébaut, l'aîné, était possédé d'*Orobas* et d'*Ypès*. L'un des démons résidant en Joseph, le plus jeune, se nommait *Zolalethiel*; il a été impossible d'apprendre le nom de l'autre [2].

Ypès avait frappé Thiébaut de surdité depuis le mois de février 1868. Il avait dit qu'il le rendait tel à cause de l'impression que faisaient sur lui les observations des personnes qui portaient intérêt aux enfants. Mais pendant ses crises l'ouïe lui était rendue et il entendait aussi bien que son frère Joseph. Il ne perdit cette surdité qu'au moment de sa délivrance.

Les esprits de l'enfer avaient eux-mêmes des supérieurs, des maîtres qui les faisaient trembler. De temps en temps ils recevaient leur visite qui ne leur était rien moins qu'agréable.

---

1. Cf. *Journal de M. Spies.*
2. Cf. *Cahier de M. le professeur Lachemann.*

Un jour l'un des enfants s'écria en délire : « Ah ! Voilà le Maître! »

— « Quel Maître ? lui demanda-t-on.

— « Eh ! notre Maître ! »

— « Est-il plus fort que toi ?

— « Oh ! oui alors.

— « Quel est son aspect ?

— « Il a deux pattes, un corps recouvert de plumes, un long cou, un bec de canard ; ses mains sont comme des griffes de chat qu'il allonge... Le voici, le voici !...

Avec le Maître arrivèrent encore d'autres démons, des satellites.

— « Nous sommes nombreux ! » annonça alors le possédé. » Mercredi, vendredi et samedi sont nos jours de réunion ».

De temps à autre le démon apparaissait sous la forme d'un sauvage, d'un chien ou encore d'un serpent.Un jour M. Martinot demanda à l'un des possédés : *Unde venis* « D'où viens-tu ? »

Celui-ci faisant un geste significatif lui répondit sèchement.

« Tu es diabolus » (Tu es un diable).

— *Tu quoque* (Toi aussi) riposta M. Martinot.

Puis il répéta encore deux fois : « *Tu es diabolus* ».

A l'instant M. Spies lui adressa une autre question aussi en latin et il lui répondit :

« Tu es daemonium ».

— « Je ne suis pas un diable, moi », fit M. Martinot, « toi, tu en es un et peut-être un chef des démons.

Cette pensée le flatta et il lui dit en allemand : « Je suis chef de 71 légions ».

M. Martinot reprit : « Tu es chef de 70 légions et »... lui coupant la parole, il répéta :

« De 71 légions ».

« Eh bien soit 71 et toi pauvre chef, tu devrais être honteux de ton ignorance. Tu ne sais ni ton nom, ni le mien. »

« Je sais le mien et le tien aussi bien que toi, fit-il, mais je ne dirai rien ; j'ai mes raisons. Si tu étais juif, ajouta-t-il je te répondrais dans toutes les langues. »

Il disait vrai, car il répondait exactement, quand il voulait, aux questions faites en français et en anglais. Pendant cette soirée Thiébaut parla français sans la moindre faute durant une demi-heure et Joseph pendant au moins dix minutes, lui qui savait à peine lire. Etant une fois seuls avec une bonne voisine, ils s'entretinrent en français toute une journée.

Satan et les Objets bénits

En présence de pareils phénomènes on se convainquit de plus en plus du caractère diabolique de la maladie. Cela s'affirmait surtout quand on s'approchait des enfants avec des objets bénits, des médailles, des chapelets et surtout avec de l'eau bénite. Ils commençaient alors à tempêter, leur bouche débordait d'écume et ils se défendaient violemment contre tout attouchement. Lorsqu'on mêlait secrètement quelques gouttes d'eau bénite à leurs aliments, ils n'y touchaient plus :

— « Enlevez cette saleté, criaient-ils, elle est empoisonnée. » Essayait-on alors de les forcer à manger, ils se défendaient avec une extrême violence, se débattaient en grinçant fortement des dents. Quand au contraire il n'y avait pas d'eau bénite, ils les prenaient et les dévoraient à l'envie. On dut conseiller aux enfants de porter les aliments à la bouche avec *trois doigts de la main droite*, car le diable avait déclaré : « Ce que le caniche (c'est ainsi qu'il appelait l'enfant), mange avec la main *gauche* ou avec *deux* doigts seulement de la main droite c'est pour moi et non pour lui. » [1]

1. Cf. *Journal de M. Spies.*

« Un jour (8 février 1868) M. Tresch apporta aux enfants des raisins secs. Il en offrit d'abord à Thiébaut et lui dit de les porter à la bouche avec les trois doigts de la main droite. Le démon tout furieux réclama :

« Il n'est pas nécessaire dit-il que tu apportes au chien des crottes de chèvres ».

— « C'est toi le chien, répondit-le maire, et non Thiébaut ».

« Une autre fois, riposta Satan, je raidirai le bras du chien pour qu'il ne puisse plus manger. »

Une demi-heure après l'enfant demanda à manger quelques grains de raisin, M. Trech lui en donna, mais il ne put les porter à la bouche, car son bras était raide. On les lui prit pour les lui mettre dans la bouche, mais celle-ci était fortement serrée. Alors le maire commanda au possédé au nom de Jésus d'ouvrir la bouche. Il l'ouvrit aussitôt et mangea trois grains. Puis il dit : J'en ai assez !

Une voisine, Madame Brobeck, avait mis un peu d'eau bénite dans une médecine que les enfants devaient prendre ; ceux-ci déclarèrent :

— « Nous prendrons toutes les fioles de la pharmacie plutôt que d'accepter quelque chose de la famille Brobeck. ».

Une autre fois on leur offrit des figues bénites par un prêtre :

— « Enlevez ces têtes de rat ! s'écria l'enfant, le calotin à fait des grimaces dessus ! »

M. Spies tint un jour une petite relique du bienheureux Gérard Majella devant le visage de Thiébaut en disant : « Regarde, en voilà un qui a fait prendre la fuite à plus d'un de ta clique ! »

Aussitôt l'enfant fit une grimace, gonfla les joues, grinça violemment des dents et pressa fortement les lèvres. M. Spies en approcha la relique; le petit se défendit avec vigueur, se tourna et se comporta en vrai désespéré. Enfin il s'écria :

« F... le camp, Italien ! »

Gérard Majella était un jeune Frère rédemptoriste d'Italie, mort en odeur de sainteté. Le possédé ne pouvait le savoir d'une manière naturelle.

Satan craignait surtout les médailles de Saint-Benoît. Aussi presque tous les paroissiens d'Illfurt demandaient de ses médailles et les portaient constamment.

Quand une fois M. Tresch lut aux enfants des prières d'un paroissien ils s'écrièrent: « Ce n'est pas la peine que tu viennes ici pour nous parler du *Pantin sur le bois* et de *la Grande Dame* ! » C'est ainsi qu'ils appelaient constamment Notre-Seigneur et sa Sainte Mère.

M. Tresch pour mettre le démon à l'épreuve avait apporté avec lui un petit crucifix. L'enfant avait les yeux fermés, et pour lui ôter tout moyen de voir ce qu'il allait faire, M. Trech les lui couvrit d'une main et de l'autre il posa le petit crucifix sur son corps à plusieurs reprises. Et chaque fois la croix fut lancée au loin, sans que l'enfant bougea. Enfin il dit au démon d'une voix forte : « Je te commande au nom de Jésus-Christ de laisser le crucifix là où je le poserai. »

Le petit crucifix resta tranquillement sur la poitrine de l'enfant. Peu après celui-ci s'éveilla et répondit à M. Tresch, qui lui demandait ce qu'il avait fait : « J'ai dormi ! »

Les possédés avaient un grand respect pour la Sainte Vierge. M. Tresch ayant placé dans l'oreille du possédé qui était sourd, une médaille de Notre-Dame du Perpétuel Secours et ordonné au diable de sortir de l'oreille, le démon cria : « Je ne le puis car il y a du souffre par là, de la résine et de la poix. »[1]

La municipalité sur l'invitation du Sous-Préfet M. Dubois de Jancigny mit une salle de la maison Commune à la disposition des enfants Burner et de son côté Mgr l'Evêque de Strasbourg envoya deux religieuses du couvent de Niederbronn pour les soigner. A leur arrivée elles furent reçues à la gare par le Maire et quelques notables de la localité qui les conduisirent auprès des enfants. Ceux-ci, quoique ne les ayant jamais vues ni connues les appelèrent chacune par leur nom en les tutoyant. Ils dirent à la sœur Severa, qui était née en Bavière le nombre et les occupations de ses frères et sœurs et lui découvrirent les plus intimes secrets. Puis le petit Joseph lui dit :

« Tu me ferais plaisir si tu me donnais la petite fiole bleue que tu as dans ta malle. »

La malle en question se trouvait alors encore à la gare. Le Maire la fit chercher. Pendant ce temps il demanda à la religieuse si l'allusion de l'enfant était exacte.

— Oui, répondit-elle, j'ai dans ma malle un flacon bleu, contenant de l'éther pour mon usage personnel.

1. *Documents donnés par M. Lachemann.*

Toute l'assistance était consternée, sauf M. Miclos. instituteur de la commune, qui ne croyait pas à l'existence du diable.

Lorsque la Sœur lui apportait à manger ou à boire après avoir versé secrètement quelques gouttes d'eau bénite, il ne touchait jamais aux aliments; d'ordinaire il jetait l'assiette ou le verre contre le mur; assiette ou verre ne se brisait pas.

Un jeune homme d'Illfurt, âgé de 24 ans, vint aussi voir les enfants. Quand l'un d'eux entra en convulsions, il se mit à rire et lui dit ! « Aha, tu as trouvé l'argent : tant dans la chambre,, tant dans le lit, tant au grenier etc, et il lui indiqua les sommes diverses. M. Tresch demanda au jeune homme s'il en était ainsi. Celui-ci répondit que oui. Il avait été chargé par M. le Curé de recueillir dans la cabane d'une pauvre vieille, morte le jour précédent., le petit pécule que la bonne avait légué à l'église. Pour le soustraire à quelque héritier rapace, qui ne connaissait pas son legs, elle l'avait caché en différentes petites sommes. Quand la révélation fut faite, le possédé lui dit encore : « Oui, oui, bien boire, bien manger et mener mauvaise vie, voilà ce qui te conduira au Ciel. »

Le jeune homme s'éloigna tout effaré en avouant qu'il croyait maintenant au diable; d'abord il avait ri de tout ce qu'il en avait entendu raconter.

M. Tresch, avant de quitter l'enfant aspergea encore son lit d'eau bénite en disant : « *Sit nomen Domini benedictum* : Que le nom du Seigneur soit béni ! » — « Non sit, non sit » grogna le démon.

Un jour Thiébaut demanda à boire. La Sœur lui

présenta du vin. Il en but un peu puis rendit le verre en disant avec une grimace :

« Votre vin n'est pas bon. » On y avait mis quelques gouttes d'eau bénite. Après un court intervalle il demanda encore à boire. Cette fois la Sœur lui apporta de l'eau, il en but une gorgée, puis rendit le verre en disant comme auparavant ! « Cette eau n'est pas bonne. » Il y avait également de l'eau bénite. Enfin il réclama une troisième fois à boire. La Sœur lui présenta le même verre d'eau qu'il refusa encore après en avoir goûté. La Sœur resta auprès du lit tenant en main le verre d'eau et causait avec M. Tresch. Soudain l'enfant donna un coup au verre et le fit tomber par terre en poussant un rire de satisfaction. La sœur ramassa le verre encore entier et resta auprès du lit ; alors l'enfant — d'un second coup lança des mains de la sœur le verre contre le mur sans le briser davantage.

Bientôt après Thiébaut demanda à manger. La sœur lui donna la portion de lentilles qui restait de son souper. Il en mangea la moitié avec beaucoup d'appétit, puis rendit le reste à la sœur Un quart d'heure était à peine écoulé que l'enfant redemanda les lentilles. Cette fois-çi la sœur y mit quelques gouttes d'eau bénite, sans que Thiébaut put le remarquer et les lui présenta. Mais à peine fut-elle près du lit que l'enfant jetant un regard sur l'assiette refuse d'y toucher. La Sœur ne quitta pas le lit. Tout à coup l'enfant donna un coup de pied à l'assiette pour la renverser, mais la sœur put encore la retenir. — Une dernière fois Thiébaut demanda à boire. La sœur lui apporta un verre d'eau. Il le refusa et demanda qu'on lui en donnât

du verre qui restait sur la table. La sœur alla à la table, fit semblant d'y prendre l'autre verre et revint avec le même. Même refus, et même insistance pour boire de l'autre verre. La sœur revint donc une seconde fois à la table, prit l'autre verre mais y versa l'eau du premier et revint auprès de Thiébaut. Celui-ci n'en voulut absolument pas boire et cela parce qu'il y avait de l'eau bénite. Dans cette circonstance la sœur avait pris toutes les précautions pour qu'en revenant à la table Thiébaut ne put de son lit s'apercevoir de rien.

Un prêtre glissa un jour une médaille sur l'oreille de l'un des possédés endormis. L'oreille se mit subitement à frissonner, jusqu'à ce que la médaille fût tombée. Le même phénomène se répéta, quand on eut placé la médaille sur la tête du petit...

Avait-il réussi à cacher un objet bénit, il se mettait à ricaner et disait à ceux qui se trouvaient là : « Cherche ta saleté, elle pue. ». [1]

Les possédés cajolaient les enfants nouveaux-nés et les embrassaient, mais ils ne les regardaient plus dès qu'ils étaient baptisés et ne jouaient jamais avec un enfant au-dessous de six ans.

Le démon se montrait plein de haine à l'endroit des prêtres. Il n'avait pour eux que paroles de dérision et d'insulte, empruntées au répertoire des anticléricaux modernes, telles que : Sac à charbon, salaud, calotin, etc.

C'étaient encore là les termes les plus innocents.

Il craignait surtout M. Brey, le saint curé d'Ill-

---

1. Cf. *Journal de M. Spies.*

furt; c'était un spectacle saisissant d'entendre les enfants rager et hurler comme des cerbères quand il les bénissait.

Un jour M. Tresch arriva à la maison Burner et rencontra Monsieur le Curé dans le vestibule. M. Tresch entra seul. De suite les possédés lui dirent : « Le calotin est ici, je ne ferai rien ». Et cependant ils ne l'avaient pas vu.

Là dessus ils se mirent à sauter et à danser. M. Tresch prit alors de l'eau bénite et marqua une grande croix sur le plancher à l'endroit où ils sautaient, puis il leur dit :

« Sautez maintenant tant que vous voudrez » Aussitôt chacun des deux se mit dans un coin. Il pria alors les assistants de les conduire à l'endroit ainsi aspergé, mais ils ne purent y parvenir. Que de contorsions et de grimaces faisaient les enfants ! Ils se cramponnaient à tout ce qui était à leur portée et sautèrent même par dessus leurs lits.

M. le supérieur Stumpf se voyait honoré d'une haine toute spéciale. « Je m'en vais maintenant chez le petit Stumpf, le salaud, pour l'agacer ! » Et un instant après il dit en triomphant : « Ah ! je lui en ai joué un tour, si seulement il en était crevé ! »

On s'informa de ce qui s'était passé et Monsieur le Supérieur avoua qu'à ce moment là même une puissance invisible l'avait soulevé, que tous les tableaux accrochés au mur étaient tombés brusquement, que ses meubles avaient été dérangés, renversés et qu'un tapage infernal s'était produit dans sa chambre, jusqu'à ce qu'il l'eût aspergée d'eau bénite et qu'il eût adjuré les esprits de l'enfer au nom de Dieu de le laisser en paix. Satan dut alors

avouer : « Le petit Stumpf, le misérable, m'a fermé la porte en badigeonnant sa chambre avec de la saleté. »

Il montrait au contraire beaucoup de sympathie pour les juifs, les protestants et surtout pour les francs-maçons : « Voilà de braves gens, disait-il parfois, tous devraient leur ressembler. Ce sont eux qui cherchent la vraie liberté. Ils épargnent bien de la peine à notre Maître et lui gagnent beaucoup de monde. Mais les salauds et les calotins (les catholiques et les prêtres) sont sa perte et lui arrachent beaucoup d'âmes. » Il ne disait jamais de mal d'un voleur ou d'un blasphémateur ; il avait des éloges pour les rares écclésiastiques qui défendaient sa cause en disant que tout ce qui se passait chez les enfants n'était rien.[1]

Le démon avait la soutane ou le costume religieux en horreur. Il ne souffrait pas qu'on le touchât avec cette livrée ; par contre il se montrait heureux quand un civil le recouvrait de son manteau ou de tout autre vêtement..

M. Martinot tenait un jour le petit Joseph qui fit tous les efforts pour se tirer de ses mains.

Mais M. Martinot lui dit :

« Je ne te laisserai aller que quand tu m'auras dit en quelle langue sont les livres que j'ai sur moi ».

« Tu en a un en français, l'Apostolat ».

« Bien, c'est vrai, et les autres en quelle langue sont-ils ?

---

1. *Journal de M. Lachemann.*

« Rien, rien »

« Menteur, dis plutôt que ce qui est dans ces livres te contrarie, te fait souffrir, mais ne dis pas qu'il n'y a rien. »

« Il n'y a rien, rien du reste, ajouta-t-il en français, il y en a un que tu as ramassé. »

Le volume qu'il lui reprochait d'avoir ramassé était un diurnal du Tiers-Ordre de saint François, que M. Martinot avait acheté à une revendeuse il y avait 7 ou 8 ans, et en si mauvais état qu'il ne le paya que 10 ou 15 centimes, mais qu'il avait fait relier et dont il se servait tous les jours. L'autre livre dont le possédé ne voulait rien savoir, était la « *Pars verna* » du bréviaire romain.

Après cet aveu, M. Martinot rendit la liberté à Joseph. Il se jeta alors sur son grabat et commença à tenir des propos inconvenants, toujours sous l'influence d'un démon et n'ayant aucune part personnelle à ce qu'il disait.

Avant leurs crises, ces deux enfants s'amusent et jouent comme ceux de leur âge. Durant les crises ce sont de vraies machines, puisque les crises passées, il ne leur reste aucun souvenir de ce qu'ils ont dit ou fait. D'ailleurs le démon a déclaré lui-même qu'il en était et en serait toujours ainsi et il a ajouté: « Quand on m'aura chassé, ces deux petits chiens ne se souviendront de rien absolument. »

Plusieurs fois après leurs efforts et leurs convulsions on mit la main sur le front et les joues des enfants et chaque fois l'être infernal disait par leur organe : « Le chien n'a pas chaud, ce n'est pas lui qui s'agite ».

Et il disait vrai dans toutes ces circonstances.

Deux Sœurs de Niederbronn employées à Altkirch étaient venues faire une visite à leurs consœurs d'Illfurt et aussi pour voir les enfants. Elles s'entretenaient à mi-voix dans la chambre de Thiébaut pendant que celui-ci y était sur son lit. Leur conversation roulait sur ces phénomènes surprenants. L'une de ces sœurs ne voulait pas croire à une possession du démon — convulsions purement nerveuses. Quand M. le Curé arriva accompagné de M. Lachemann — les sœurs allaient partir — Thiébaut qui était entièrement sourd et n'avait pu entendre, ni comprendre ce que les Sœurs s'étaient dit entre elles, lui découvrit le sujet de leur entretien et dit :

« La brailleuse d'Altkirch ne le croit pas ».

Et il y mit un ton de moquerie et de satisfaction.

Un solide crucifix de cuivre, qu'on avait mis au cou de Joseph se tordit aussitôt et prit la forme d'un X jusqu'à ce qu'on l'enlevât. Ce phénomène se répétait chaque fois qu'on lui plaçait un crucifix sur les épaules. Un scapulaire, dont on le revêtit un jour, vola aussitôt en l'air, en décrivant une grande courbe, et retomba sur le képi du gendarme Werner, qui se trouvait là par hasard. L'enfant n'avait cependant fait aucun mouvement.

Le possédé dit un jour à M. Tresch : « Quand vous autres vous allez à la porcherie, (à l'église) que vous élevez vos mains et que vous braillez, (que vous priez) vous vous dirigez tous vers le haut », et il montrait le ciel ; « mais ceux qui ne le font pas viennent chez nous. »

Un jour une dame de Bettendorf plaça un cha-

pelet bénit sur la poitrine de l'enfant dont on tenait, les mains. Le petit se mit à crier :

« Si j'attrape tes crottins de chèvres (les grains de ton chapelet), je mettrai la queue de chat (le chapelet) en morceaux ; mais je n'ai pas le droit de toucher l'image de la *Grande Dame*, qui y est suspendue !

— « Qu'y a-t-il donc sur la médaille ? lui demanda-t-on alors.

— « Un petit garçon et une petite fille que la *Grande Dame protège.* »

C'était une médaille de la Salette représentant l'apparition de la sainte Vierge aux deux enfants Maximin et Mélanie.

L'un des assistants disant pieusement : « Des embûches du démon, délivrez-nous, ô Jésus ». le possédé entra dans une grande fureur et s'écria : « Silence, tu mens, tais-toi... non, non. » [1]

Le jour de la Fête-Dieu M. Tresch, voulant voir l'effet que produiraient sur les possédés la vue de la procession et la présence du T. S.-Sacrement, les fit conduire chez lui et mettre dans une chambre au premier, dont les fenêtres donnaient sur le reposoir adossé à la maison ; il les confia à la garde de son domestique et d'un autre jeune homme vigoureux. Bientôt au bruit des sonnettes qui retentissaient en tête de la procession les enfants s'inquiétèrent. A mesure que la procession approchait, leur inquiétude augmentait. Mais quand le T. S.-Sacrement passa et que les chants se firent entendre la

---

1. *Cahier de M. Lachemann.*

terreur des possédés fut à son comble; ils crièrent hurlèrent, coururent par la chambre s'élançant tantôt à la porte pour se sauver, tantôt aux fenêtres pour se précipiter dans la rue, et ce ne fut qu'àvec grand peine que leurs gardiens purent les maîtriser. Dès que la bénédiction fut donnée et que la procession eut disparu les énergumènes rentrèrent dans le calme.

Quand on fut de retour à l'église le Père Capucin qui avait porté le St-Sacrement à la procession s'informa auprès de M. Tresch du bruit et des cris qu'il avait entendus dans la maison. M. Tresch lui dit qu'ils venaient des possédés qu'il y avait fait garder. Le Père le pria de lui faire voir les enfants, et au sortir de l'église, M. Tresch le conduisit dans la demeure de la famille Burner. Comme toujours en présence des prêtres, des religieux et même des personnes pieuses les enfants furent très réservés à la vue du Capucin et ne firent rien. Mais quand le Père essaya de mettre son petit manteau sur les épaules de Thiébaut, celui-ci se débattit contre le Père et ne souffrit absolument pas que cet habit religieux le touchât.

Dans le courant de l'après-midi, un Père Oblat de Marie, qui était en visite chez des parents à Illfurt vint aussi voir les deux enfants : même réserve de leur part en sa présence comme devant le Capucin. Alors le Père Oblat, sans doute averti de ce qui s'était passé dans la matinée, essaya à son tour de mettre son manteau à Thiébaut. Il se débattit de nouveau et on ne put lui faire accepter ce vêtement. Sur la prière de M. Tresch, le Monsieur qui accompagnait le Père Oblat, ôta son pardessus

et le présenta à Thiébaut. Celui-ci l'accepta de la meilleure grâce, s'en affubla, se dressa et se pavana avec tous les signes d'une vive satisfaction.

L'explication de cette résistance opiniâtre aux deux Religieux, de ce refus absolu d'accepter seulement une pièce de leur costume n'est pas difficile à donner. L'habit religieux est bénit ou au moins il couvre une personne consacrée à Dieu. Cela suffit au démon pour l'avoir en horreur. Et cela ressort du contraste frappant qui se produisit, quand le monsieur, un laïque, présenta à son pardessus à l'enfant qui s'en saisit avec empressement et s'en revêtit avec un plaisir qu'il témoigna par les airs de vanité qu'il se donna. Et pourquoi cette manière d'agir si opposée ? C'est que le pardessus est un habit séculier et surtout qu'il n'est pas bénit.[1]

Mme Werner, la femme du brigadier de gendarmerie leur acheta un jour une grande image, représentant une procession de la Fête Dieu. Tous les personnages y étaient au grand complet, depuis le suisse jusqu'au prêtre; il y avait également un reposoir. Elle découpa et colla chaque personnage sur du carton mince et les munit d'un piédestal en bois, de telle sorte qu'on pouvait disposer la procession à son gré. Pour le collage elle employa de la gomme délayée dans de l'eau tiède, sauf pour le suisse, qui était vraiment le plus beau et le plus attrayant de la collection. C'est pour éprouver les deux enfants qu'elle composa une colle également avec de la gomme, mais liquéfiée avec de l'eau

1. *Relation du gendarme Werner.*

bénite, puis elle porta le tout à la mairie, où se trouvaient les enfants avec les religieuses préposées à leurs soins.

En recevant la boite qui contenait cette belle procession ils furent ravis ; ils n'avaient jamais vu rien de pareil. Monsieur le Curé, profitant d'un moment de répit que Satan laissait à ses victimes disposa tous les personnages sur une table, chacun à la place qui lui revenait, puis il leur en laissa la libre disposition. Ils commencèrent donc à déplacer le petit reposoir et donnèrent une direction identique à tous les personnages, mais commençant par la gauche de sorte que le suisse était le dernier sujet à placer en avant de la procession. Ce fut Thiébaut qui voulut y procéder ; mais le malheureux suisse alla tout à coup s'abattre derrière la porte ; le gamin l'y avait jeté avec fureur. Son frère se précipita pour le ramasser, mais à peine y avait-il touché qu'il fut pris de fureur et mit le Suisse en pièces en disant : En veux-tu, en voilà, espèce de suisse » (Do hasch jetzt, Kirchensnitzer).

Monsieur le Curé demanda en partant à Madame Werner de lui expliquer ce phénomène. Elle lui dit alors, que, contrairement aux autres sujets, le suisse avait été collé avec de l'eau bénite.

Pendant les crises souvent très violentes les enfants disaient voir sept spectres, qu'ils nommaient « êtres blancs ou les sept feus » et l'ainé en voyait seul et en même temps un huitième qu'il appelait «le Maître». Un jour ces sept monstres leur apparurent et enlevèrent à Thiébaut le cordon de Saint Joseph qu'on avait lié fortement autour du corps de l'enfant. Monsieur le Curé demanda au

petit où était le cordon. « Cherche-le », fut sa réponse, M. le Curé le chercha partout dans le lit qui fut remué en tous sens, mais il ne l'y trouva pas. Il chercha dans la chambre sans plus de succès. Il demanda encore une fois au possédé où était le cordon : « Cherche-le », répondit-il encore. On s'en tint là pour cette nuit. Le lendemain et le surlendemain on chercha encore. Les recherches furent inutiles et aux questions qu'on lui adressait sa réponse accompagnée d'un rire moqueur fut toujours : « Cherche-le ». Enfin, un mois après il tenta de réclamer le cordon. Cette fois le démon dit par la bouche du possédé : « Cherche-le dans le lit de plumes ». On y chercha et on trouva à l'une des extrémités, dans le coin, le cordon roulé et tellement serré qu'il n'avait pas la dimension d'une petite bille à jouer. On se demanda si Thiébaut avait par lui-même pu enlever le cordon, le rouler, l'enchevêtrer et le cacher sans que Monsieur le Curé qui veillait auprès de lui, pût le voir.[1]

Monsieur le Curé voulant un jour mettre à l'épreuve l'excessive surdité de l'ainé se proposa de tirer tout près de lui quelques coups de pistolet ; mais quand il voulut prendre l'arme, elle avait disparu. Il chercha en vain. Appelant alors Joseph, il lui dit : aide-moi à chercher mon pistolet. L'enfant se présenta dans la chambre du curé et dit aussitôt : « Voilà votre pistolet là dans le coin. M. le Curé l'y trouva effectivement, surpris de ce qu'il n'était pas à sa place ordinaire. Il le prit et tira cinq coups à

1. Cf. *la Notice de M. le Curé Brey.*

l'oreille de Thibaut; mais celui-ci n'entendit rien, si bien qu'il demanda à ceux qui se trouvaient là pourquoi Monsieur le Curé ne tirait pas, puis ajouta: « Ah, il ne sait pas tirer. »

Puis M. Brey aidé des deux sœurs de la mère et du cantonnier emmena les enfants pour leur faire faire une promenade à l'église du cimetière (Burnkirch), dédiée à N.-D. des Sept-Douleurs, à un kilomètre du village. Joseph marchait volontiers, l'ainé suivait à contre cœur. Arrivés au pont de l'Ill les deux enfants s'avançaient sans cesse vers le garde-fou et voulaient se jeter à l'eau. On eut de la peine à les retenir. Enfin on franchit le pont et l'on arriva à un gros noyer au pied de la colline sur laquelle se trouvent l'église et le cimetière. L'ainé s'arrêta alors et refusa de faire un pas de plus. Il fallut l'entraîner de force. Quand il fut arrivé ainsi à la porte de l'Eglise, il se laissa tomber tout raide sur le seuil. On se saisit de lui et on le porta dans l'Eglise. Après quelques moments il se remit et les deux enfants firent assez facilement quelques prières. Autant on avait eu de la peine à les conduire à ce petit pèlerinage, autant fut-il facile de les faire quitter ces lieux. Les enfants ne marchaient pas, ils couraient et entrainaient les personnes qui les conduisaient, au point de les fatiguer beaucoup. On avait toutes les peines pour les retenir.

Des scènes de ce genre, moins violentes cependant, se produisaient chaque fois qu'on mettait les possédés en contact avec un crucifix, un chapelet ou quelqu'autre objet bénit. Toujours la

même terreur, la même épouvante, les mêmes invectives, la même frénésie.

Tout ceci prouve la puissance étonnante, l'efficacité merveilleuse des sacramentaux, qui sont pour le chrétien animé de la foi une arme excellente contre les tentations et les attaques de l'ennemi de notre salut.

Ce qu'ils déclaraient de la T. S. Vierge[1]

Tandis que le démon outrageait et raillait les choses les plus saintes, sans excepter Dieu lui-même, il n'osa jamais insulter la Mère de Dieu. Interrogé sur le motif, il répondit : « Je n'en ai pas le droit ; le Pantin sur la Croix me l'a défendu. »

Thiébaut se reposait un jour ; on lui donna un petit tableau de la Sainte Vierge pour le distraire, mais aussitôt il fut pris d'une forte crise, jeta l'image violemment à terre et le tableau se brisa en mille morceaux. Le Professeur Lachemann, Frère de Marie de Saint-Hippolyte, le pria de rester calme et lui posa en latin cette question :

« *Quid sentis de Immaculata Conceptione Beatæ Mariæ Virginis quæ contrivit caput tuum* : que penses-tu de l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie, qui t'a écrasé la tête ? »

— « F.. le camp avec ta *Grande Dame*, F... le camp, je ne veux pas entendre parler d'elle ! » fut la seule réponse de Satan.

Là-dessus le démon se mit à proférer des jurons et des blasphèmes si horribles que la Sœur garde-malade en fut toute saisie de frayeur et d'épouvante

1. *Journal de M. le député Spies*

aspergea les enfants d'eau bénite en invoquant la Très-Sainte Trinité. Elle leur traça ensuite avec l'eau sainte une croix sur le front, la bouche et la poitrine, et les possédés furent aussitôt d'un calme parfait.

Remarquons ici en passant que, sur l'intervention de M. le curé Brey, deux sœurs de Niederbronn, Sœurs Sévère et Méthula, gardaient et soignaient constamment les deux pauvres victimes. C'était un bien dur labeur ; les Sœurs durent entendre bien des horreurs et être témoins de scènes très douloureuses.

A diverses reprises le possédé parlait à M. Tresch de la *Grande Dame* qu'il conservait à la maison, dans sa petite armoire.

« Mais tu ne l'as encore jamais vue ! » répliqua le maire.

— « Je le sais tout de même ! » s'écria l'enfant, tu donnes tout à la *Grande Dame* et à son caniche ; tu la portes toujours dans ta poche.

— « Pourquoi leur donnes-tu ces vilains noms? » demanda M. Tresch.

— « Je ne saurais les nommer autrement. »

Un jour MM. Spies et Martinot entrèrent dans la maison du possédé, accompagnés de M. Tresch. Les enfants les avaient vus descendre la rue et s'en étaient montrés fort contrariés. A peine eurent-ils pénétré dans la chambre, que le petit Joseph dit à M. Tresch : « Tu as écrit au « Spitz » (il donnait à Spies le sobriquet de Spitz ou de Canisi) et celui-ci (il désigne M. Martinot) est venu avec lui. »

— « Non, je ne lui ai pas écrit », répliqua M. Tresch.

— « Si, si, tu as écrit au Spitz et l'autre est venu avec lui. » C'était vrai.

M. Spies prit alors le petit Joseph sur les genoux et lui posa diverses questions. Tantôt la réponse était juste; souvent la réplique était : « Tu n'as pas besoin de le savoir. » Dans ce cas il s'agissait de choses sur lesquelles Satan n'aimait pas répondre. « Qu'avez vous fait de Voltaire, quand il est arrivé chez vous ? »

— « Oh ! nous l'avons fameusement bien reçu, nous sommes allés au-devant de lui en cropsession, (mot employé pour procession), mais nous l'avons bien tenu. Quand il est arrivé à la porte de l'enfer, il a été saisi de frayeur et a fait mine de s'en retourner; mais il n'a pas pu nous échapper et nous l'avons forcé de passer par le trou et d'aller dans le feu. »

Lorsque Thiébaut était à Schiltigheim, sa mère le conduisit un jour au cimetière de l'endroit à proximité de Saint-Charles. Il y avait justement un enterrement protestant. L'enfant quitta sa mère et se faufila à travers la foule jusqu'à la tombe et se tint auprès du pasteur en donnant les marques d'un vif contentement. Après la cérémonie il retourna à Saint-Charles avec sa mère. Le même soir pendant la crise il s'écria :

« L'homme qu'on a enterré aujourd'hui est chez nous en enfer». « Pourquoi cela ? » lui demanda-t-on. Il a renié la foi, répondit-il, il a été d'abord un sale puant (catholique), mais dans ses dernières années il s'est fait protestant ». Tous les assistants étaient pleins de terreur à cette effrayante révélation.

Tandis que M. Spies tenait toujours le petit

Joseph sur les genoux, il mit un petit morceau de soie derrière la tête de l'enfant, de manière à ce que celui-ci ne pût ni le voir ni le sentir. Aussitôt le malade cria : « Enlève donc ce chiffon, il me brûle ! » Et il essaya de se détacher de M. Spies:

« — Ce n'est pas un chiffon, dit M. Spies, je l'enlèverai seulement quand tu m'auras dit ce qu'il y a dessus.

— « Il n'y a rien dessus, enlève-le, il me brûle ! »

— « Tu as beau te défendre, je ne l'enlèverai pas, jusqu'à ce que tu m'aies dit ce qu'il y a dessus.

— Il y a l'image de la *Grande Dame* ! » s'écria-t-il avec fureur. — De fait c'était l'image de la Sainte Vierge peinte sur soie.

Là-dessus il demanda à diverses reprises : « Enlève également ce que tu as dans ta poche, ça me brûle ! » — Il faisait allusion à un petit crucifix que M. Spies portait sur lui et que le malade ne pouvait nullement voir. Le possédé ajouta qu'il s'y trouvait également des reliques. C'était encore vrai. Même les médailles que M. Spies portait suspendues au cou incommodaient et brûlaient le démon.

M. le Professeur Lachemann lui demanda un jour :

« Que dis-tu des Congrégations et des Congréganistes de la sainte Vierge ? »

Pas de réponse. Puis il demanda en allemand :

« Où se trouve l'image de la Sainte Vierge dans la chapelle de notre pensionnat de Saint-Hippolyte ? »

Le petit se tut encore. Le professeur insista et enfin il dit avec impatience :

« Toi ,tu es avec les calotins, tu brailles toujours dans l'étable à porcs à gauche ».

A cette indication précise les assistants demandèrent au Frère de Marie ce qu'il voulait dire. Il leur répondit que le démon venait d'indiquer la place qui lui était assignée à la chapelle du pensionnat — qu'effectivement il était à gauche des élèves pour la surveillance. Tous en furent surpris.

Perte du Ciel. — Peines de l'Enfer [1]

La pensée d'avoir perdu le Ciel pour toujours est pour Satan une peine indescriptible. Plus d'une fois, il cria par la bouche des malheureux enfants ! « Oh ! que c'est beau là-haut, que c'est beau ! Si seulement j'avais le bonheur de voir un instant cette gloire, comme je serais heureux ! »

Une autre fois il dit : « Ah ! que le ciel est beau ! Si je pouvais le voir un jour ! Mais non ! jamais je ne le verrai ! »

A la question de M. Tresch pourquoi il manifestait un tel désir, il répondit en gémissant : « Je suis forcé de le faire par les trois qui sont plus forts que moi ! »

Après que Thiébaut eût été transféré dans l'établissement de Saint-Charles à Schiltigheim il resta calme et tranquille les trois premiers jours. Au soir du quatrième jour cependant le démon se manifesta de nouveau dans son corps : « Je suis là, s'écria-t-il tout à coup, et je suis furieux ! » Les Sœurs lui demandèrent alors qui il était : « Je suis le Prince des Ténèbres. »

— « Où est ta demeure ? En enfer ?

1. *Journal de M, Spies.*

— « En enfer ! Oui !

— « Ne voudrais-tu pas aller au Ciel ?

— « Si, mais il n'y a plus pour moi d'espoir d'y arriver !

— « Qui t'a chassé du Ciel ?

— « Michel, le salaud, Michel avec son glaive !

— « Que ferais-tu pour pouvoir y arriver de nouveau ?

— « Je ramperais des milliers d'années sur des pointes d'aiguilles ; je me glisserais sur des lames aiguisées !

— « Mais pourquoi donc en as-tu été chassé ?

— « Je voulais être le premier !

— « Quel est ton nom ?

— « Cela ne te regarde pas ! »

Et il ajouta qu'il était un Prince de l'Enfer, Commandant d'une légion de diables dans les airs et que, si ces démons avaient des corps comme les hommes, on ne verrait plus la lumière du jour, tellement ils sont nombreux. On lui demanda un jour s'il ne voulait pas voir le Bon Dieu. — « Oh si, je voudrais le voir » — « Alors adore-le » — Non, jamais, fut sa réponse, je ferai n'importe quoi jusqu'à la fin du monde, mais jamais je ne l'adorerai. »

Il attesta que l'Eglise catholique enseigne la vérité au sujet de l'Enfer, mais fit cependant remarquer : « Le feu de l'Enfer n'est pas ce que vous vous imaginez. Vous ne pouvez pas vous en faire une idée. Il est beaucoup plus chaud, plus brûlant, on y souffre d'une façon atroce. »

En parlant de l'Enfer, il disait ordinairement qu'il désirait être anéanti par Dieu.

Questionné sur la langue qu'on parle en Enfer, il commençait d'habitude par être très loquace, parlait avec une rapidité vertigineuse et baragouinait un mélange de latin et d'italien incompréhensible ; seul le mot « victoria », souvent répété, était à comprendre. Puis il disait en allemand : « Voilà la langue que nous parlons en ces lieux. »

— « Quels lieux ? demanda M. Tresch, est-ce en Enfer ?

— « Oui, en Enfer, répondit-il. »

Au soir du 28 mars 1868, le possédé raconta la Passion de Jésus-Christ. Parlant de l'agonie au jardin des Olives, il s'écria subitement : « Vrai, tu as bien chaud, affreusement chaud ; tu es baigné de sueur pour les péchés des hommes ! » — Il avoua également avoir été présent au Crucifiement, avoir excité les Juifs à torturer leur Maître et avoir compté les coups qui pleuvaient sur la Victime.

Après cette scène l'un des assistants lui demanda quel était l'aspect de l'Enfer.

— « Il n'est pas beau ! » répondit-il.

Comme on lui demandait d'autres détails plus amples, le démon se montra ennuyé et dit : « Cela ne te regarde pas ; fais en sorte d'y venir et alors tu l'apprendras ! »

Satan cherchait à faire de la propagande.C'est ainsi qu'il offrit un jour 100 francs à un visiteur, s'il voulait se mettre à son service. Il fit même au père Burner une offre de 1.000 francs s'il consentait à la suivre. Il dit également à M. Tresch : « Je possède de nombreux sacs d'or et d'argent ; je te les ferai trouver.

— « Bien, je suis d'accord, répliqua M. Tresch,

je les donnerai à l'église ou je les distribuerai aux pauvres.

— « Non, non, pas comme ça. Ce n'est pas là mon intention ! » protesta le Malin.

Ne croirait-on pas entendre le même démon qui, tentant Notre-Seigneur dans le désert, Lui disait « Je vous donnerai tout cela, si en vous prosternant devant moi vous m'adorez ! »

Le prince de l'Enfer plein d'un immense orgueil, doublé de jalousie haineuse, éternellement malheureux, n'a pas de désir plus vif que d'entraîner tous les hommes à son service.

Satan et les Fêtes : bals et danses [1]

Les possédés avaient parfois des heures et des journées plus calmes. Les démons étaient absents : les enfants mangeaient et buvaient, causaient et jouaient comme ceux de leur âge, et n'avaient pas souvenir de ce qui leur était arrivé durant la possession. C'était ordinairement les après-midi du dimanche que Satan était loin d'eux. Lorsque à la reprise de la possession on lui demandait où il avait été pendant ce temps, il répondait qu'il était allé dans tel ou tel village voisin à la fête populaire, qu'on s'y était bien amusé, qu'il s'était mêlé à l'orchestre et qu'il avait fait une riche moisson. Il ajoutait qu'il y trouvait son plus grand plaisir à exciter les jeunes gens et à les pousser au dévergondage.. De temps en temps quand l'enfant était couché l'édredon se levait et se soulevait en cadences rythmiques. Interrogé le possédé déclarait : Je suis à Mulhouse au bal et je danse. [2]

A Saint-Charles il s'écria un jour : « Donnez-moi à boire ! »

« Mais tu ne peux pas boire, puisque tu es un

1. *Relation de M. André Ribeauvillé.*
2. *Cahier Spies.*

esprit. Que veux-tu boire ? Va-t-en en enfer ! » lui dit M. André.

« Je me mets à côté des ivrognes, répondit Satan, je les engage à boire, jusqu'à ce qu'ils soient saouls. Quand ils sont ivres, ils répandent le liquide sur la table et sur le sol et tout cela est alors pour moi ».

[1] Et il se mit à raconter, qu'il aimait beaucoup les danses et les bals ; que c'était lui qui poussait les gens à danser et à faire des sottises. Ceci dit, il quitta l'enfant.

Quelque dix minutes après il était de retour et cria en ricanant : « Maintenant j'ai été à la brasserie ! » Et il désigna la brasserie et son tenancier, parla encore d'autres auberges et de leurs propriétaires ; l'enfant cependant n'avait jamais été à Schiltigheim. Enfin il conclua : « Mes affaires vont bien ; je suis satisfait, mon chef sera content de moi. »

Il se réjouissait surtout lorsque dans ces cafés on tenait des conversations à double sens ou des propos impurs, ce qui n'arrive malheureusement que trop souvent.

Une autre fois quelques jeunes gens, à moitié ivres, vinrent à passer devant la maison, se disputant vivement. « Attends, s'écrie subitement le démon, je m'en vais les pousser à se battre. » Cinq minutes après, une violente bagarre se produisit, et par trois fois reprit de plus belle. Le possédé riait de toutes ses forces.

---

1. *M. Cahier Spies.*

Un jour, le diable interrompit subitement son bavardage et s'écria : « Silence, nous le tenons ! ».

— « Mais qui donc ?

— « Eh bien ! ce jeune homme, qui dans le café N... de Sélestat, est en train de danser. » Il nomma la rue et le café.

Puis subitement il cria : « A présent nous le tenons, maintenant il est chez nous ! »

On fit aussitôt une enquête à Sélestat et on découvrit qu'à l'heure même, dans le dit café, un jeune homme avait été frappé d'un coup d'apoplexie pendant la danse et qu'il était tombé raide mort.

A Illfurt il avait raconté ce qui suit : « Ce bouc de N... et sa femme sont allés dans la porcherie (l'église) pour faire les gloutons (communier). Ils avaient faim. A peine rentrés chez eux, ils ont commencé à se chamailler et à jurer comme des fous furieux. Les plus horribles jurons sortaient de leur bouche, comme des flocons de neige. Je me suis tordu de joie. Ils auraient pu le soir aller de nouveau dans la porcherie, car leur état était pire que le matin. J'ai mis leurs jurons dans une cassette pour les conserver. »[1] Un jour s'adressant à M. Spies: « Dites au Curé Lang de Sélestat, s'écria-t-il que j'ai beaucoup de plaisir avec ses paroissiens. On s'amuse bien aux environs de la tour aux sorciers. » En effet, les danses et toutes sortes de libertinage étaient fréquentes dans le quartier de Hexenturm (vieille tour au Nord de la Ville).

C'est ainsi qu'il exaltait outre mesure danses et bals, disputes et jurons.

---

1. *Relation de M. le chanoine Lang*, Sélestat

Le diable prophète

Il ressort clairement de ce que nous avons raconté que l'Esprit de l'Enfer connaît avec précision ce qui se passe à distance, voire même dans les pays les plus éloignés. Mais il est également très fort en histoire. Il faisait connaître souvent des événements, qui se sont déroulés dans un passé lointain, complétement inconnus des témoins présents. Bien plus il prédisait parfois des jours, des semaines à l'avance ce qui allait arriver, et la réalisation exacte de ces prédictions mettait tout le monde dans l'étonnement. [1]

Souvent il disait aux visiteurs à brûle pourpoint leurs méfaits passés, leur reprochait les péchés les plus secrets ; beaucoup s'esquivaient alors au plus vite sans tambour ni trompette. De temps à autre il se mettait même à prêcher. C'est ainsi qu'il dit un jour à un voisin : « Ivrogne que tu es, n'étais-tu donc pas là, quand le calotin a dit qu'on ne doit pas s'enivrer ? Tu es allé malgré cela à N..., pour te saouler. C'est toi, oui, c'est toi la cause que ta fille et tes bestiaux sont malades. »

Le jour des Rameaux, il sermonna un autre

---

1. Cf. *Journal de M. Spies.*

paroissien d'Illfurt : « Compagnon de la dive bouteille, n'as-tu pas entendu que le calotin a dit dans la porcherie qu'on ne doit pas aller à l'auberge C'est ainsi que tu obéis ? — N'es-tu pas allé dans l'auberge X... pour boire de la bière avec le boulanger de Flachslanden (village voisin) ? »

D'autres payaient plus cher encore leur curiosité. Ils s'enfuyaient tout pâles ou restaient comme frappés par le foudre, quand Satan leur révélait de terribles secrets ou reprochait de grandes fautes de leur vie passée, qu'ils croyaient absolument oubliées ou inconnues.

Le maire d'une localité des environs de Strasbourg dit un jour, après une séance du conseil municipal : « Y a-t-il, Messieurs, quelqu'un parmi vous qui veuille m'accompagner dimanche prochain à Schiltigheim, voir les possédés ? »

Plusieurs s'offrirent, quand l'un des conseillers fit remarquer : « Sachez, Monsieur le Maire, que le diable dit quelquefois de terribles vérités, à ce qu'on raconte. »

— « Eh bien ! dit le Maire, savez-vous quoi ? c'est aujourd'hui samedi ; allons à l'église nous confesser ; demain nous communierons à la première messe ; alors le diable ne pourra rien nous reprocher. ».

Ainsi fut fait. Le dimanche ils se rendirent à Schiltigheim. Ayant tiré le cordon de la sonnette, une sœur vint demander aux Messieurs ce qu'ils

---

1. *Relation de M. le chanoine Joseph Guerber, supérieur des Sœurs de la Charité.* Communiquée par M. le chanoine Brach-Hagenau.

désiraient. « Nous voudrions voir les possédés », répondit le Maire.

« Venez, messieurs, je vais vous conduire auprès d'eux. »

Quand la sœur eût ouvert la porte, le possédé s'écria : « Regarde-moi ça, voilà le Maire de X... avec l'adjoint et d'autres conseillers. Hein ! vous n'étiez pas bien rassurés, puisque vous êtes allés à l'église, vous faire racler la croûte de votre conscience. Mais il y en a un parmi vous, qui n'a pas bien fait son affaire, il avait volé des raves ! »

« Oui, mais j'ai restitué en donnant l'argent aux propriétaires, » répliqua l'homme en question tout effaré.

« Les gens n'ont pas reçu cet argent, reprit le démon. »

Et le maire d'ajouter : « Venez, Messieurs, allons-nous-en ; il pourrait bien encore me faire des reproches à moi aussi. »

En un clin d'œil, toute la bande s'était esquivée. L'épisode fut vite connu et le voleur de raves en fut pour son compte de persiflage.

[1] A plusieurs reprises Thiébaut prédit la mort d'une personne. Deux heures avant le décès d'une dame Muller, il se mit à genoux sur son lit et fit semblant de tirer sur la corde d'une cloche. Un autre jour il fit la même mimique : « Pour qui sonnes-tu donc ? » lui demanda-t-on.

— « Pour Grégoire Hunégel répondit-il.

1. *Cahier de M. le professeur Lachemann.*

C'était le père d'une demoiselle, qui était justement présente. Celle-ci s'écria indignée :

« Mais, petit menteur, mon père n'est pas malade ni mort, puisqu'il travaille en ce moment même à la construction du nouveau Séminaire de Zillisheim ».

— « Possible, mais il vient de faire la culbute » répondit-il, Vas y voir. ».

C'était exact. Cet homme, ouvrier maçon, avait fait une chute de l'échafaudage et s'était tué sur le coup à la même heure où l'enfant sonnait. Personne encore à Illfurt ne connaissait cet accident.

[1] Le samedi avant le troisième dimanche de carême, il annonça que le lendemain plusieurs centaines d'étrangers arriveraient à Illfurt, parce que la nouvelle s'était répandue que les enfants étaient délivrés de Satan. Le lendemain les visiteurs furent excessivement nombreux. Au soir, le démon manifesta une vive joie et poussa des cris enthousiastes, parce que tant de gens avaient manqué l'office à cause du faux bruit qu'il avait fait répandre.

Il parlait d'événements de vingt, trente et même cent ans en arrière, avec une assurance et une précision telle qu'on aurait pu croire qu'il en avait été le témoin oculaire.

M. Tresch avait été nommé maire d'Illfurt en janvier 1869. On ne le savait pas encore au village, que déjà le possédé s'adressait à lui comme à « Monsieur le Maire. » Peu avant le petit avait

---

1. *Brochure de M. le curé Brey.*

dit à sa mère : « Je suis tellement en fureur, que j'en « crève » presque.

— « Pourquoi donc ? » lui demande la mère.

— « Parce que ce salaud a été élu maire; les miens et moi en meurent presque de rage. »

Il parlait ainsi à l'heure même ou la nomination partait de la préfecture de Colmar.

Quand M. Tresch entra, il remit à Thiébaut des figues. M. Brey les couvrit de son chapeau et les bénit à l'insu de tous excepté de M. Tresch, puis il se se retira. Peu après Thiébaut se leva de sa chaise, se gratta la tête (c'était le signe précurseur d'une scène), alla se jeter sur son lit, et entra aussitôt, en convulsions. Comme il était à plat ventre et qu'il se cachait la figure, M. Trech le retourna sur le dos. Alors les yeux hermétiquement fermés, il dit d'une voix rauque et tout étrangère, en s'adressant à M. Tresch :

« Tu es un homme d'église, tu as été a *Siedlen* (Einsiedeln. — Notre-Dame des Ermites en Suisse).

— « Tu es un menteur », répliqua M. Tresch, dis-moi où j'ai été. »

— « A Stadt. »

— « Dans quel Stadt ? »

— « A Schlet » (Schlettstadt — Sélestat).

C'était exact. Et le petit d'ajouter :

« Tu as été également chez les chiffonniers, (c'est ainsi qu'il appelait les Capucins); tu leur as apporté de l'argent, pour faire des chiffons; — (faire dire des messes) et pour me chasser et ils n'ont pas voulu venir. Je ne m'en irai que quand Brey me chassera, mais d'ici là je ne quitterai pas

les petits chiens, dussé-je me retrancher dans l'ongle de l'orteil de l'un d'eux.

En effet, M. Tresch était allé peu auparavant au couvent des capucins de Dornach près Bâle, et avait prié le Père Gardien de dire deux messes pour la délivrance des possédés. Personne à Illfurt ne le savait en dehors de M. Brobeck, qui l'avait accompagné. Puis il se moqua des deux voyageurs d'un air menaçant, ce qui procura à M. Tresch l'occasion de lui répéter ce qu'il lui disait souvent :

« Tu sais que je ne te crains pas, je me moque de toi et de tous les tiens. Je vous défie tous ensemble »

Durant une crise extraordinairement violente, le démon fit savoir que plusieurs prêtres, dont il donnait les noms et la paroisse, avaient écrit à son sujet à l'évêque et à l'autorité civile :

« Le calotin de X... et celui de Z... ont écrit au grand calotin qui porte le grand bonnet, et le grand bonnet a envoyé la réponse à Mulhouse, au sujet des petits chiens », (les deux petits possédés).

Se tournant vers l'une des sœurs Gardes-Malades il ajouta : « Toi, brailleuse, avec tes crottins à la queue de chat (chapelet), tu ne passeras plus trois nuits, ici, dans la petite chambre à côté. »

Grand fut l'étonnement des personnes présentes, des sœurs surtout, qui ne se doutaient pas d'un changement de résidence. Le soir même une lettre du couvent vint enjoindre aux sœurs de faire leurs adieux aux malades et de retourner à Mulhouse, dans les quarante-huit heures.

Un jour le petit Joseph dit à M. Tresch :

« Je vais te rappeler un épisode de ta jeunesse.

Tu es allé dans la forêt, un jour, pour couper du bois et un serpent vint ramper près de toi.

— « Qu'en ai-je fait ? » demanda M. Tresch.

— « Tu lui as coupé la tête, en invoquant les trois noms (de la Sainte Trinité). Sais-tu que tu as alors tué l'un de ma clique ? Si tu ne l'avais pas fait mourir en invoquant les trois noms, tu te serais égaré et jamais plus tu n'aurais trouvé d'issue. »

M. Tresch s'en souvenait parfaitement.

[1] Une autre fois M. Tresch s'était rendu dans la forêt pour chercher des rosiers sauvages, afin de les replanter dans son jardin. Il avait avec lui un chien de basse-cour. A l'entrée de la forêt il trouva un homme de fort mauvaise mine, ayant aussi avec lui un petit chien noir. Le soir du même jour M. Tresch alla voir les enfants. L'un d'eux lui dit :

« Tu as rencontré un homme avec un chien à telle heure à l'entrée du bois ? »

« Oui, mais qui te l'a dit ? ».

« Eh, qui me l'a dit. C'était moi. »

« Toi ? »

« Oui, moi »

« Que faisais-tu donc là ? »

« Je t'attendais, et tu as eu de la chance d'avoir de la saleté (chapelet) dans ta poche, car sans cela je t'aurais donné une rossée, dont tu te serais souvenu longtemps ».

« Et pourquoi ? »

« Parce que tu portes trop d'intérêt à ces deux petits chiens, que tu racontes tout ce qui se passe

1. *Cahier de M. le professeur Lachemann.*

et que tu l'écris même à d'autres personnes ». Puis il ajouta !

« As-tu remarqué que ton chien ne flairait pas le mien ? »

« Oui, mais je n'y ajoutais aucune importance, dis-moi pourquoi ? »

« C'est que mon chien était aussi un des nôtres. Si tu avais fait attention, tu aurais remarqué que cet homme n'avait pas de pieds »

En effet M. Trech ne s'en était pas aperçu. Une autre fois en se rendant dans la forêt avec son gros chien de garde pour couper des églantines il fit encore la rencontre d'un homme de mauvaise mine accompagné d'un petit chien. M. Tresch le salua d'une parole; il répondit fort sèchement. Quand il fut passé le maire le suivit des yeux et il lui parut très suspect. Quand il se leva le lendemain, il sentit aux deux talons une douleur, comme si on les lui avait percés. Il eut la pensée d'y mettre de l'eau bénite, et le soir la douleur avait disparu. Les enfants lui racontèrent plus tard que l'homme qu'il avait rencontré était leur maître et le petit chien un de ses satellites.

« N'est-ce pas, s'écrièrent-ils, ton gros chien n'a flairé ni l'homme ni son petit chien ». C'était vrai.

M. Tresch, lorsqu'il était âgé de 8 à 9 ans, avait vu dans le cimetière situé assez loin du village, une grande flamme venant à lui ; il en eut peur et se sauva. Un jour qu'il faisait une visite aux enfants, il demanda à l'un d'eux l'explication de cette vision. Le possédé répondit :

« C'était le comte (homme marquant d'Illfurt, qui fut attaché à la queue d'un cheval, traîné par les

rues, et qui perdit la vie par ce supplice) qui voulait te montrer où il avait caché son argent. Il s'est encore manifesté à d'autres qui ont eu peur comme toi aussi ; cet argent est toujours au même endroit et y restera encore longtemps. »

Mais, lui dit M. Tresch, puisque tu sais où il se trouve, dis-le moi ».

« Non ».

« Pourquoi ? »

« Parce que tu le donnerais au calotin et vous feriez bâtir une grande porcherie ? »

Deux élèves de Moissac (Tarn-et-Garonne) étudiants à Besançon, étaient venus faire un voyage à Saint-Hippolyte, pendant leurs vacances de Pâques. M. Lachemann leur donna une lettre de recommandation pour M. Tresch, afin de leur faire voir les enfants. Ils se rendirent à la maison Burner et y restèrent jusqu'à une heure du matin. Surpris d'entendre Thiébaut parler avec une grosse voix d'homme sans remuer les lèvres, ils adressèrent aux enfants des questions dans le patois de leur pays, patois qui ressemble beaucoup à l'espagnol. M. Tresch ne put comprendre. Mais l'enfant répondit exactement en français à toutes leurs questions. Ils lui demandèrent enfin d'où ils venaient et où ils allaient, les possédés leur répondirent en allemand :

« Tu n'as pas besoin que je te le dise, car tu vas tout rapporter aux calotins ».

Un jour le démon dit à M. Tresch : « Tu es un homme des Quatre-Temps, je ne puis te souffrir. Si l'on n'avait pas fait déchirer des chiffons (dire des messes) pour toi, tu me verrais dans ma forme de

diable. » M. Tresch était effectivement né aux Quatre-Temps, circonstance inconnue à Illfurt.

Le possédé racontait parfois des traits se rapportant aux commencements du genre humain, en tout conformes au récit de la Bible. Il disait avoir assisté à la tentation de nos premiers parents ainsi qu'à la destruction de Sodome et de Gomorrhe. Il racontait tout exactement comme la Bible le rapporte. Il parlait aussi d'Adam et d'Eve et ajoutait : « Tu n'aurais pas besoin de brailler (prier), ou de souffler à travers la grille (te confesser), si je n'avais pas cueilli la pomme pour Eve ».

[1] De temps à autre, il parlait de l'histoire des temps passés : « Durant la guerre des Suédois, on n'a pas détruit la vieille porcherie (la chapelle du cimetière) mais on y a tué le calotin à l'autel, au moment où il tenait l'ostensoir. Un soldat s'apprêtait à trancher la tête à la *Grande Dame*, quand il tomba en arrière et creva. Je l'ai emporté avec bien d'autres. La *Grande Dame* ne souffre pas qu'on vole dans la porcherie ».

Il donna encore bien des détails sur les crimes horribles, commis dans le passé à Illfurt.

C'était le 12 mars 1868. M. Tresch se trouvait encore près des enfants, qui étaient tout calmes. Subitement le Malin fit son apparition : « Me voici ! » cria-t-il avec une voix d'homme enrouée, mais sinistre.

— « D'où viens-tu ? » demanda M. Tresch.

— « De chez Garell ».

1. *Journal de M. Spies.*

— « Qui est-ce Garell » ?

— « Un relieur. »

— « D'où ? »

— « De l'endroit des deux qui viennent te voir quelquefois. » — (Sélestat).

— « De quels deux veus-tu parler ? »

— « Du grand et du vieux. »

— « Quel est leur nom ? »

— « Canisi. (M. Spies). Je ne sais pas le nom de l'autre (M. Martinot), il me dégoûte. »

— « Qu'as-tu fait chez le relieur ? »

— « Je suis resté toute la journée chez lui. Il était en train de relier un beau livre, dans lequel il aimait à lire. J'en était bien aise ; toute la journée je suis resté à ses côtés. »

— « Demeure-t-il loin du grand ? »

— « Non, quelques maisons seulement plus loin. »

— « Ne vas-tu pas aussi chez le grand ? »

— « Non, la porte est trop basse pour que je puisse y pénétrer. »

— « De quoi as-tu encore peur chez le Grand? »

— « De la *Grande Dame*, qui est à l'extérieur. »

— « Et que fais-tu du vieux ? »

— « Je ne veux rien savoir de celui-là, il me dégoûte trop ».

— « Ne vas-tu pas chez lui également ? »

— « Non, il porte quelque chose, qui m'en empêche. »

— « N'est-ce pas le crucifix, que tu as déjà vu ici ? »

— « Non, c'est quelque chose que le calotin élève en l'air, et ça me piquerait, si j'allais chez le vieux. »

Il s'agissait d'une relique de la vraie croix, dans un petit reliquaire en argent, en forme de croix.

Quand M. Spies eut appris de M. Tresch le récit de cette conversation, il se rendit aussitôt chez le relieur Garell, qui demeurait dans son voisinage, rue des Chevaliers, et lui demanda si, tel jour, il n'avait pas relié un livre dans lequel il avait lu. M. Garell, ne se souvenant plus exactement, consulta son registre et répondit qu'il avait en effet ce jour-là relié une Bible protestante pour le pasteur de Sélestat, et qu'il y avait lu des passages. M. Spies lui montra alors la lettre d'Illfurt. Le relieur s'écrie, comme frappé par la foudre : « Comment se fait-il que le diable s'occupe de moi ? »

M. Martinot, qui avait accompagné M. Spies, dit alors qu'il n'y avait rien d'étonnant à cela, étant donné la doctrine de l'Eglise, d'après laquelle le démon rôde autour de nous, comme un lion rugissant, cherchant une proie à dévorer. Et il lui parla plus longuement de la nature des esprits de l'enfer, de leur mystérieuse influence sur les destinées de l'homme.

M. Garell lui dit : « Je vous autorise à dire que le fait est vrai, seulement taisez mon nom »

Sur cela M. Martinot se retira et laissa livré à ses frayeurs le pauvre homme, qui, parait-il, raconta dans sa famille en présence de ses petites filles ce qui venait de se passer. Celles-ci arrivées en classe le dirent à leurs compagnes. Bientôt tout le monde connut l'histoire et celui à qui elle était arrivée. Car au sortir de l'école toutes les petites filles n'eurent rien de plus pressé que de raconter à qui voulait l'entendre que le diable avait été chez

Garell et avait (à 15 lieues de distance) révélé ce qu'il avait fait. Le relieur en fut vivement contrarié, et oubliant que lui-même avait tout divulgué par son indiscrétion, crut que M. Martinot l'avait ébruité et alla s'en plaindre au procureur impérial. Ce magistrat invita M. Martinot à venir le trouver, ce que ce dernier fit aussitôt et il se justifia sans peine.

[1] Le démon ne cachait pas non plus sa manière de voir en politique. Il n'aimait pas l'empereur Napoléon III, probablement parce que l'empereur entretenait alors de bonnes relations avec le Pape. A diverses reprises, il manifestait au contraire ses préférences,pour le régime républicain, car souvent il saluait les visiteurs par ces mots : « Liberté, Egalité, Fraternité ! — Vive la République ! » M. Spies lui dit : Tu es un sot; tu ne comprends pas ce que tu dis. Pourquoi crier ainsi ?

« Oh, certes, je comprends, répondit-il en allemand, Vivent la Liberté, l'Egalité, la Fraternité; c'est un temps favorable pour nous autres. »

Le 24 juillet 1798, le tribunal révolutionnaire de Colmar avait condamné à mort, M. l'abbé Jean Bochelen, vicaire de Seppois-le-Bas, et originaire d'Illfurt. Le motif apparent avait été l'infraction à la loi sur l'émigration; le motif réel, la haine de la religion. On le fusilla le soir du même jour dans la sablière, hors la ville. Les amis conservent comme de vraies reliques les objets ayant appartenu au

1. *Journal de M. Spies.*
2. *Archives paroissiales.*

confesseur de la Foi ; la famille Bochelen reçut la chemise ensanglantée.

Le 28 juillet 1842 un violent incendie détruisit plusieurs maisons à Illfurt. Une des maisons de la dite famille Bochelen entre autres fut la proie des flammes. On put cependant sauver la caissette contenant le calice, les lettres, le bréviaire et d'autres objets du vicaire mis à mort par les révolutionnaires. Mais une relique précieuse, la chemise ensanglantée du martyr, disparut, quelqu'un l'avait volée.

Toutes les recherches étaient restées sans résultat. M. le Professeur Lachemann demanda un jour à Thiébaut : « Dis donc, Thiébaut, connais-tu Bochelen ? »

« Ne me parle pas de ce Ritter-Stritter (combattant-chevalier), répond le possédé. Je ne veux pas entendre parler de lui. Dans trente ans d'ici, quand on le déterrera, on parlera déjà assez de lui. »

Trente ans après, en 1897, on édita le livre écrit par M. le curé Soltner, successeur de M. Brey, intitulé : « Jean Bochelen, le dernier martyr de la grande Révolution en Alsace. » Cet ouvrage sauva de l'oubli le souvenir de ce héros et glorifia à nouveau ses admirables vertus. Devant le nouveau presbytère, on érigea un superbe monument au noble Confesseur de la Foi ; un médaillon en cuivre, enchâssé dans le socle, représente la scène de l'exécution.

« Ce monument fut béni solennellement le 24 juillet 1898 au centenaire du martyre de M. Bochelen. Toute l'Alsace parla alors de ce héros de la

Foi, dont le souvenir est resté bien vivant dans toute la population.

« La prophétie du démon avait été faite 30 ans auparavant en avril 1868 ».

Quelques jours après la visite du professeur Lachemann, un petit-fils de la famille Bochelen demanda au même possédé : « Thiébaut, qu'est-il advenu de la chemise de Bochelen ? »

— « Tais-toi, cria l'enfant, un brave garçon (brave au dire du diable) l'a volée (lors de l'incendie), autrement on en aurait par après fait *des capsules de héros.* » (des reliquaires).

Quand il fut fusillé, la cervelle de l'abbé Bochelen s'étant répandue à terre, quelques personnes la ramassèrent et la conservèrent comme une relique. Quand on la montra à l'un des possédés il dit : « C'est un chevalier celui-là. Ils ont ramassé sa cervelle comme les chats quand ils s'emparent d'une proie. »

Nouvelles ruses

[1] Le sort des pauvres garçons était bien triste. L'esprit infernal les torturait affreusement, surtout quand il était en fureur à cause d'une médaille ou de quelque autre objet bénit. Le possédé n'avait alors plus d'égards pour personne; il déchirait ou cassait tout ce qui lui tombait sous la main. Si quelqu'un essayait d'opposer la force à sa sauvagerie, il se défendait avec la plus grande violence et c'était une tâche extrêmement difficile que d'en venir à bout. Le démon avait déclaré à diverses reprises, qu'il résiderait plus volontiers dans un homme fort, à l'âge mûr; qu'alors on ne pourrait pas le maîtriser si facilement, mais comme il demeurait dans un enfant, il n'avait pas le droit d'user d'une force plus grande que celle que permettait l'âge du garçon.

Satan en voulait particulièrement à M. Tresch, qui venait presque tous les jours faire sa visite aux possédés : « J'ai encore un compte à régler avec celui-là », dit-il un jour que le maire venait de partir. Peu après une de ses vaches se cassait

1. *Archives paroissiales.*

la jambe. « Voilà pour commencer; il en suivra d'autres. »

A quelques jours de là, deux veaux lui crevèrent. « Voilà encore quelque chose pour lui, ricana le diable, mais ce n'est pas fini. » Il se passa un temps considérable, puis le maire, tombant sur l'escalier, se cassa l'avant-bras. Tandis que l'accident se produisait, le démon, le racontait déjà d'un ton moqueur aux personnes présentes. Une fois Satan dit à M. Tresch en l'injuriant.

« J'enverrai mes satellites auprès du Curé pour l'exciter si bien contre toi que tu ne viendras plus jamais ici. »

« Je ne crains ni tes satellites, ni toute la puissance infernale, lui répondit-il ; avec le secours de Jésus et de Marie, je vous repousserai tous dans l'abîme ».

En mars 1868 M. Tresch avait acheté un porc. La bête avait toujours été bien portante. Dès le surlendemain de l'achat, plus aucune envie de manger, la pauvre bête dépérissait. Le vétérinaire ne trouva point la maladie. C'est alors qu'il vint au maire l'idée d'expliquer l'histoire d'une autre façon. Il suspendit une médaille bénite de Saint-Benoît dans la porcherie ; la bête se remit aussitôt et mangea comme auparavant. A la prochaine visite de M. Tresch dans la maison Burner, le démon déclara : « A présent je n'ai plus le droit d'entrer chez toi ; nous sommes obligés de voltiger par-dessus le toit, depuis que tu as suspendu de la saleté dans ton étable. »

L'année précédente M. Tresch, qui était épicier, remarqua qu'un tonneau de sirop était crevé et que le sirop s'était répandu dans la cave. Satan lui

rappela cette circonstance et lui dit qu'il avait eu sa part de sirop, parce que dans sa préoccupation M. Tresch n'avait pas pensé aux âmes du purgatoire.

[1] Une autre fois le domestique vint en toute hâte avertir M. Trech que son plus beau cheval se roulait à l'écurie en proie à de terribles convulsions. M. Tresch y court, il essaie avec le domestique de relever le cheval, mais vains efforts. La crise continue. Alors l'idée lui vint que le malin lui jouait un tour, et aussitot il recourt à un remède efficace; il prend de l'eau bénite et en lave l'échine du cheval, celui-ci se calme immédiatement et se relève spontanément; il était complètement guéri.

M. Tresch avait reçu en présent un tout jeune chien de chasse. Peu de jours après la pauvre petite bête, couchée dans son panier, se mit à gémir et à pousser des cris plaintifs. On accourt et on vit qu'une enflure douloureuse s'était produite à son museau, comme s'il avait été piqué par une guêpe, on n'en fit pas grand cas. Mais le chien redoublant ses cris et ses gémissements, on vint encore l'examiner. Toute sa tête ne ressemblait plus qu'à une boule informe ou l'on ne distinguait plus rien. Supposant que c'était un coup de l'esprit infernal on alla chercher de l'eau bénite et on en lava la tête du petit chien. Cinq minutes après l'enflure avait complètement disparu sans laisser aucune trace. — Le mauvais esprit faisait de temps en temps du tapage dans d'autres maisons d'Illfurt.

---

1. *Cahier de M. Lachemann.*

La famille Brobeck, voisine des Bumer, s'était dévouée dès le début aux pauvres possédés ; c'en fut assez pour devenir l'objet des tracasseries du démon. Un samedi, vers le milieu de la nuit, toute la famille fut réveillée par un bruit extraordinaire dans la chambre supérieure ; c'était comme si l'on y dansait avec fureur. On se lève en toute hâte et l'on court voir ce qui s'y passe ; il n'y avait personne, tout était à sa place, rangé comme toujours, nulle trace de désordre. On ne tarda pas à avoir la solution de l'énigme et par celui-là même qui en était l'auteur. Le lendemain dimanche soir, le père Brobeck se présente chez les possédés. A peine parait-il dans la chambre que Thiébaut lui crie d'un ton narquois : « Hein, nous avons été chez toi la nuit dernière, nous t'avons fait un joli sabbat ».

« C'est donc vous qui avez fait ce tapage ? lui dit M. Brobeck. — « Eh oui, nous avons dansé, il y avait de la place dans la chambre, elle était vide.

Une autre fois il fit périr en deux nuit les abeilles de vingt ruches appartenant à M. Brobeck. Les abeilles avaient la tête coupée. Satan ayant avoué que cette étrange opération était son œuvre M. Brobeck fit bénir le rucher et cette bénédiction paralysa aussitôt la puissance de l'ange destructeur. « Je ne puis continuer d'assouvir ma haine, s'écria-t-il en gémissant, ma vertu de nuire a été neutralisée par les simagrées du calotin. »

Un autre jour le démon s'amusa à extraire aux mêmes Brobeck, les amandes d'une grande quantité de noix ; particularité remarquable, on trouva les coques absolument fermées et marquées d'une légère égratignure.

Marie-Anne Kleiber, une voisine, était en train de couper des tranches de pain pour le potage. Catherine, la sœur aînée, assise près de la fenêtre,vit une souris se glisser dans la chambre : « Marie-Anne, cria-t-elle, une souris ! écrase-là ! » La petite obéit, mais à l'instant ses pieds et ses jambes s'engourdissent, comme paralysés. Catherine soupçonnant un vilan tour de Satan et voulant en avoir le cœur net, alla consulter les possédés. Ceux-ci l'eurent à peine aperçue qu'ils s'écrièrent : « Hein ! la souris ! » lui révélant ainsi le secret, au sujet duquel elle venait les questionner. Après trois jours de souffrance la famille fit bénir la maison; la malade se frotta avec de l'eau bénite, et la guérison fut aussi parfaite qu'instantanée.

Leur père Benjamin Kleiber, maréchal-ferrant à Illfurt et très brave homme avait une grande confiance en l'eau bénite et en faisait avec sa famille un saint et fréquent usage; il en avait toujours une bouteille pleine sur une étagère dans la chambre d'habitation. C'en fut assez pour avoir sa part des vexations du diable, car celui-ci fit au brave homme par la bouche d'un des possédés la menace qu'il lui renverserait son eau sale », son « ordure », et il tint parole. Un beau jour, peu avant le diner, la mère envoya un de ses enfants dans la chambre chercher quelque chose; l'enfant y court, mais bientôt revint auprès de sa mère et lui annonçe qu'il a trouvé la bouteille brisée par terre et l'eau bénite sur le plancher. A la première visite de M. Kleiber chez les possédés le diable lui raconta d'un air satisfait qu'il avait renversé « son ordure ».

La famille Zusbarch avait non moins à souffrir des vexations de l'esprit des ténèbres. Leur domestique, entrant un jour dans l'étable à vaches y trouva une chèvre à long poils. Il courut aussitôt aussitôt en avertir son maître en le priant de venir voir. Le père Zusbach qui ne croyait pas à ces apparitions, n'y alla pas. Peu de jours apès le domestique retrouva encore la chèvre parmi les vaches ; il en avertit le maitre lui disant : « Venez maintenant, la chèvre est là ». M. Zusbarch se rendit avec le domestique à l'écurie, mais quand ils y entrèrent, la chèvre s'esquiva. Les enfants Zurbach la poursuivirent ; mais arrivée dans la cour, elle disparut.

Cette même famille Zusbach fut encore cruellement éprouvée : la moitié de leurs bêtes à corne et deux magnifiques chevaux périrent en ce temps là. On attribuait tout cela à l'influence maligne des démons, qui bouleversaient alors Illfurt.

[1] Le diable prenait un vif plaisir à voir des figures de chiens ou de serpents. Il en traçait parfois des modèles très curieux, à la craie ou au crayon : « Nous en avons de cette espèce en enfer, disait-il, ce sont nos patrons. ».

Un jour Thiébaut se plaignit à la sœur qui le soignait : « Ma sœur, j'ai des poux. » La sœur l'examina attentivement et vit sur la tête de l'enfant une multitude de poux rouges. Elle se mit avec trois autres personnes à promener peigne et brosse sur la tête du pauvre malade. Mais plus

1. *Archives paroissiales d'Illfurt.*

elles écrasaient de vermine, et plus les petites bêtes devenaient nombreuses. Alors le père cria tout indigné : « Attends, Satan, je vais te chasser avec tes sales poux. » Il alla chercher de l'eau bénite, en aspergea la tête de l'enfant en disant : « Au nom de la Très-Sainte Trinité, je t'ordonne de quitter mon enfant ». Au même instant les poux disparurent. Le même moyen réussit admirablement pour Joseph, qui commençait aussi à se plaindre de la vermine.

Lorsqu'il venait un visiteur n'ayant sur lui aucun objet bénit, sa montre s'arrêtait d'habitude et le démon se moquait de lui. M. Tresch lui ayant demandé, pourqoi il ne lui jouait pas le même tour, le diable répondit : « Je le ferais bien si je pouvais ! »

[1]Les enfants eurent une assez longue période de calme durant l'été 1868. Le 22 juillet le démon avait dit : Je m'en vais mais je reviendrai à la Catherine (25 Nov.). C'est en effet à partir du 25 Nov. (date de Sainte Catherine) que les crises recommencèrent. Cela ne veut pas dire que les pauvres enfants étaient délivrés de leur hôte infernal ; mais l'action du démon ne se manifestait plus par des convulsions ou des crises violentes. Ce fut aussi le même jour de la Sainte Catherine que les trois années précédentes, les enfants tombèrent malades pour plusieurs mois.

Lorsque la crise eut repris, M. Tresch demanda au mauvais génie :

---

1. *Journal de M. Spies.*

— « Où étais-tu pendant cet été ?

— « J'ai fait beaucoup de commissions.

— « As-tu été en Espagne ? » (on sait qu'il y avait eu une révolution).

— « Oui, c'est là que nous avons eu le plus à faire. Il y a pas mal de chutes (apostasies.)

— « As-tu coopéré aux machinations qui ont fait chasser la reine ?

— « Parfaitement.

— « Et pourquoi donc ?...

— « Parce que là-bas il y a presque dans chaque maison un calotin.

— « Y en a-t-il donc tellement « plus qu'ici ? »

Là-dessus il répondit à M. Tresch : « Si je réussissais à te gagner toi et le calotin d'ici, je pourrais rester. Mais tu es un dur à cuire, comme aussi le Spitz (Spies) de Sélestat et le grand brailleur (Martinot)...

— « Dis, n'est-ce pas que la Sainte Vierge me protège et assure ma persévérance ?...

— « Tais-toi, silence ! » s'écria-t-il alors.

Dans une autre circonstance le diable avoua avoir aidé dans ses crimes Troppmann, le bandit fameux qui avait assassiné toute une famille.

Le Martyre des Enfants

Le triste état des deux possédés constituait pour eux un véritable martyre. Le seul fait de les voir inspirait une grande pitié et frappait d'épouvante. Durant les deux premières années, ils durent presque toujours garder le lit.

[1] Deux ou trois fois l'heure ils croisaient les jambes d'une manière tout à fait anormale, les enlaçant comme les fils d'une corde et les tenant si serrées qu'il était impossible de les dénouer. Puis subitement, les jambes s'écartaient avec la rapidité de l'éclair. Parfois ils se mettaient sur la tête et les pieds en même temps et soulevaient le ventre bien en l'air. Aucune pression n'était capable de donner au corps sa position naturelle, jusqu'au moment où il plaisait à Satan de laisser sa victime en repos.

Souvent, quand les enfants étaient au lit, ils se retournaient vers la muraille, faisaient des grimaces diaboliques à ceux qui leur parlaient ou qui cherchaient à les distraire. Lorsqu'on glissait un chapelet sur l'un des possédés endormis, l'enfant dis-

---

1. *Cahier de M. le professeur Lachemann.*

paraissait instantanément sous la couverture et ne réapparaissait pas avant que le chapelet fut enlevé. Le possédé était-il assis sur une chaise, celle-ci était fréquemment soulevée en l'air avec lui, puis retombait violemment : la chaise volait dans un coin et l'enfant dans un autre. La mère Burner elle-même, assise sur un banc à côté de son petit, fut ainsi soulevée avec lui, puis projetée dans un coin, sans en ressentir le moindre mal. Le corps se gonflait parfois au point d'éclater ; le possédé se mettait à vomir et rendait de l'écume, des plumes, du varech. Ses habits étaient souvent tout couverts de ces plumes, qui empestaient toute la maison.

[1] Dans la cour ou dans le jardin, les enfants grimpaient souvent, agiles comme des chats, sur les plus faibles branches, qui ne cassaient jamais. Dans la chambre des possédés une chaleur atroce, insupportable, se répandait de temps en temps brusquement ; il ne s'y trouvait cependant pas de poële. Quand on en manifestait de l'étonnement, le diable criait en riant : « Hein ! je chauffe bien ! N'est-ce pas que chez moi, il fait chaud ! »

La mère couchait dans la même pièce que les petits ; la chaleur lui devenant insupportable, elle se levait pour asperger le lit d'eau bénite. La température normale revenait aussitôt et on pouvait alors se reposer. Les sœurs garde-malades ont souvent éprouvé la même chose. Quel doit donc être le feu de l'enfer, allumé pour torturer les anges réprouvés ? On songe aux paroles du prophète :

1. *Notice de M. le curé Brey.*

« Qui pourra rester dans le feu dévorant, dans le brasier éternel ? (Isaie, XXXIII, 14.).

Les bonnes sœurs de Niederbronn, Sévère et Methula, avaient une rude corvée à donner leurs soins aux possédés. Tantôt des mains invisibles arrachaient les rideaux des fenêtres et celles-ci solidement fermées cependant, s'ouvraient brusquement ; tantôt chaises, tables et autres meubles étaient renversés et traînés à travers la chambre par le Malin Esprit ; tantôt la maison toute entière était ébranlée comme par un violent tremblement de terre.

S'il survenait un prêtre ou quelque chrétien fervent, aussitôt les possédés rampaient en toute hâte sous la table ou sous le lit, ou encore sautaient par la fenêtre. Lorsque, au contraire des esprits forts ou libre-penseurs, venaient voir les malades, ceux-ci témoignaient une vive joie et criaient : « En voilà un des nôtres. Tous devraient leur ressembler ; nous en serions bien contents. »

Après que Thiébaut fut arrivé dans l'établissement Saint-Charles, le démon ne souffla mot, trois jours durant. Le quatrième jour seulement, il cria vers 8 heures du soir : « Je suis là et suis très furieux ! » — « Qui es-tu ? » demanda la sœur qui veillait.

« Je suis le Prince des ténèbres. »

La voix ressemblait aux beuglements d'un veau qu'on étrangle.

[1] Quand le garçon entrait en colère, il prenait alors

1. *Journal de M. Spies.*

un aspect terrifiant. Il n'avait plus d'égards pour personne, même pour sa mère. Il déchirait ses habits, cassait tout ce qui lui tombait sous la main, jusqu'à ce qu'on eût réussi à le maîtriser. Lui donnait-on un habit avec une médaille cousue dans l'étoffe, il n'avait rien de plus pressé que de déchirer la doublure, de battre le vêtement pour faire tomber la médaille. Il était tellement sourd qu'un jour où M. le supérieur Stumpf venait de décharger un pistolet tout près de son oreille, il s'écria : « Oh ! le malin ! il veut tirer des coups et n'y réussit pas ! »

M. le Supérieur vint un jour en voiture avec un curé de Strasboug pour voir le malade. Thiébaut battait tout juste la générale sur les carreaux de la fenêtre. Ayant aperçu l'attelage de loin, il ricana : « Ah ! voilà le salaud. Attends, je m'en vais lui en jouer un tour. » Deux secondes après une roue se détacha ; nos deux Messieurs durent descendre de voiture et faire le reste du trajet à pied.

Jouer de vilains tours à d'autres, torturer les « petits chiens » (Thiébaut et Joseph), les martyriser, telle était l'occupation de l'esprit infernal. Cet état de choses devait durer plus de quatre ans, parce que dans la grande capitale, il y avait des Messieurs, qui ne voulaient pas croire aux possessions démoniaques, même après le compte-rendu de la première enquête officielle. Quelques mois plus tard seulement on fit une seconde enquête ; celle-ci devait enfin mettre un terme à ce douloureux martyre par la délivrance définitive des deux pauvres victimes.

[1] Un jour, un officier d'un régiment d'Afrique, en garnison à Mulhouse, vint, poussé par la curiosité, voir les deux enfants. Ceux-ci, voyant le brillant officier, lui firent dans un langage du plus pur français, un examen de conscience si précis, si détaillé, que le militaire en resta coi, prit la fuite et se convertit sérieusement. La même scène se reproduisit pour un inspecteur des écoles de Mulhouse et deux autres messieurs de la même ville, que la curiosité avait amenés à Illfurt. Les extravagances du démon ont fait d'eux dans la suite de très bons chrétiens.

Le 3 mars 1868, c'était un mardi matin, le père Burner se rendit au marché à Mulhouse. A peine arrivé dans la ville, un petit bonhomme, marchand ambulant, vendant du fil et des aiguilles, connu dans toute la région, vint à lui et lui fit ces amères reproches :

« Tu es toi-même responsable du malheur de tes enfants ; tu fais le charlatan avec eux. » Et il continua sur le même ton. Le père Burner se défendit de son mieux, mais ne réussit pas à convaincre son interlocuteur. De retour à la maison, il entendit le possédé lui crier de loin ! « Ah, ah ! hein, le petit camelot t'en a fait une scène ; il t'a dit que tu faisais le charlatan avec tes enfants ! »

— « Etait-ce aussi l'un des tiens ? » demande alors le père.

— « Oui, je l'ai déjà pris dans mes filets. »

« Eh bien ! alors, je vais dire de suite un *Pater*

1. Cf. *Journal de Spies.*

pour lui, afin de le sauver, et je ne lui garderai pas rancune pour sa grossièreté. » Et le père Burner récita sur le champ son *Pater*. Satan se mit aussitôt à gémir : « Malheur ! Voilà que mon filet se déchire, et mon homme m'échappe. »

Un jour d'abstinence, Thiébaut réclama vivement de la viande, et disait en très bon français : « Va me chercher de la viande, ou je sors par la fenêtre. » Jamais il n'avait demandé de la viande un autre jour.

Il avait la prière en horreur. M. Tresch avait apporté un vieux manuel de prières de l'année 1646, qui contenait quelques formules énergiques contre les mauvais esprits. A peine l'eut-il ouvert, que les possédés l'agonisèrent de toutes sortes d'injures.

« Ah ! nous en sommes là, dit alors M. Tresch ; eh bien ! puisque tu commences, je m'en vais continuer. »

Les possédés sursautèrent sur leur lit en criant : « Tu apportes tout le temps de ces vieux, de ces sales bouquins », et Thiébaut d'ajouter : « Tu me mets hors de moi, je ne puis plus t'entendre, je deviens fou ; qu'on me conduise à Stephansfeld », (maison d'aliénés près de Strasbourg.)

Ils firent semblant de sauter sur leur adversaire, de le mordre et de le griffer. M. Tresch leur tendit la main, en leur enjoignant d'y frapper, s'ils en avaient le courage. Ils frappèrent en effet, mais toujours à côté, tantôt à droite tantôt à gauche.

Du reste les possèdés ne réussissaient que rarement à mettre à exécution leurs vilains projets contre leurs adversaires. Un jour cependant, c'était

à Saint-Charles, Thiébaut parvint à griffer légèrement M. l'abbé Schrantzer, qui le contredisait M. Schrantzer ne fit pas attention à la petite blessure, qui, du reste, ne l'incommodait guère. Mais quand le doigt s'enfla démesurément le deuxième jour et lui causa de violentes douleurs, il prit peur et lava la blessure avec de l'eau bénite. Le lendemain la douleur avait disparu. En une autre circonstance, l'enfant prit une chaise et la lança contre l'abbé Schrantzer. Pour un rien il l'eût frappé à la tête Comme Thiébaut voulait essayer, une seconde fois, le prêtre lui toucha la main avec de l'eau bénite. Le possédé lâcha la chaise, et se sauva dans un coin, en murmurant et en grognant.

A Notre-Dame des Ermites

En mai 1868 les enfants étaient très méchants et comme furieux. Ils tenaient un langage grossier et parfois dégoutant, de sorte que le Maire et M. Brobeck se décidèrent à conduire Thiébaut à N.-D. des Ermites pour le faire exorciser. Personne au village n'en savait quelque chose sauf les personnes intéressées au voyage.

Le lendemain, 22 mai, l'aîné dit à M. Tresch : « Toi et Lien (le curé d'Orschwiller, qui les accompagna), vous voulez me conduire au-delà des montagnes ; cela ne me plaît pas, je n'irai pas. Quoi ? Je devrais entrer là ! » (dans le couvent de N.-D. des Ermites).

Le cadet dit alors : « Je vais me marier ! » — Et l'aîné de lui répliquer : « Oui, avec l'enfer. Mais moi ?... M. Tresch lui dit à son tour : «Toi tu iras aux noces ; puis-je y venir aussi ? » — « Oui, répondit Thiébaut, toi et Lien. » — « Et qui encore ? » ; continua le Maire. — « Et encore quelques autres, mais gare à vous, la montagne est haute. —» « Je ne crains pas tes menaces », finit M. Tresch.

Or les enfants ne pouvaient rien savoir du voyage projeté ; le diable seul le savait. Les possédés, sérieux et rêveurs ne pouvaient cacher leur dépit.

Mais laissons la parole à M. le Professeur Lachemann qui fut de la partie.

Le jour du départ arriva, Messieurs les curés Brey et Lien, ainsi que Messieurs Tresch et Broleux conduisirent le petit Thiébaut à la gare. L'enfant ne voulut pas entrer dans le compartiment; on dut employer la violence.

En partant de Mulhouse pour Bâle la Providence nous donne pour compagnons de route M. Loetsch, Provincial des Frères de Marie, M. Klein, chef de gare de Colmar et M. Weber sacristain de la cathédrale de Strasbourg. Durant tout le voyage, il se tint pourtant tranquille, s'amusant à voir le pays et tout ce qui s'offrait à ses regards; il mangeait et buvait avec les autres.

Le lendemain de notre arrivée nous nous rendîmes au couvent pour nous annoncer. On nous dit de nous trouver à neuf heures dans la salle où nous attendait le Père Exorciste.

Quand nous voulûmes y conduire l'enfant, il refusa de marcher. Toutes nos ruses n'aboutirent à rien. Je le pris dans mes bras et le portai dans la salle. Le Père Laurent Hecht le questionna de toutes manières, mais il resta muet et ne fit aucune réponse. Quand le Père faisait les prières d'usage, il trépignait et se défendait. On nous dit alors de revenir à une heure.

Revenus auprès du Père, celui-ci mit l'étole autour du cou du possédé et pria sur lui. L'enfant se débattait; nous étions quatre personnes pour le tenir. Il resta quelques minutes étendu par terre, puis il se releva précipitamment de lui-même et

voulut sortir. Nous fûmes obligés de le retenir fortement.

Le second jour le Père Népomucène Buchmann répéta les mêmes cérémonies et les mêmes convulsions se reproduisirent. Toujours l'enfant restait silencieux. Alors le Père nous conduisit dans la grande salle, où sont apposés les portraits de divers souverains. L'enfant les considéra avec attention, mais surtout celui du roi de Prusse. Il appelait ces personnages des soldats. Arrivé devant le portrait de Pie IX, il baissa la tête et ne voulut pas le voir. Je le forçais à relever la tête. il ferma les yeux. Le Père dit alors : « Cela me suffit ».

Mercredi et jeudi on le porta devant la chapelle miraculeuse. Pendant que les assistants disaient cinq *Pater* et cinq *Ave*, il tremblait de tous ses membres. Sa tête et ses mains s'agitaient. Il voulait toujours sortir et penchait la tête dès qu'on commençait à prier. En sortant on avait peine à le retenir, tant il avait hâte. Quelle crainte, quel effroi éprouvait Satan en présence de l'Image de la Mère de Dieu !

Une fois de plus les Pères firent les cérémonies de l'exorcisme sans obtenir de succès. Ils conseillèrent alors d'avoir recours à l'autorité épiscopale, pour qu'elle entreprit d'office l'affaire de la délivrance. Déjà les Pères Capucins de Dornarch en étaient arrivés à cette conclusion. Le R. P. Laurent dans une lettre de recommandation donnée à M. le Curé exprimait son opinion bien arrêtée qu'on était en présence d'une vraie possession diabolique.

Pendant le voyage de retour l'enfant fut tranquille ; son sommeil aussi fut calme. Mais de retour à Illfurt l'enfant resta quinze jours sans parler.

Après ce fut la même histoire. A la Fête-Dieu on conduisit les enfants à l'Eglise. Les mêmes scènes qu'à Einsiedeln se renouvelèrent. Après l'office. M. Tresch les ramena avec lui dans sa maison. Ils ne voulurent pas rester dans la salle. M. le Maire mit alors de l'eau bénite à la serrure de la porte et ils ne voulurent plus sortir. Il les conduisit ensuite devant l'image de la Sainte Vierge, qui était dans sa chambre à coucher. Ils refusèrent de la regarder.

Pour mieux l'observer et pour l'occuper un peu M. Tresch mit Thiébaut au nombre de ses ouvriers. Il l'envoya un jour au grenier pour tasser le foin qu'on y déchargeait. En même temps il ordonna à la servante de s'y présenter et de faire signe à Thiébaut (qui était encore toujours sourd) de l'aider à monter auprès de lui et pour cela de lui présenter la main droite à laquelle elle portait un anneau bénit. La servante fit ce que M. Tresch lui avait ordonné, mais quand l'enfant se présenta pour la tirer à lui et qu'il aperçut l'anneau, il recula et refusa de saisir la main de la servante. Celle-ci lui offrit alors la main gauche où elle ne portait point d'anneau, aussitôt l'enfant la saisit et aida la servante à monter.

Aveux de Satan

M. Martinot raconte dans une de ses lettres[1] comment le maire d'Illfurt avait contraint l'un des possédés à lui avouer quelle était la véritable religion. L'enfant s'écria : « Sache-le bien, c'est la tienne ; toutes les autres sont fausses.— Mais comment se fait-il, continua M. Tresch, que tu fasses pareil aveu ? »

— « J'y suis contraint par les Trois de là-haut. Je suis encore forcé de te dire que nous sommes sans pouvoir sur ceux qui pensent et agissent comme toi. Nous ne pouvons rien contre ceux qui se confessent et communient dignement, qui sont dévots à la *Grande Dame* et invoquent celle qui est aussi cause de notre malheur. Nous ne pouvons rien contre ceux qui suivent loyalement la doctrine de Celui que nous haïssons, qui sont attachés et dévoués au Père de tous les chiens (au Pape) et soumis à la Grande Porcherie, » (l'Eglise).

M. Martinot lui ayant demandé son nom, il répondit : « Je connais mon nom et le tien aussi bien que toi, mais je ne te le dirai pas ; j'ai mes

1. *Lettres de M. Martinot,* citées dans le Journal de M. Spies.

raisons pour cela. Si tu étais juif, je te répondrais dans toutes les langues. »

Le lendemain M. Tresch lui demanda pourquoi, la veille, il s'était montré aussi entêté et aussi grossier contre les deux messieurs de Sélestat :

« Je ne puis souffrir le « Spitz », pas plus que l'autre. Celui qui habite Sélestat mais qui est originaire d'ailleurs. (M. Martinot était originaire du département de la Meurthe), prie beaucoup trop. Il prit tant qu'il peut. Il donne tout ce qu'il a aux pauvres. Je ne puis pas le souffrir. Ne m'en parle plus. »

Satan ne se montrait pas galant envers M. Tresch. Il l'appela un jour « le grand rameau, qui s'étend au loin » et ajouta : « Tu es un sordide avare, un ladre ; tu ne me donnes rien, pas même les épluchures de pommes de terre. Tout est pour la *Grande Dame* et pour son chien. Tu as même la *Grande Dame* avec le caniche sur les genoux dans ta demeure. ».

— « Où est-elle donc placée, la *Grande Dame* ? »

— « Au dessus de la porte ».

— « Mais ce n'est pas celle-là que tu redoutes ? »

— « Non, mais celle qui est dans ta petite armoire et qui tient le caniche sur ses genoux. »

C'était une *Pieta* que le maire avait reçue de sa tante et qu'il vénérait tout spécialement.

Un dimanche matin, tandis que la cloche de l'Eglise sonnait pour annoncer l'élévation de la Messe, le démon entra dans une grande fureur. La sœur garde-malade lui dit alors :

— « Attends, tu seras bientôt forcé de t'en aller. Est-ce que je ne puis pas te chasser moi-même ? »

— « Ton nez est trop court », dit le diable en ricanant...

— « Qui alors pourra le faire ?...

— « Charles Brey », fut la réponse.

Le démon qui résidait dans l'aîné annonça également qu'il serait obligé de céder, en présence de douze personnes et que le petit chien (Thiébaut) recouvrerait alors le sens de l'ouie. « Mais ajouta-t-il je me défendrai sérieusement. »

Nous verrons plus loin, que la résistance opposée à l'exorciste fut terrible, et que c'est exactement en présence de douze personnes que la délivrance s'est opérée.

Un saint prêtre, ancien aumônier de Saint-Charles, vint exprès à Schiltighein pour faire une visite aux possédés. En entrant dans la pièce, il salua en disant : « *In nomine Jesu omne genu flectatur* » (Au nom de Jésus tout genou fléchit au ciel, sur la terre et dans l'enfer). A peine eut-il prononcé ces mots, que le garçon s'effondra comme une masse, se mit à gémir, à hurler et alla en rampant se cacher sous le lit. Le prêtre redit les mêmes paroles et ordonna à l'enfant de s'approcher. Le possédé s'y refusant, il aspergea le dessous du lit avec de l'eau bénite. Là-dessus l'enfant, rampant sur les quatres membres s'avança, se tourna et se retourna sur le parquet en gémissant, puis se sauva dans un coin le plus loin possible du prêtre.

Mademoiselle Spies qui vit encore, et sœur du maire de Sélestat était également venue à Illfurt. Elle trouva les enfants inoccupés dans la chambre, ayant l'air très insouciants. Quelques instants s'écoulèrent sans que rien d'extraordinaire se pas-

sât, mais quand elle dit : Des embûches du démon, délivrez-nous Seigneur, les enfants entrèrent en colère, puis se calmèrent aussitôt. Ensuite elle sortit et à l'insu de toutes les personnes présentes, elle mit un anneau bénit de Saint-Hubert surmonté d'une plaque portant le Christ en Croix. En entrant elle s'approcha de Thiébaut, le touchant de la main droite où elle portait la bague, elle lui dit : « Comment t'appelles-tu ? ». Il lui lança un regard irrité et se retira en sécriant : « Oh ! tu as du feu, il me brûle ! — Elle lui montra alors la main et lui dit : « Regarde, je n'ai point de feu » Mais il détourna les yeux. Une seconde fois elle mit sa main droite sur lui en lui demandant quel âge il avait : Comme tout à l'heure, il la regarda avec colère et se retira en s'écriant : « Oh ! tu as du feu, il me brûle !

Mlle Spies lui demanda alors de dire quel était son nom à elle. « Tu es une vieille mara, répondit-il tu viens de Sélestat, tu as un vieux chiffon (voilette) sur ton chapeau pour te garantir contre les piqures des mouches. Hein, les bombes n'ont pu pénétrer dans ta cabane, tu y as la *Grande Dame*. (Il voulait parler du siège de Sélestat en 1814, car aucun projectile n'avait touché la maison Spies, qui fut également épargnée plus tard pendant la guerre de 1870).

Après cette seconde scène Mlle Spies leur demanda : « Qu'en est-il de la persécution religieuse ? » — « Tu veux savoir beaucoup de choses, répondit le possédé, si tu veux en savoir davantage, va à Mulhouse dans telle rue et chez tel libraire acheter le journal et tu verras. »

Pour la 3e fois elle lui présenta la main droite

avec la bague en demandant : « Quel est Celui qui est sur cette bague? » Il détourna les yeux et ne répondit rien, elle répéta sa question, le résultat fut le même. Enfin elle lui dit : « Il faut que tu baises Celui-ci ?. A ces mots il entra en fureur, sauta d'un coin du lit à l'autre toujours poursuivi par le doigt avec la bague. Enfin il resta blotti dans un coin du lit écumant de rage. Mlle Spies le força à baiser la bague, sur ce il s'élança sur elle avec fureur et voulut déchirer ses habits. M. Tresch (son cousin) l'aida à se débarasser de lui.

[1] Mlle Spies propageait, comme son frère, le *Messager du Saint-Cœur de Jésus*, le ***Propagateur de la dévotion à Saint Joseph***, était zélatrice du ***Rosaire Vivant*** et de l'***Apostolat de la Prière***. Eh bien! le 8 mai 1868 dans une visite que cette personne fit aux deux enfants, le démon de l'un deux lui dit tout d'abord des injures, il fit un grossier calembour sur son nom de Marie, puis il lui reprocha ses bonnes œuvres. Il lui nomma le libraire où elle allait chercher les livraisons des différentes publications citées plus haut, nomma la rue et indiqua le numéro de la maison où demeurait le libraire. L'enfant n'avait jamais été à Sélestat; il ne connaissait pas plus le libraire que les rues de la ville. Il ne connaissait pas Mlle Spies et ignorait absolument de quoi elle s'occupait et cependant dans cette circonstance il le lui dit clairement et exactement.

Parfois le démon appelait M. Spies « Canisi » ou « Canisant » Cette dénomination paraissait

---

1. C. *Cahier de M. Lachemann*

singulière et incompréhensible et M. Spies ne pouvait s'imaginer quelle analogie il pouvait y avoir entre lui et Saint Canisius, dont le démon se plaisait à lui donner le nom. Mais un jour M. Spies se trouvant avec le Père Supérieur des Jésuites d'Isenheim, la conversation tomba sur les possédès d'Illfurt, et à cette occasion il lui raconta que souvent le démon dans sa mauvaise humeur l'appelait Canisi; qu'il ne pouvait comprendre, ce qu'il pouvait y avoir de particulier en cela. Le Père Supérieur découvrit aussitôt ce qu'il y avait de mystérieux et de significatif dans ce nom par rapport à M. Spies et lui dit qu'il existe en Suisse un excellent catéchisme composé par Saint Canisius, S. J. et que pour cela jusqu'à nos jours on l'appelle vulgairement « le Canisi ». De plus cet ouvrage avait été réédité un siècle plus tard par un Père Spies de la même Compagnie.

D'après ce fait on doit reconnaître au démon une grande connaissance de l'histoire et la mémoire des faits. D'abord il cite un livre publié par St Canisius, mort en janvier 1597, et qui actuellement en Suisse porte son nom, « le Canisi », ensuite il fait allusion à un Père Spies, jésuite aussi, lequel un siècle plus tard, réédite le même ouvrage et c'est à l'occasion de M. Spies, homonyme du Père Spies, que le démon se plait à faire ces deux allusions.

Mais comment l'enfant a-t-il pu connaître ces deux faits historiques ? Si les incrédules nient le surnaturel dans l'état des deux enfants d'Illfurt, il faut admettre que l'enfant a acquis cette connaissance de l'histoire en allant avec un père sur les marchés et les foires vendre des allumettes et de

l'amadou, — car ce n'est point à l'école du village qu'il a pu l'acquérir, moins encore dans un collège, puisqu'il n'en a jamais fréquenté. Mais comment admettre une pareille absurdité ?

L'Enquête épiscopale [1]

Monseigneur Raess, évêque de Strasbourg, informé de tout ce qui concernait les deux pauvres victimes, était resté longtemps sceptique. Cédant enfin à des instances réitérées, surtout de la part de M. le chanoine Lemaire, doyen d'Altkirch, il nomma le 13 avril 1869 une commission de trois ecclésiastiques, pour faire une enquête minutieuse. C'étaient M. le chanoine Stumpf, supérieur du Grand Séminaire, plus tard évêque de Strasbourg, M. Sester, curé de Mulhouse et M. Freyburger, curé d'Ensisheim, par la suite Vicaire général du diocèse. Ces Messieurs se rendirent à Illfurt.

« M. le Curé étant absent, dit le rapport, nous fîmes avertir de notre arrivée M. le Maire, qui vint aussitôt nous rejoindre au presbytère et s'offrit à nous accompagner auprès des enfants, sans demander qui nous étions. Arrivés devant une cabane complètement isolée du village, M. le Maire nous prie de faire le tour de la demeure pour atteindre la porte d'entrée sans passer devant la fenêtre, où se tenaient d'ordinaire les enfants. La porte, fermée à l'intérieur s'ouvrit bientôt devant

---

1. Extrait des *Archives de l'Evêché de Strasbourg.*

nous et nous fûmes reçus par une femme d'environ quarante ans, pauvre, simple et abattue par la. tristesse : c'était la mère. Elle fit un signe à M. Tresch, disant tout bas que les enfants étaient là Entrés dans la pièce voisine nous vîmes en effet un petit garçon, occupé à dévider des bobines de coton. « C'est l'aîné », nous dit le maire. « Et l'autre, ajouta-t-il, où est-il ? » — La mère répondit avec surprise : « Mais il était là il n'y a qu'un instant : se serait-il encore sauvé par la fenêtre ? »

M. le Maire se mit à la recherche de l'enfant dans la pièce voisine et finit par le trouver sous un lit, d'où il l'arracha avec effort, pour nous l'amener. L'enfant se débattait avec une violence extrême et réussit à nous cacher sa figure pendant plus de dix minutes. M. le Maire ferma la porte de communication entre les deux chambres et se tint sur le seuil, pour empêcher l'enfant de s'évader.

En attendant nous observions l'aîné, qui ne détournait presque point les yeux de son travail. C'est un beau garçon de 13 à 14 ans, complètement sourd, d'une tenue modeste et calme, d'un regard simple et franc, d'une figure ingénue, mais portant je ne sais quelle empreinte de langueur et de tristesse. Après l'avoir observé quelques instants sans rien dire, je tirai de ma poche une médaille bénite par le Saint-Père et je l'offris au plus petit, dont le caractère contraste péniblement avec celui de son frère. C'est un lutin, qui ne paraît aimer que les amusements et les jeux. Il tient la tête constamment baissée et ne regarde jamais personne en face. Sa figure est celle d'un espiègle, qui ne prend rien au sérieux et qui ne cherche qu'à faire du mal. Il

est revêche, moqueur et non moins insensible aux bons procédés qu'aux mauvais.

C'est à celui-ci que je présentai d'abord la médaille. Mais il l'eût à peine aperçue en clignant de l'œil, qu'il recula aussi loin qu'il put, et quand il se sentit arrêté par le mur, il me fit d'un coup de poing, tomber la médaille de la main et parut même vouloir se servir des jambes pour se défendre. M. le Maire ramassa la médaille et chercha à la lui faire baiser, ce qui donna lieu à un incident fort pénible : l'enfant luttant avec force contre le maire, grimaçait et se tordait entre ses bras toutes les fois que la médaille touchait son corps, absolument comme s'il eût éprouvé par ce contact la brûlure d'un fer rouge.

L'aîné resta impassible à cette scène et continuant son travail, jeta une ou deux fois à peine un regard indifférent sur son frère aux abois. Quelques instant après, je pris la médaille des mains de M. le maire et l'offris à Thiébaut. Aussitôt cet enfant jusque-là si calme, repoussa ses bobines et recula d'épouvante. Sa figure devint pourpre, sa respiration plus forte et ses yeux se troublèrent. Cependant voyant que je n'insistais point pour lui faire accepter la médaille, il se rendit bientôt, ramassa les objets qu'ils avait jetés, les serra dans une boîte et s'assit tranquillement derrière la table.

M. le curé d'Ensisheim s'assit à côté de lui : au même instant le petit garçon rougit de nouveau et recula à l'autre extrémité du banc jusqu'au mur. Quand il vit qu'on ne le suivait pas, il se mit à jouer machinalement avec quelques morceaux de papier, qui se trouvaient sur la table, ou bien il

travaillait ses doigts avec les ongles, ayant l'air très préoccupé et semblant craindre un nouvel assaut de notre part. Le Maire lui ayant jeté sur les doigts quelques gouttes d'eau bénite, il retomba dans une violente agitation. Il cherchait à fuir et, ne trouvant aucune issue il se laissa choir sous la table pour se cacher. M. le Maire l'en retira et le plaça devant nous sur un autre banc, au pied d'un lit, tout près de moi. D'un bond l'enfant se précipita à l'autre extrémité du banc pour se soustraire à ce voisinage, et reprit son calme, le dos tourné vers le pied du lit.

Ce lit est protégé par un pauvre rideau de coton bleu, descendant du plafond. Voulant soumettre l'enfant à une nouvelle épreuve, je priai M. le Curé de Mulhouse de lui jeter de l'eau bénite de derrière ce rideau, pour n'être pas aperçu. M. le Curé le fit, et l'enfant parut de nouveau inquiet, comme sous le poids d'une douleur inconnue et mystérieuse.

Prenant ensuite dans mon bréviaire une petite image, je fis mine de vouloir l'offrir à l'enfant, mais il me repoussa avec violence et il ne me fut possible de l'approcher que grâce à M. le Maire qui le tenait fortement serré dans ses bras. Je lui posai alors l'image sur la tête, mais il la fit tomber aussitôt, et cette épreuve semblait l'avoir fatigué beaucoup. Il s'essuya le visage avec les deux bras en respirant avec effort. Joseph pendant ce temps s'était sauvé par la fenêtre pour aller jouer avec ses frères et sœurs devant la maison.

Sa mère nous donna ensuite différents détails. Ce sont, dit-elle, les aînés de six enfants. Ils avaient toujours été sages, notamment le plus grand et

avaient fréquenté l'école avec plaisir. C'est en revenant de l'école, qu'un jour ils changèrent tout-à-coup de conduite, ne voulant plus ni prier, ni toucher à aucun objet de piété. Depuis longtemps le plus âgé a de fréquentes convulsions, qui s'emparent de lui ordinairement à 10 heures du soir ou à minuit. Sa voix change subitement dans ces accès, et il perd connaissance. Une voix étrangère, une grosse voix d'homme, parle alors par sa bouche, sans que l'enfant remue les lèvres. Cette voix répond toujours en allemand aux différentes questions qu'on lui adresse soit en allemand, soit en français, soit en latin. Les personnes et les objets, dont on lui parle, sont presque toujours désignés par des surnoms ou des termes habituellement grossiers ou odieux... »

Les trois membres de la Commission Episcopale quittèrent les enfants vers midi, convaincus de leur état anormal. Ils proposèrent de retirer les enfants d'Illfurt, tant pour mettre fin à l'agitation de cette localité et des villages environnants, que pour mieux constater la vraie nature de ces singuliers phénomènes. M. le Préfet du Haut-Rhin, disait-on, autorisait la commune à s'imposer les sacrifices nécessaires pour faire mettre les enfants dans quelque institution, et M. le Maire d'Illfurt assurait que les parents n'y mettraient point d'obstacle, à la condition toutefois que les enfants n'eussent pas à souffrir des épreuves, auxquelles on les soumettrait. M. le supérieur Stumph proposa de les mettre dans un établissement de religieuses à Strasbourg, où l'on pouvait entreprendre l'exorcisme, et M. le supérieur Spitz offrit à cet effet,

l'orphelinat Saint-Charles à Schiltigheim, qui appartient au couvent de la Toussaint.

Après le départ de la commission, Thiébaut raconta à M. Tresch, d'où les trois Ecclésiastiques étaient venus, de Mulhouse, d'Ensisheim et de Strasbourg : « Le premier, dit-il n'y croit pas trop, mais les deux autres ont leur opinion bien arrêtée. Je crains surtout celui de Strasbourg, que le Gros Bonnet a envoyé à Illfurt. Mais je leur donnerai du fil à retordre. »

M. Marula, vicaire général, fut d'avis de ne transférer d'abord à Schiltigheim que Thiébaut, l'aîné. Celui-ci y resta cinq semaines sous la garde des sœurs de l'établissement, quand sonna pour lui l'heure de la délivrance.

[1] On avait longtemps auparavant projeté une enquête officielle, mais elle n'avait pu aboutir par suite de circonstance spéciales. Satan l'avait prédit. Lorsqu'un jour l'aîné des enfants fut pris d'une crise, M. Tresoh lui demanda en présence de MM. Spies et Martinot : « Dis donc, où as-tu été aujourd'hui ?

— « Oh ! je n'ai pas perdu mon temps, répliqua le diable, j'ai été à Strasbourg. »

— « Qu'y as-tu fait ?

— « J'ai berné cinq calotins.

— « Comment cela ?...

— « Hé ! j'ai mis une soutane, de la sorte j'ai réussi à les duper. »

Ces Messieurs apprirent plus tard, qu'en effet

1. Cf. *Journal de M. Spies.*

l'evêché avait ordonné une enquête officielle, mais que le prêtre, qui en avait été chargé, n'en était pas enchanté. Il vint à Illfurt mais ne vit pas les enfants, ni leurs parents, ne franchit même pas le seuil de la maison Burner. L'enquête tomba naturellement à l'eau et la cause du diable en fut puissamment renforcée.

L'instituteur d'Illfurt, M. Miclos était l'un des principaux sceptiques. Il s'amusait à l'école à tourner en ridicule les événements de la famille Burner, et concluait par ces mots : « Enfin de compte, il n'y a même pas de diable ! »

[1] Un jour, le mari de cette personne mal famée qui avait donné la pomme aux enfants Burner se présenta au presbytère pour offrir à M. le curé Brey un grand poisson qu'il avait capturé dans l'Ill — il exerçait le métier de pêcheur. Mais le Curé refusa d'accepter quoi que ce soit de cette famille. Alors il quitta le presbytère en grommelant : « Le Curé n'en a pas voulu, l'instituteur le prendra ». En effet par esprit d'opposition M. Niclos acheta le poisson et le mangea. Pendant que ceci se passait le diable s'écria par la bouche des enfants : « Ah, ah ! nous le tenons maintenant l'instituteur, mais nous ne l'aurons que dans un an.

Effectivement peu de temps après il voulut se rendre avec deux de ses enfants dans son village natal non loin de Colmar pour traiter quelque affaire. En passant près du Champ de Mars de Colmar, il vit une compagnie de soldats en train

1. *Relation de M. le chanoine Lang.*

de faire la manœuvre. Il alla se planter devant la compagnie en s'écriant : « Je suis Napoléon, l'empereur des Français ». Puis prenant un morceau de papier il alla droit à l'officier pour le décorer. Le pauvre était devenu fou. On le conduisit à l'hôpital et de là à la maison des aliénés à Stephanfeld où il resta environ 9 mois. Il y fut soigné par Sœur Martial (sœur de monsieur le chanoine Lang, directeur de l'orphelinat de Clamart) qui est morte depuis Supérieure des prisons civiles de Strasbourg. A l'hospice des aliénés M. Miclos fut très calme. Son unique occupation était de chanter les Vêpres en latin, à tue-tête, en arpentant le grand corridor ; il ne manquait pas un mot. Pour le reste il était taciturne et ne parlait à personne.

Enfin on lui permit de rentrer ; il était en apparence guéri. Puis une huitaine de jours après son retour on le trouva pendu dans le grenier de la maison commune. Le brigadier Werner coupa lui-même la corde et M. le Docteur Pencelot d'Altkirch constata le suicide. Le démon l'avait encore prédit et s'était souvent moqué de l'incrédulité de M. Miclos.

Quelle en fut la suite ? Beaucoup de gens se convertirent et devinrent de bons chrétiens. C'est ainsi qu'un jour une brave femme vint chez les Pères Rédemptoristes de Landser, pour refaire sa confession générale, faite auparavant. Elle disait avoir été chez les possédés d'Illfurt, et avoir remarqué que le diable semblait content d'elle ; voilà pourquoi elle se trouvait très anxieuse, croyant n'avoir pas la conscience en règle.

Rapport de M. Werner,[1]
brigadier de gendarmerie

Un soir de Novembre 1868, je fus informé par le gendarme de planton qu'il y avait un attroupement considérable de personnes devant la maison Burner. Je m'y suis de suite rendu, afin d'en connaître la cause et j'appris que les autorités locales étaient déjà rassemblés dans une chambre au premier étage, où les enfants Burner se livraient à des bizarreries. J'ai fendu la foule et suis monté. J'ai trouvé les deux enfants couchés dans le même lit. Ils étaient très pâles et leur physionomie était craintive et hébétée. Cela m'intriguait parce que je les avais toujours connus gais et très intelligents. M'adressant au père afin de m'enquérir de quoi il s'agissait, il me répondit qu'il croyait que les pauvres enfants étaient ensorcelés.

J'invitai le père Burner à faire visiter les malades par un médecin et j'allais me retirer lorsque le Maire et les quelques conseillers me prièrent de rester avec eux pour mieux observer les enfants. Trouvant l'invitation très juste, puisqu'elle me

1. *Rapport de M. Werner. brigadier de gendarmerie à Illfurt à la Sous-Préfecture de Mulhouse.*

permettait de m'édifier et de me renseigner j'entendis vers minuit Thiébaut s'exclamer :

« Le voici, le voici ».

Et aussitôt son ventre se gonfla démesurément. Sa respiration devint sifflante, sa poitrine se gonfla progressivement, puis se souleva et s'abaissa comme un soufflet de forge. Croyant à une supercherie — (car pour moi les vessies ne sont pas des lanternes) — j'ai appuyé mes deux mains sur le ventre. Comme je ne pouvais réprimer ces mouvements, un conseiller se joignit à moi, puis un autre, puis un troisième.

J'ai enfin cédé ma place à un M. Bouvier, un colosse, marchand de farine. Tous les quatre pesaient sur l'enfant avec une telle force, que les planches du lit craquaient, sans pouvoir arrêter ces mouvements. Craignant des lésions internes pour l'enfant, j'ai prié ces Messieurs de le laisser libre. A notre grande surprise il répondit : « Mais je ne ressens absolument rien. Vous pouvez vous mettre en plus grand nombre si vous le voulez. »

Sa voix était très claire, très calme.

Le petit Joseph s'était montré très inquiet. « Tout à l'heure, dit-il, ce sera mon tour ». J'ai pris le père à part sur le palier et l'ai interrogé sur la fréquence de ces crises. Il m'a affirmé que dans le laps de 4 à 6 jours, ces crises s'étaient répétées déjà plusieurs fois chez les deux ; mais moins prolongées parce qu'il y coupait court en suivant le conseil de M. le Curé, à savoir en les aspergeant avec de l'eau bénite et que si cette fois il n'est pas intervenu, c'est simplement pour nous donner toute latitude pour observer. Quand je revins dans la chambre dix minutes après, l'enfant se trouvait toujours dans

le même état. Je fis discrètement signe au père d'employer son moyen. Il jeta sur lui quelques gouttes d'eau bénite. Un grognement sortit de la poitrine, le ventre se dégonfla, la crise avait cessé.

Nous nous sommes mis ensuite à épier le petit Joseph, dont la crise devait être proche ; mais rien d'anormal ne se produisit. Les deux enfants, vaincus par le sommeil, s'endormirentprofondément. Nous en avons profité pour nous retirer. Il n'y restait que l'appariteur et sa femme, désignés par le Maire pour veiller.

Je n'y suis retourné que quelques jours plus tard et je m'y suis rencontré avec M. Brey. Après avoir échangé nos salutations, le prêtre me fit la question que j'allais lui adresser :

— « Qu'en pensez-vous, Monsieur ? »

— « Ma foi, lui répondis-je, ceci est pour moi un mystère impénétrable et ce que j'ai vu l'autre jour m'a étonné. »

— « Eh, bien, me répliqua-t-il, si ces deux malheureux se trouvent dans l'état où je les présume, votre étonnement va s'accroître. »

Il tira de sa soutane un cordonnet en soie qu'il passa dans l'anneau de cuivre d'une petite croix en bois très dur — en buis je crois. Il nous la fit examiner à tous à tour de rôle. Chacun tira sur le cordon de toutes les forces et aucun ne put le rompre. c'était un cordon de Saint François et la croix était bénite.

M. le Curé passa ce cordon autour du cou de Thiébaut et pria l'un des assistants de faire un triple nœud, après quoi chacun de nous vérifia ; le nœud se trouvant sur la nuque et la croix sur la

poitrine, il était donc impossible à l'enfant de défaire les nœuds, comme il lui était impossible de casser le cordon. D'ailleurs on faisait bonne garde.

Les enfants se prêtèrent docilement à tout et ils répondaient aux questions des assistants avec lucidité et complaisance, lorsque tout à coup Thiébaut rompit l'entretien, blémit et se mit à trembler en s'écriant :

« Le voici, le voici ! »

J'ai prestement rejeté la couverture et nous avons tous constaté la disparition du collier. Toute l'assistance était stupéfiée. Thiébaut, devinant mon intention de fouiller le lit, se leva et fit aussi lever son frère..

« Maintenant cherchez, me dit-il, mais c'est inutile, le cordon n'existe plus. Quant à la croix, montez sur cette chaise, vous en trouverez une partie derrière les livres qui se trouvent sur le rayon au-dessus du lit, puis une partie sous la pile de bois derrière le fourneau et le reste devant la porte sur le palier.. C'était très exact. Pendant que je fouillais le rayon,où je mis la main sur un bras de la croix, d'autres personnes ramassaient les deux autres parties aux points désignés : quant au cordon il n'a plus été retrouvé.

J'étais ébranlé et ce nouveau fait mystérieux fit le surlendemain le tour des journaux de la région, et les équipages de toute sorte chargés de monde affluèrent de tous les côtés dans la commune. La foule des curieux était si compacte pour voir ces enfants, qu'il devenait urgent d'établir un service d'ordre pour prévenir une catastrophe, car le plancher menaçait de s'effondrer.

J'ai enfin informé le parquet et la sous-préfecture de Mulhouse, de ce qui se passait dans ma résidence. M. le Sous-Préfet Dubois de Jencigny dépêcha immédiatement M. le Docteur Krafft, protestant, afin de visiter les enfants et d'émettre son opinion dans un rapport.Ce médecin légiste s'approcha des enfants d'un air moqueur et narquois. Après s'être fait raconter par le Maire les diverses phases par lesquelles passaient les enfants il répondit :

« Il n'y a là ni diable, ni sorcière, mais tout simplement une maladie que nous appelons « danse de Saint-Guy. »

Dans l'assistance les uns épiloguaient, tandis que d'autres étaient indignés de tant d'audace.

Mais vous venez seulement d'arriver, objecta-t-on au docteur, Vous ne pouvez pas encore donner d'opinion, il faut d'abord voir. »

« C'est juste, répliqua-t-il, je vais donc provoquer une crise et ça ne sera pas long »

Il tira sa montre d'or et l'approchant tout près des yeux de Thiébaut il lui dit :

« Il y a sur le boitier de cette montre une gravure représentant un oiseau. Cherche bien et si tu le trouves, la montre sera à toi »

L'enfant fixa durant cinq minutes au moins et sans sourciller, son regard tendu sur la montre, sans découvrir l'oiseau (il y avait des dessins hétéroclites, mais point d'oiseau).

Puis il soumit le petit Joseph à la même épreuve, mais sans plus de succès. Cette épreuve devait provoquer une crise de nerfs qui devait donner raison à l'homme de l'art. Cet insuccès du Docteur con-

tribua encore à raffermir notre opinion sur le caractère surnaturel et de son côté le Docteur avoua qu'il ne s'agissait plus de maladie nerveuse.

Mais quoi alors? M. Antoine Zurbach, conseiller municipal se chargea de lui dessiller les yeux. D'un signe il l'éloigna des enfants et le fit sortir sur le palier. Là il rinça deux verres, qu'il emplit d'eau fraîche, puis présenta au Docteur un troisième verre contenant également de l'eau, et le pria de vouloir bien tremper un doigt dans cette dernière eau et d'en laisser tomber une goutte seulement dans l'un des verres d'eau fraîche. Après quoi il présenta le breuvage aux deux enfants toujours altérés. Ils allongèrent les mains avec avidité et chacun saisit un verre. Thiébaut vida le sien d'un seul trait, mais Joseph, sans le porter à ses lèvres jeta le sien sur le plancher en s'écriant :

« Oh ! la saleté ! »

Le Docteur paraissait fort embarrassé ; il retourna sur le palier et vérifia l'eau contenue dans le troisième verre.

« Mais elle n'a aucun goût révélateur » s'exclama t-il.

« Mais eût-elle un goût quelconque, cela serait sans importance, lui objecta M. Zurbach, puisque l'enfant ne l'a même pas portée à ses lèvres. »

« Mais qu'est-ce donc que cette eau » ?

« De l'eau bénite, M. le Docteur. »

« Je n'y comprends plus rien », répondit-il, puis consultant sa montre il ajouta :

« Mais c'est l'heure du train, je rentre à Mulhouse. »

Il oublia cette fois son sourire.

Puisque je me trouve au chapitre de l'eau bénite,

je dois aussi narrer une petite mésaventure, arrivée à la dame Nicol, aubergiste au *Cheval Blanc* à Illfurt. Les ménages aisés de la localité s'étaient concertés pour fournir à tour de rôle les aliments aux deux enfants. Or un jour, Madame Nicot, dont c'était le jour ,leur envoya par sa nièce, Mademoiselle Lina Meyer, une soupe aux lentilles. C'était leur régal à tous deux, et ils se montrèrent fort joyeux à la vue de ce mets favori. Ils se disposaient à manger lorsque d'un même mouvement ils repoussèrent avec colère la soupière qu'on leur présentait en disant :

« Enlevez bien vite cette saleté ».

Qu'était-il donc arrivé ? Ils n'y avaient même pas encore goûté: Ayant appris l'incident je me suis rendu le soir même auprès de Madame Nicot pour me renseigner. Elle m'avoua très franchement qu'elle était incrédule et pour éprouver ces enfants elle avait additionné discrètement la soupe aux lentilles d'une cuillerée d'eau bénite et qu'elle était à présent convaincue qu'il ne s'agissait pas de comédie, comme elle l'avait cru jusqu'alors.

J'avais dans ma brigade un gendarme nommé Schini, ancien sous-officier d'artillerie, décoré de la médaille militaire et d'autres ordres. Il appartenait à la religion protestante et riait sous cape en voyant journellement tant de monde venir de si loin pour voir les « bêtises » que faisaient les deux gamins. Pourtant un soir, ne pouvant plus résister à l'entraînement, il vint me demander la permissions d'y aller. Je la lui ai accordée, mais à la condition qu'il n'y allât pas en uniforme et qu'il attendit la nuit close. Quant à moi j'étais autorisé

par notre capitaine à m'y rendre en uniforme quand bon me semblait, puisque je devais fournir des rapports aux autorités, mais le rôle du gendarme se bornait au service d'ordre dans la rue aux abords de la maison Burner.

Schini emprunta donc un complet de civil et se rendit à cette maison à la brune ; mais arrivé là, il fut obligé de faire queue au bas de l'escalier en attendant son tour pour monter chez les enfants ; mais malgré qu'il y eût foule l'attente fut de courte durée. Les enfants couchés dans leur lit dans une chambre au premier étage firent signe à leur mère de s'approcher d'eux et l'un d'eux lui dit à voix basse :

« Va donc sur le palier et tâche d'écarter le monde, pour que le gendarme Schini qui se trouve au bas de l'escalier puisse pénétrer jusqu'à nous ; il y a si longtemps que nous ne l'avons vu. »

La mère prit une lampe et obéit, mais ne voyant pas de gendarme, elle revint vers les enfants pour leur faire part de leur erreur. « Si, si, s'écrièrent les deux, M. Schini est en bas, il est en civil. »

C'est alors le père qui descendit trouver Schini pour le faire monter, mais il refusa et se retira. Le père n'était pas encore remonté que déjà les enfants s'écriaient :

« Hein, il s'est sauvé Papa Schini ».

— « Déjà » — dis-je à Schini lorsque je le vis rentrer à la caserne « Eh ! bien, qu'avez-vous vu ? »

« Je n'ai rien vu, mais j'ai entendu, cela me suffit » dit-il et il me raconta qu'il avait été reconnu sans pourtant avoir été vu.

« C'est drôle tout de même, ajouta-t-il, notre

religion à nous nous défend la superstition et pourtant : comment expliquer ce mystère à moins que ces enfants ne soient doués d'une double vue.

Au mois de Février 1869, un après midi,je me trouvais près des enfants. Il n'y avait en ce moment que très peu de monde et les enfants paraissaient assez calmes depuis plusieurs jours parce que, disaient-ils « Lucifer fait carnaval ; il fréquente les bals ». La mère Burner profita de ce répit pour arranger leur lit. Elle les fit asseoir en chemise. chacun sur une chaise près du poële. Je me disposais alors à me retirer et je me trouvais déjà sur le palier, échangeant quelques mots avec M. Frindel, chef de gare, qui venait de monter.

Tout à coup nous entendîmes une clameur surgir de la chambre. Nous y étant précipités nous vîmes Thiébaut soulevé par une force mystérieuse et planant au-dessus de son siège à 30 ou 40 centimètres environ. Il resta plusiéurs minutes dans cette attitude. Toute l'assistance était très impressionnée. Une jeune demoiselle saisit le bénitier et fit des aspersions. Après avoir hésité, et par saccades, l'enfant retomba sur son siège ; il paraissait épuisé et demanda à se recoucher. A ma question les parents, ainsi que quelques assistants, me persuadèrent que ce fait s'était déjà reproduit plusieurs fois chez tous les deux et le petit confirma leurs dires.

Un jour, ayant entendu dire que la veille Thiébaut avait arraché des plumes à un oiseau mystérieux, je m'y suis rendu. Le père Burner me montra une boîte renfermant les dites plumes. Elles étaient d'une nuance jaunâtre et entières.

Personne n'a pu les identifier. Ce n'était pas des plumes de la literie; car nous avons minutieusement vérifié. Celles de la literie étaient des plumes d'oies grises ayant les extrémités rognées. Je me suis adressé à l'enfant afin d'apprendre sous quelle forme son mystérieux visiteur lui apparaissait. Il m'a répondu :

« Sous la forme d'une grosse oie, mais avec un bec très long et de grands yeux verts comme du phosphore ».

Je me suis tourné ver le petit Joseph et lui ai demandé si son frère disait la vérité. Il m'a répondu que ce n'est nullement un oiseau qu'il voyait lui, mais un petit animal poilu comme un cochon d'Inde noir. « C'est pourquoi », ajouta le père, Joseph ne gonfle pas autant que son frère. »

Enfin j'ai dit à Thiébaut de déplumer l'oiseau lorsqu'il reviendrait. Sur ces entrefait une dame étrangère distribuâ quelques friandises aux enfants qui se mirent à croquer, tout en répondant aux questions dont on les accablait.. Thiébaut lâcha soudainement le bonbon qu'il allait porter à la bouche et tendant les mains en avant il cria : « Le voici, le voici ».

Il fit le simulacre d'arracher; je lui saisis prestement un poing, tandis que l'autre fut retenu par un assistant. Quand nous lui ouvrîmes les poings, deux boulettes de plumes s'en échappèrent. Les ayant développèes et examinées nous avons constaté qu'elles étaient identiques à celles qui se trouvaient dans la boite. J'ai conseillé au Maire de faire examiner ces plumes par un expert chimiste, mais j'ignore si cela fut fait. »

Le brigadier, qui avait perdu la foi depuis long temps, fut bouleversé par tout ce qu'il voyait et entendait. Il déclara à sa femme qu'il allait commencer une autre vie et devenir un fervent chrétien. Il tint parole, fréquenta à partir de ce jour les offices, autant que son service le permettait et s'approcha chaque mois des Sacrements.

Une scène à Saint-Charles

[1] Dans une lettre fort intéressante, datée du 5 octobre 1869, écrite par M. Charles André, jardinier à Saint-Charles, nous lisons le récit d'une scène poignante. M. André en a été l'un des acteurs :

— « Samedi, la sœur Damase me dit de conduire l'enfant (Thiébaut) à la chapelle de l'établissement, lors même qu'il faudrait lui faire violence. Je pensais que ce serait là chose facile ; je me trompais. Je pris le garçon âgé de 14 ans et le tins bien fort. Les sœurs lui bandèrent les yeux, pour qu'il ne se rendit pas compte où on voulait le conduire, et je me dirigeai vers l'église. A peine avions-nous fait quelques pas dans cette direction, que Thiébaut devint furieux, — il avait été calme jusque-là, — et ne voulut plus avancer. Je le soulevai pour l'emporter. Il était si lourd qu'il me fallut toutes mes forces pour en venir à bout. J'allais, tant bien que mal, tantôt le traînant, tantôt le portant. De sa bouche ne sortait point d'autre son que les cris d'un chien qui hurle.

Les sœurs voulurent m'aider à le porter et le prirent par les jambes, que Thiébaut écarta brus-

1. *Relation de M. Ch.-André Ribeauvillé, gardien de Thiébaut.*

quement avec une violence telle que les sœurs furent projetées au loin. Quand je fus arrivé avec l'enfant sur les marches de l'église, il entra en fureur, se mit à geindre, se tourna et se retourna dans mes bras comme un serpent. Tout-à-coup il enlaça mes jambes avec les siennes si fortement que personne ne réussit à me dégager. Je me trouvai comme étranglé et tombai sur le côté, contre le mur de la chapelle ; suant à grosses gouttes, j'avais de la peine à respirer. Après m'être un peu reposé, je gravis de mon mieux les marches de l'escalier et parvins jusqu'à la porte d'entrée, qu'on ouvrit alors.

J'allais entrer quand l'enfant, subitement comme frappé par la foudre, s'effondra dans mes bras, comme s'il fût mort. Sa bouche était couverte d'écume ; ses yeux enfoncés dans leurs orbites restaient violemment fermés. Le pauvre enfant ne donnait plus aucun signe de vie. Je le traînai jusqu'au milieu de l'église, où nous tombâmes tous deux sur le pavé. L'enfant resta à peu près deux minutes inerte comme un cadavre. Tout-à-coup il se ranime et crie comme un chien enragé : « Enlevez cette saleté ! Sortons de cette porcherie ! » Ce disant, sa bouche se couvrit d'une écume toute jaune

Voulant alors observer attentivement ses yeux je me penchai sur lui : l'enfant me cracha l'écume au visage. Il se tordait comme un ver qu'on piétine et criait à faire peur ; en même temps il essayait de ramper vers la porte. Ses mouvements étaient devenus très lents. On l'aurait dit foudroyé. C'était terrible, atroce, et l'obscurité de la nuit augmentait encore notre frayeur.

Après une demi-heure d'attente, je le traînai de nouveau dehors. A peine eut-il franchi le seuil qu'il se releva de lui-même et marcha tout seul. Je le pris par la main et le conduisis dans sa chambre. Nous en étions tous saisis, ne disions mot, tout pensifs et frappés d'étonnement.[1]

On le conduisit ensuite dans sa chambre où l'attendait son souper. Il n'y toucha pas, mais se mit au lit et s'endormit. A peine l'enfant fût-il endormi que le diable commença à parler de lui d'une voix rauque et caverneuse. Il dit :

— « Ah ! je suis en colère ».

— « Où était Thiébaut ce soir ? » lui demanda-t-on.

— « Dans la porcherie ».

— « Qui l'y a conduit ? »

— « Le vagabond, la grosse tête ? (André).

— « Qui encore ? » lui demanda la Sœur.

— « Toi ».

Puis il se mit à grommeler et à jurer. La Sœur lui demanda encore :

— « Qui t'a aspergé d'eau bénite ? »

— « La puante, fit-il, qui est avec les petits chiens ».

C'était en effet la Sœur de l'école. Le démon désignait les enfants par le nom de petits chiens. La Sœur reprit :

— « Toi tu ne l'as pas vu, tu avais les yeux bandés. »

1. Cf *Cahier de M Lachemann.*

— « Ne sais-tu pas, répartit le démon, que je vois partout ? »

— « Et pourquoi, continua la Sœur, n'as-tu pas laissé Thiébaut prendre son repas ? »

— « Ce chien n'en avait pas besoin, j'en ai eu assez à la porcherie ».

La mère de l'enfant alla en ville pour rendre compte à la Mère Supérieure des Sœurs de Charité, Sœur Angélique, et à M. Spitz, l'archiprêtre, de tout ce qui s'était passé chez Thiébaut depuis qu'il était à Saint-Charles. Quand la mère fut de retour le démon lui répéta pendant la nuit en présence de deux Sœurs tout ce qu'elle avait dit à M. Spitz et à la Mère Supérieure.

On pouvait forcer le démon à parler en aspergeant l'enfant d'eau bénite ou en lui appliquant une médaille, ce qui irritait le démon. Alors une fois en colère il ne connaissait plus personne, il déchirait, il brisait tout ce qui lui tombait sous les mains et quand on voulait l'arrêter, il se défendait avec une extrême violence et ce n'était qu'à grand peine qu'on pouvait le retenir.

Dans ces moments l'enfant n'avait pas conscience de lui-même. Ses yeux étaient profondément enfoncés dans leur orbite. On pouvait secouer l'enfant, le frapper, le piquer avec des épingles, il ne revenait pas à lui. On savait ordinairement que le démon quittait l'enfant quand il disait : « Je m'en vais à mes affaires ». Alors la crise cessait et l'enfant reprenait son état naturel.

Mais laissons la parole à M. André :

Le pauvre garçon est sourd ; nous l'avons éprouvé de toutes les manières. Il parle très peu le jour

et alors il parle comme un petit enfant, d'une voix toute fine. Mais quand le diable parle en lui, la voix devient forte, comme celle d'une grosse basse, enrouée et difficile à comprendre.

Il paraît tout indifférent à ce qui se passe autour de lui, circule comme un idiot, ne regarde pas un enfant au-dessous de six ans ou de sept ans, et n'en touche aucun. De même il ne regarde jamais une image de piété. Par contre Thiébaut manifeste la plus grande satisfaction à la vue des bêtes, des araignées, des crapauds. Ce sont là ses préférés. Souvent il cherche des insectes joue avec eux, les laisse courir sur ses mains et leur arrache les pattes ; d'habitude il mange comme les autres, mais il a des moments, où il devient glouton ; c'est ainsi que dernièrement il a vidé un grand panier de pommes, les mangeant toutes jusqu'à la dernière.

Lorsque la Sœur lui apporte à manger et met une goutte d'eau bénite dans les aliments ou les touche avec une médaille bénite et cela à la cuisine, où l'enfant ne pénètre jamais, il le sait aussitôt. Il s'approche alors des aliments, les regarde attentivement et dit : « Je n'ai pas faim ; il y a de la saleté dedans, » ou bien « c'est empoisonné. » Il n'y touche pas dans ce cas, ne mange rien, si on ne lui apporte autre chose. Il en est de même pour la boisson.

[1] L'église pour lui est une porcherie, l'eau bénite, de l'eau puante ou de l'eau sale, les prêtres, des sacs à charbon, des calotins etc... Les Sœurs sont

1. *Archives paroissiales d'Illfurt.*

des malades enduites de saleté, les catholiques, des salauds; les enfants, des caniches. Par contre il est plein de louanges pour les francs-maçons ainsi que pour les protestants. Il disait en parlant d'eux : « En voilà de braves gens; il en faut de ce calibre, ils veulent la vraie liberté. » Sa joie de parler d'eux était manifeste. « Ils nous rendent de grands services, *à nous Seigneurs* », car il se nomme le « *Patron* » et les démons « *ses Seigneurs* ». Il disait des francs-maçons qu'ils lui épargnaient beaucoup de peine et lui amenaient de nombreux clients. Les salauds et les calotins, au contraire, leur faisaient grand tort, leur causaient beaucoup de souci et leur arrachaient beaucoup d'âmes.

Lorsque le diable parle par la bouche de l'enfant, c'est comme si le possédé était en extase; il est couché comme un cadavre. C'est un beau garçon, mais pâle, à l'aspect mélancolique. Il vit et circule comme quelqu'un qui est accablé de grands chagrins ».

Délivrance de Thiébaut[1]

Au commencement de septembre 1869 on conduisit l'aîné des deux possédés à l'orphelinat Saint-Charles à Schiltigheim. Sa pauvre mère l'accompagna. Sur l'ordre de Monseigneur l'Evêque, on y fait une nouvelle et minutieuse enquête. M. Rapp, Vicaire Général, M. le supérieur Stumpf et le Révérend Père Eicher, supérieur des Jésuites de Strasbourg en furent chargés. En outre M. l'aumônier Hausser se chargea avec un séminariste de Strasbourg, M. l'abbé Schrantzer, d'observer le possédé attentivement. (M. l'abbé Schrantzer, né en 1847 à Minversheim soigna les blessés au Grand Séminaire pendant le bombardement de Strasbourg en 1870. Puis il fut volontaire à Villefranche, devint prêtre en 1872, puis précepteur et curé et mourut Recteur de Schirmeck en 1906).

L'aspect extérieur du garçon attirait déjà l'attention. Il était sec et pâle, comme un enfant qui a grandi trop vite. Ses grands yeux noirs dénotaient un manque d'assurance, de l'inquiétude ; ses traits étaient fatigués comme après une longue

1. *Journal de M. Spies*

maladie. Il était complètement sourd ; le plus souvent, il se tenait tranquille, tuait le temps à jouer ou à se promener dans la cour ; s'entretenait avec les visiteurs en très bon français et répondait même en latin, sans cependant jamais prendre l'initiative de parler en cette langue. Mais il ne voulait pas entendre parler de la Chapelle. On avait beau lui bander les yeux, le mener en faisant des détours par les corridors, dès qu'il arrivait à proximité de l'église, il se débattait avec violence et rien ne pouvait le faire avancer. Il hurlait alors comme un chien. Essayait-t-on de l'y faire entrer par force, il se laissait tomber comme une masse inerte ; son visage devenait horrible à voir. Lorsqu'on l'aspergeait d'eau bénite, il se tordait comme un ver piétiné et ne devenait calme qu'après avoir été mis hors du saint lieu.

Un jour, M. le supérieur Stumpf portait sur lui le Très-Saint Sacrement dissimulé sous sa soutane. Le possédé, éprouvant une influence mystérieuse s'agita violemment et chercha à se cacher dans tous les coins. Quand M. Stumpf sortit de la chambre pour reporter le Saint-Sacrement à la chapelle, le possédé le suivit aussi loin que possible et cracha sur la trace de ses pas.

Le 2 octobre les orphelins de St-Charles étaient allés en promenade. L'un d'eux s'échappa pour aller voler un raisin. On le surprit et dans la crainte d'une punition il se sauva. De retour à l'orphelinat M. Schrantzer demanda au démon ce qu'était devenu le voleur. Il répondit qu'il l'avait excité à se sauver.

« A-t-il couru en se sauvant ? Demanda M. l'abbé.

« Non, il boîtait » répondit le possédé. En effet le garçon avait mal à un pied ; il boîtait. Le démon ajouta ensuite :

« Mais il reviendra dans quelques jours ?

Effectivement, cinq jours après le fuyard revint à Saint-Charles.

[1] Le dimanche 3 octobre, une voiture se trouvait dans la cour de l'orphelinat, pour aller chercher à Strasbourg M. le Supérieur, la Révérende Mère Générale et le Père, qui devait faire les exorcismes. Tout était prêt pour le départ et M. l'abbé Schrantzer donna au cocher une médaille de Saint-Benoît. Thiébaut se trouvait dans une autre partie de la cour, séparée par un bâtiment, en sorte que le possédé ne pouvait aucunement avoir connaissance de la remise de la médaille. A deux heures ces Messieurs arrivèrent et on commença les exorcismes aussitôt.

L'enfant fut porté de force à la chapelle ; MM. Schrantzer, Hausser et André, le jardinier, le tinrent solidement. Thiébaut était debout sur un tapis, devant la table de communion, le visage tourné vers le tabernacle, la figure rouge, congestionnée comme celle d'un fiévreux. Une écume épaisse débordait de ses lèvres et coulait sur le pavé. L'enfant se tournait et se retournait, comme s'il avait été sur un gril embrasé, se dirigeant cependant toujours vers la porte de sortie. Toutes les fois que M. Schrantzer lui touchait la poitrine

---

1. *Cahier de M. le professeur Lachemann et Notices de M. le recteur Hausser-Benfeld.*

avec un crucifix, celle-ci se voûtait et se gonflait comme un ballon.

On commença les cérémonies de l'exorcisme. Le Père Souquat, désigné par Monseigneur l'Evêque pour cette difficile opération hésita d'abord, ne croyant pas sérieusement à la possession ; il n'était pas encore entré en contact avec l'enfant, ou du moins depuis très peu de temps. « F... le camp, cria alors Satan, f... le camp, salaud ! »

En présence de cinq ecclésiastiques M. l'archiprêtre Spitz, M. Stumpf, supérieur du Grand Séminaire, M. Rossé, professeur de morale, M. Hausser, aumônier et M. l'abbé Schrantzer, de six religieuses et de la mère du pauvre enfant, le Père Souquat commença les litanies des Saints. Aux mots : « Sainte Marie, priez pour nous » le démon cria d'une voix formidable : « Hors de la porcherie ! — Salaud ! — Je ne veux pas ! »

C'étaient invariablement les mêmes cris à l'invocation d'un grand Saint, mais surtout lorsqu'on dit : « Tous les Saints Anges et Archanges, priez pour nous ! » Quand le Père fut arrivé à l'invocation : « Des embûches du diable délivrez-nous, Seigneur ! » le possédé fut tout ébranlé, trembla de tout son corps, poussa des cris épouvantables, se tourna et se retourna avec une telle violence que les deux ecclésiastiques aidés du jardinier purent à peine le retenir.

Après la récitation des Litanies, le Père se plaça devant l'enfant et fit les prières indiquées dans le Rituel, tandis que le possédé criait sans discontinuer : « Salaud ! sortons de la porcherie ! » Va-t-en, sale être.

Au « *Gloria Patri* » il hurla : « Je ne veux pas » (rendre gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit.)

Avant la lecture de l'évangile de S. Jean, le Père traça un petit signe de croix sur le front, sur les lèvres et la poitrine du possédé, qui hurlait comme un chien, cherchant à happer la main du Père pour le mordre.

Le Père Souquat lui posa alors en allemand cette question : « Esprit des ténébres, serpent qui a été écrasé, moi, comme prêtre du Seigneur, je t'ordonne au nom de Dieu de me dire qui tu es. »

— « Qu'est-ce que ça peut te faire, salaud, je le dirai à qui je veux », fut la réponse.

— « Voilà bien, répliqua le Père, ton esprit d'orgueil et le langage que tu as tenu en présence du Dieu tout puissant, quand il t'a rejeté du ciel. Mais je te l'ordonne : Satan, éloigne-toi, sors de cette église, tu ne dois pas être dans la maison de Dieu ; ta place est dans les ténèbres de l'enfer. »

— « Mais je ne veux pas, dit le diable, mon temps n'est pas encore venu ! »

Le Père avait prié et peiné trois heures durant ; il était inondé de sueur. Il s'arrêta, prit congé, pour reprendre cette pénible tâche une autre fois. Le petit fut conduit hors de la chapelle et se calma aussitôt.

Dans la nuit Thiébaut dit à M. l'abbé Schrantzer : « Hé ! tu avais bien fait de lui donner une petite lamelle (médaille).

— « A qui donc ? »

— « Mais au cocher. »

— « Comment le sais-tu ? Qu'aurais-tu fait sans cela ? »

— « J'aurais renversé chevaux et voitures, avec les hommes ; je galopais à côté des chevaux. »

— « Hein ! nous t'avons fameusement torturé hier. Connais-tu celui qui t'a béni ?

« Oh ! oui, il a déjà chassé une fois l'un de nos Seigneurs. »

En effet, le père Souquat avait, bien des années auparavant, chassé un diable d'une maison d'Allemagne. Le petit ne pouvait connaître ce fait que d'une manière supranaturelle.

Cette conversation eut pour effet de convaincre enfin complètement le P. Souquat qu'il y avait vraiment possession diabolique.

Le lendemain, lundi, vers deux heures de l'après-midi, la même Commission arriva de Strasbourg, et le Père commença aussitôt l'exorcisme. Cette fois-ci on mit un corset de fer à l'enfant qu'on attacha sur un fauteuil rouge. Le démon cependant se démenait plus que jamais. Il souleva en l'air le fauteuil avec l'enfant et projeta les trois Messieurs, qui montaient la garde, tantôt à droite, tantôt à gauche, écumant de rage et poussant des hurlements atroces.

Lorsque, deux heures après, les litanies et autres prières liturgiques furent terminées, le Père se leva et dit au possédé : « A présent, Esprit immonde, ton heure est arrivée. Je t'ordonne au nom de l'Eglise catholique, au nom de Dieu et en mon nom à moi, prêtre du Seigneur, de me dire combien vous êtes. »

— « Qu'est que ça peut bien te f... salaud ? » répondit-il comme la veille.

— « Voilà bien, reprit le Père, les fiers propos,

que tu tiens et qu'on tient en enfer. Ta place est donc dans l'abîme des ténèbres et non à la lumière. Va-t-en donc en enfer, immonde Satan ! »

— « Je ne veux pas y rentrer ; je veux aller dans un autre lieu. »

—« Je t'adjure, Satan, de me dire combien vous êtes ! »

— « Nous ne sommes que deux. »

— « Quel est ton nom ?

— « Oribas.

— « Et l'autre ?

— « Ypès.

— « Eh bien ! Esprits impurs, je vous l'ordonne, sortez de la maison de Dieu. Vous n'avez rien à y faire. Esprits de malheur. éloignez-vous, je vous commande au nom du Très-Saint-Sacrement ! ».

— « Je ne veux pas, salaud, tu n'as aucun pouvoir, mon heure n'est pas encore venue. »

L'exorciste tremblait, suait, était tout saisi d'émotion. Les spectateurs ne l'étaient pas moins ; tous demeuraient consternés. Le prêtre reprit néanmoins la lutte avec le démon, saisit son crucifix et le plaçant devant la figure du possédé, il dit : « Misérable Satan, tu n'oses même pas regarder ce crucifix en face ; tu détournes le visage pour n'être pas obligé de le voir, et tu braves le prêtre ! Pars d'ici, je te l'ordonne, cours dans l'enfer, qui t'a été préparé.!

— « Mais je ne veux pas, cria le diable, il n'y fait pas bon ! »

— « Tu n'avais qu'à obéir à Dieu, dit le Père ; mais ton orgueil t'a perdu. Tu es un esprit de

ténèbres. Eloigne-toi donc de la lumière, et va-t-en dans les ténèbres préparées pour toi. »

Et Satan de crier de nouveau : « Mon heure n'est pas encore venue ; je n'y vais pas. »

Le Père prit alors un cierge béni par le Pape et dit :

« Orgueilleux Satan, je te place un cierge sur la tête, pour t'éclairer sur le chemin qui conduit en enfer. Cette lumière est celle de l'Eglise catholique et toi, tu es un esprit de ténèbres. Va donc en enfer et restes-y avec tes compagnons.

— « Je reste ici, répondit le diable. Je suis bien où je suis et il ne fait pas bon en enfer ! »

Enfin le Père Souquat prit une statue de la Sainte Vierge et dit : « Vois-tu là la Bienheureuse Vierge Marie ! Celle-ci doit encore une fois t'écraser la tête. Elle doit te signer de nouveau et t'inscrire les noms de Jésus et de Marie sur la poitrine, pour que tu en sois brûlé éternellement. Ainsi donc, tu ne veux pas partir ! Je te l'ai ordonné au nom de Jésus, au nom de l'Eglise catholique, au nom de Notre Saint Père le Pape, au nom du Très Saint-Sacrement.

Tu n'écoutes pas la voix du prêtre. A présent. Satan, c'est la Mère de Dieu qui te commande. Elle te force à partir d'ici. Eloigne-toi donc, Esprit immonde, à la vue de l'Immaculée Conception. Elle te commande de fuir ! »

Pendant ce temps les assistants récitaient le *Memorare*.

Le diable se mit à pousser, avec une forte voix de basse, un cri plus formidable que jamais.:

« *Maintenant je dois céder* ! »

Le possédé se retourna et se tordit comme un serpent piétiné. Soudain un léger craquement se fait entendre dans le corps ; l'enfant s'allonge, se détend et tombe comme raide mort.

Le démon était parti !

Ce fut pour les témoins de la scène un spectacle horrible, terrifiant.

Tout à l'heure encore une rage à faire frémir, un visage rempli de colère, des réponses insolentes ; maintenant l'enfant reste là, étendu pendant une heure au moins, comme assoupi dans un profond sommeil.

Il est délivré, ne réagit plus contre le crucifix et l'eau bénite et se laisse porter dans sa chambre sans opposer la moindre résistance.

Mais bientôt il se réveille, ouvre et se frotte les yeux. (Le possédé avait les yeux fermés pendant toute la durée des exorcismes) regarde avec étonnement les nombreuses personnes qui l'entourent et qu'il ne reconnaît pas.

« Me reconnais-tu ? » lui demande M. Schrantzer

— « Non, je ne vous connais pas, » répond l'enfant.

La mère tout heureuse poussa un cri de joie. Son Thiébaut n'était plus sourd. Son enfant était délivré de l'esprit infernal. Tous adressèrent de vives actions de grâces à Dieu, qui a donné à sa sainte Eglise un tel pouvoir sur l'enfer.

La mère s'en retourna à Illfurt avec son fils, le cœur plein de joie, avec la ferme confiance de voir bientôt la délivrance de Joseph. Cet espoir devait se réaliser le 27 du même mois.

Délivrance de Joseph [1]

Rentré à la maison, Thiébaut fut de nouveau gai, toujours de bonne humeur. Il ne soupçonnait même pas ce qui s'était passé, ne reconnaissait plus monsieur le curé Brey, ne se souvenait pas d'avoir jamais vu la nouvelle mairie de son village. Il avait apporté de Strasbourg quelques médailles pour son jeune frère Joseph et les lui offrit. Mais celui-ci les jeta à terre en disant : « Garde-les pour toi, je n'en veux pas. » Thiébaut tout étonné demanda alors à sa mère : « Maman, est-ce que Joseph serait devenu fou ? » On se garda bien de donner le vrai motif de ces procédés.

Mercredi soir le petit s'écria : « Mes deux camarades (les deux démons de Thiébaut) sont des froussards. Maintenant c'est moi le plus fort, c'est moi qui suis le maître ; je ne partirai pas d'ici avant six ans, car je n'ai pas peur des calotins. »

— « Es-tu donc si puissant ? » lui demanda M. Tresch.

— « Parfaitement, je me plais ici, je m'y suis installé ; j'entre dans un nid et j'en sors quand cela me plait. »

1. *Archives paroissiales d'Illfurt* et *Notice de M. le curé Brey*.

Entre temps M. le curé Brey avait demandé à Monseigneur l'Evêque la permission de procéder à l'exorcisme, car l'état du malheureux enfant devenait de jour en jour plus lamantable, tandis que Thiébaut allait régulièrement à l'école et à l'église, s'était même déjà confessé depuis sa délivrance. Il était redevenu le gentil garçon d'autrefois, mais ne savait rien des quatre dernières années ; il lui semblait avoir dormi tout ce temps.

Enfin l'autorisation épiscopale parvint à Illfurt et M. le curé fixa au 27 octobre la cérémonie de l'exorcisme.

Au jour marqué, de bon matin, on porta l'enfant dans la chapelle du cimetière de Burnenkirch, distante d'un quart d'heure environ du village. Le plus grand secret avait été gardé pour éviter le rassemble ment de la foule. Quelques témoins seulement furent invités : le professeur Lachemann, de Saint-Hippolyte, M. Ignace Spies, de Sélestat, M. Martinot, M. Tresch, maire d'Illfurt ; les parents de Joseph vinrent évidemment aussi ; le nouvel instituteur voulut être de la partie ainsi que le chef de gare, M. Findel, et Sœur Hilaire, la directrice de l'école des filles.

A six heures, la messe commença, Aussitôt le possédé se mit à faire du bruit avec les pieds, et à se retourner de tous côtés ; on dut lui lier les pieds et les mains. Mais dès les prières au bas de l'autel il gigotta si bien qu'il parvint à se dégager et d'un coup de pied lança la courroie jusque devant le célébrant. M. Martinot se l'attacha alors sur les genoux. Là-dessus, le possédé aboya comme un chien, puis grogna comme un porc, et d'une voix

enrouée poussa des sons inarticulés. Il rentra dans le calme du *Sanctus* jusqu'à la fin de la messe, ce qui étonna toutes les personnes présentes.

Le prêtre ayant déposé les ornements sacrés, se revêtit du surplis et de l'étole violette, vint s'agenouiller au pied de l'autel et commença les prières prescrites pour l'exorcisme : d'abord les Litanies des Saints, puis quelques formules d'exorcisme. Il se tourna ensuite vers le possédé et lui enjoignitde dire combien de démons étaient là présents :

« Tu n'as pas besoin de le savoir » répondit-il.

A une nouvelle injonction le petit répondit sèchement : « Ypès »

C'était le nom du démon dont son frère aîné avait été possédé.

Impossible d'en tirer davantage.

Durant la lecture de l'évangile de Saint-Jean, le possédé se mit à insulter M. le curé et s'écria : « Je ne partirai pas ! »

Pendant trois heures l'exorciste fit tous les efforts possibles. Tantôt il plaçait des reliques sur la tête de l'enfant, tantôt il lui mettait le cierge pascal entre les bras ; puis il l'aspergeait d'eau bénite et employait les formules d'exorcismes les plus énergiques. Le diable ne cessait de hurler : « Je ne partirai pas ; je ne veux pas ! »

Les témoins de cette scène commençaient à se décourager. Mais le curé, pourtant épuisé, les exhortait à persévérer et à réciter le chapelet, M. Tresch, qui avait tenu l'enfant pendant tout ce temps, le remit à M. Lachemann : « Tiens ! te voilà aussi, camus ? » s'écria le possédé.

M. le curé revenait de l'autel, où il avait prié

quelques instants avec une grande ferveur et promis une neuvaine d'action de grâces. Se tournant vers le possédé, il lui dit :

« Au nom de Marie, la Vierge Immaculée, je t'adjure de quitter cet enfant ! »

— « Faut-il qu'il vienne également avec la *Grande Dame*, répondit Satan en fureur. Maintenant je dois m'en aller ! »

Là-dessus une émotion indescriptible s'empara de toutes les personnes présentes, persuadées maintenant que l'heure de la délivrance allait sonner.

M. le curé Brey reprit une seconde fois le même exorcisme :

« Il me faut partir, vociféra le diable de nouveau je veux entrer dans un troupeau de porcs ! »

— « En enfer ! » lui cria le curé.

« Je sortirai par les orteils », s'écria le diable.

Pour la troisième fois retentit le même exorcisme et le mauvais Esprit supplia encore :

« Je veux entrer dans un troupeau d'oies ! »

— « En enfer » ! fut la réplique.

— Je ne connais pas le chemin, qui y conduit. je veux entrer dans un troupeau de moutons »

Une dernière fois retentit l'ordre catégorique .

« En enfer ! »

— « Maintenant je suis forcé de partir ! »

A ce cri, l'enfant s'allonge, se tourne et se retourne, gonfle les joues et fait une dernière convulsion.

Puis il devient silencieux, immobile. On détache les courroies : les bras s'affaissent, la tête retombe en arrière. Un instant après il élève les bras, s'étire comme quelqu'un qui sort du sommeil, ouvre les

yeux restés fermés pendant toute la cérémonie, et paraît tout étonné de se trouver dans une église, au milieu d'étrangers.

Toutes les personnes présentes étaient émues. Le cœur débordant de reconnaissance on récita le *Te Deum*, les Litanies de la Sainte Vierge, le *Salve Regina* et d'autres prières, Joseph, à genoux à l'autel priait dévotement avec les autres de sa voix d'enfant la plus claire. Mais l'émotion était si grande que souvent ces prières furent littéralement coupées par les sanglots des assistants. M. le Curé cessa même tout à fait, tant il était ému et un des assistants dut continuer à sa place tant bien que mal. Et en pouvait-il être autrement ? Le prodige opéré par Marie Immaculée était si évident.

[1] Après avoir rendu de ferventes actions de grâces à Dieu et à la Sainte Vierge, tous les assistants quittèrent l'église — il était près de dix heures — pleins de joie glorifiant Dieu et exaltant la Vierge Immaculée qui venait de faire éclater une fois de plus sa miséricorde et sa puissance.

Chemin faisant, le petit Joseph qui suivait à quelque distance, s'écria tout à coup : « Mon père, voyez qu'ai-je ici ? » On se retourna pour voir ce qu'il en était. Un crucifix pendant dessous ses habits. — « Ah, dit M. le Curé, c'est mon Christ indulgencié, dont je me sers auprès des malades, et que j'avais lié sous le gilet autour du corps de Joseph ». — « Voilà, repartit M. Tresch, je m'explique maintenant ce qu'avait dit le démon avant

1. *Cahier de M. le professeur Lachemann.*

ou pendant l'exorcisme : « Quand je serait forcé de partir, je déchirerai quelque chose ». Il avait été impossible à l'enfant de déchirer lui-même le cordon qui retenait la Croix, puisqu'il avait les mains liées et que le Crucifix était attaché autour de son corps sous ses habits.

Un des témoins M. le professeur Lachemann raconte la suite :

A cette occasion je désirais aussi voir son frère Thiébaut, l'exorcisé de Schiltigheim. Je priai le père de me l'amener. Il vint chez M. Tresch avec les deux enfants vers la fin de notre diner que nous avions avancé à cause de notre départ. Je fus charmé de voir Thiébaut et de le considérer de près : il avait grandi depuis une année et demie que je ne l'avais plus vu ; mais il conservait sa bonne figure ouverte, douce, amaigrie et pâle il est vrai, par suite des tortures et des convulsions qu'il avait endurées presque continuellement pendant quatre années. Sa taille était frêle et élancée, mais son caractère était encore le même, candide, affable, un peu timide, tel que je l'avais pu juger dix-huit mois auparavant dans les moments de calme. Ses manières étaient modestes et polies ; du reste sa conduite avait toujours été irréprochable, ainsi que celle de son frère Joseph. Celui-ci était plus vif et plus bruyant et quoique bien convenable aussi, il n'avait pas la modeste réserve de son aîné. Tout ce que je viens de dire sur les deux enfants prouve que leur éducation avait été chrétienne et que tout ce qu'on avait osé répandre sous ce rapport sur le compte de leur père était pure calomnie.

Pour m'assurer si réellement ni l'un ni l'autre

n'avaient conservé aucun souvenir du passé, je demandai à l'un et à l'autre, s'ils ne me connaissaient pas... s'ils ne m'avaient jamais vu ? Et à toutes mes questions ils répondaient simplement et avec assurance: « Non, Monsieur. » Et cependant j'avais eu de fréquentes entrevues avec les deux pauvres enfants une année et demie auparavant. Comme nous étions au dessert on versa à boire au père et aux enfants et l'on porta avec une franche et sainte gaîté, différents toasts, un entre autres au saint et bien aimé Pontife Pie IX, le Pontife de l'Immaculée-Conception.

Il était midi et Thiébaut devait se rendre au presbytère; le pauvre enfant dont la santé avait besoin d'un régime confortable qu'il ne trouvait pas chez ses parents, prenait depuis sa délivrance son dîner chez M. le Curé. Le digne pasteur ne voulait pas faire les choses à demi, tout en s'occupant de l'âme de Thiébaut, il voulait aussi rétablir sa santé. Il l'avait aussi mis au nombre des premiers communiants (l'enfant avait 14 ans passés) et l'instruisait avec soin. Quant à Joseph qui se ressentait aussi de sa situation passée, il devait pendant quelque temps prendre son dîner chez M. Tresch.

Avant de nous séparer des enfants, nous leur donnâmes M. Martinot et moi des images et des médailles. Ils les acceptèrent avec plaisir et nous en remercièrent poliment, une preuve de plus qu'ils étaient délivrés de leur hôte tyrannique, qui auparavant leur avait fait rejeter avec horreur ces sortes d'objets ainsi que tout ce qui portait un caractère religieux. M. Martinot et moi nous nous

rendîmes encore chez M. le Curé pour y faire nos adieux.

Nous eûmes avec ce digne et saint prêtre environ un quart d'heure d'entretien. On se communiqua toutes les impressions qu'avait produites l'imposante cérémonie et l'heureux résultat de l'exorcisme. Nous lui révélâmes aussi la tentation de découragement que nous avions éprouvée à la vue de la résistance opiniâtre du démon. A cette occasion, M. le Curé nous avoua que lui même avait éprouvé quelque crainte de n'en pouvoir devenir maître, que de temps à autre cédant un peu à cette pensée et aussi à la fatigue il insistait moins fortement dans ses adjurations; mais qu'aussitôt il sentait que le démon en devenait plus fort et plus opiniâtre. « C'est dans ces circonstances si difficiles, ajouta-t-il, que je cessai l'exorcisme et que je vous priai d'interrompre la récitation du chapelet et de vous unir avec moi dans le silence : Alors à genoux, au pied de l'autel je fis vœu à la sainte Vierge de dire pendant neuf jours un chapelet si elle voulait bien m'aider à chasser le démon. Je me relevai ensuite plein de confiance et reprenant les exorcismes, j'ai pu triompher de Satan. » Puis s'adressant à M. Tresch il lui dit : « Et maintenant M. le Maire, il faut que nous élevions un monument en l'honneur de l'Immaculée-Conception de la Sainte-Vierge. Elle nous a puisamment aidé; c'est à elle que nous devons tout le succès. Il faut lui exprimer notre reconnaissance coûte que coûte.

La Victoire de la Reine du Ciel

Près de la grande place publique d'Illfurt, dans un jardin, face à l'ancienne maison Burner se dresse majestueuse, sur une grande colonne en pierre, une belle statue de l'Immaculée en fonte dorée. Le monument a dix mètres de haut et domine toutes les constructions du voisinage. Sur le socle on lit ces mots : *In memoriam perpetuam liberationis duorum possessorum Teobaldi et Josephi Burner obtentae per intercessionem Beatæ Mariæ Virginis Immaculatæ. Anno Domini* 1869. Ce qui signifie : En souvenir de la délivrance des deux possédés Thiébaut et Joseph Burner, due à l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie Immaculée. L'an du Seigneur 1869.

M. le curé Brey avait tenu à offrir ce tribut de reconnaissance à la Reine du Ciel. Ses paroissiens, avec d'autres fidèles serviteurs de Marie, avaient voulu généreusement contribuer à cet hommage. L'Immaculée avait en effet, chose digne de remarque, triomphé du Dragon infernal tant à Schiltigheim qu'à Illfurt. Elle avait en définitive écrasé à nouveau la tête du Serpent. Tous les autres exorcismes, prolongés des heures entières, étaient restés sans résultat; Satan n'avait capitulé que

devant la puissance de la *Grande Dame*. Dieu avait mis la victoire en ses mains, comme il l'avait donnée à l'Archange Saint Michel, lors de la première grande bataille. Marie est la « femme forte » de l'Ecriture, la terreur de l'Enfer; toutes les puissances des ténèbres doivent céder devant elle. A la Vierge donc gloire, honneur et reconnaissance à jamais !

Les Témoignages des Savants

[1] Une vive opposition contre le fait de la possession diabolique des deux enfants d'Illfurt s'était manifestée dès le début. Elle venait avant tout de gens qui *a priori* ne veulent pas croire au démon et qui expédient avec quelques considérations, dites scientifiques, les cas de possession et les exorcismes de l'Eglise, en y ajoutant leur sourire moqueur.

Le compte-rendu d'un savant physiologue bavarois sur le cas qui nous occupe offre quelque intérêt. Le « Herr Professor » Dr. Hoppe, professeur de l'Université de Bâle, représentant de la « Science », avait étudié la question, lu la brochure de M. le curé Brey et conféré à ce sujet avec des prêtres catholiques et des pasteurs protestants. Il était arrivé à la conclusion que voici : le fait historique d'Illfurt est un phénomène naturellement inexplicable ; cependant il ne voudrait pas pour tout au monde contribuer à raviver la croyance superstitieuse à la possession diabolique.

Il écrit : « Je reconnais que les exorcismes du prêtre catholique ont guéri les deux enfants non

---

[1] Cf. *Archives paroissiales d'Illfurt.*

pas en chassant le diable, comme on le croit, mais on opérant psychiquement la guérison d'un cerveau malade. Je trouve dans chacun des deux malades une aberration hystérique, doublée de chorée, et j'explique les événements comme il suit : c'est l'âme tout entière ou le cerveau animé des deux enfants qui a causé lui-même ces phénomènes soi-disant diaboliques et qui a également opéré la guérison ; ceci était possible grâce à l'organisme du cerveau et à son mécanisme spirituel...

« Les enfants ont fait preuve d'un grand savoir, très varié, ces connaissances étaient latentes en eux, ce n'était pas du nouveau ni de l'inédit ; seulement on ne les avait pas remarquées. Du reste, la constante surexcitation cérébrale intensifiait ces connaissances. Ainsi les phénomènes, extraordinaires eux-mêmes n'ont plus rien d'étrange en sorte qu'il n'est pas nécessaire de les considérer comme des effets diaboliques. La croyance à l'entrée du démon dans le cerveau de l'homme est trop facile, pour qu'on puisse encore l'admettre... »

Permettez, « Herr Professor », voilà une argumentation bien faible, tout ce qu'il y a de moins scientifique. Quel cerveau spécial faut-il avoir pour faire des choses aussi peu naturelles ? Il s'agit d'enfants de 8 et de 10 ans, sans instruction et sans expérience, sans connaissance de politique ou d'histoire. Quelle est donc cette organisation de cerveau, pour que des enfants parlent couramment les langues étrangères, qu'ils n'ont jamais apprises, découvrent l'état de conscience des autres et leur révèlent les fautes les plus secrètes, s'entretiennent sur des questions scientifiques avec la compétence

des plus grands savants prédisent des choses à venir qui se réalisent exactement, déploient une force qui dépasse de beaucoup celle d'un enfant ? Quelle extraordinaire puissance de mémoire, lorsque des enfants, nés en 1855 et 1857, se souviennent parfaitement des détails survenus dans des familles d'Illfurt pendant la guerre des Suédois en 1639 ou pendant la Grande Révolution en 1794 !

En vérité, « Herr Professor », l'explication de tels phénomènes par une aberration hystérique doublée de chorée est par trop facile, et montre à quelles absurdités le « savant » doit avoir recours, quand il veut rejeter à tout prix tout ce qui est surnaturel...

[1] Naturellement les journaux libéraux et radicaux de l'époque ont en chœur fait flèches du même bois. En voici une preuve dans le « Journal d'Altkirch » du 18 janvier 1868 :

« Pour ce qui concerne le diable, nous sommes devenus assez sceptiques, et quand on nous parle des possédés, nous en rions. Mais la superstition est là, et on ne saurait jamais protester assez énergiquement contre des opinions qu'on entretient dans la masse du peuple à des fins que nous ne voulons pas examiner devantage... Les deux enfants qu'on a fait soigner au début pas des médecins, ont été confiés dans la suite à une « dormeuse », puis l'un d'eux a été soumis à un drôle de traitement dans un couvent de capucins des environs. Cependant le

---

1. *Archives paroissiales.*

diable ne voulait pas s'en aller, et l'histoire devenait de plus en plus sensationnelle pour le public. Que faire ? Tous les remèdes paraissaient épuisés, lorsque le gouvernement eut la bonne idée de faire faire sur place une enquête par le brigadier de la gendarmerie, Eh bien ! ce que la science et le magnétisme, ce que les exorcismes n'avaient pu obtenir, un Monsieur à galons l'a obtenu. Dès la première visite de l'autorité les enfants se sont calmés ; leurs forces spirituelles se sont rassérénées ; leurs mouvements se sont réglés, et le diable s'en alla à tous les diables. Bon voyage ! »

Voilà comment un journaliste sans esprit et sans conscience faisait de l'histoire, non pas en Espagne ou en Hollande, mais à Altkirch, à 10 kilomètres seulement d'Illfurt. Le démon lui aurait fait un bel examen de conscience, si le publisciste avait eu le courage de venir voir lui-même les deux pauvres enfants.

[1] Un autre correspondant de journal, qui voulut faire de l'esprit, envoya pour le numéro du 1er février 1868 les railleries qui suivent :

« Le diable est à Illfurt ! Quelle riche moisson dès lors pour les chroniqueurs grands et petits ! Les deux faibles créatures, dont il a choisi le corps pour lui servir de logement, sans être armés de la massue d'Hercule, font pâlir devant leurs exploits le Demi-Dieu et ses travaux. Les crucifix, les amulettes attachés à leur cou se pulvérisent avec fracas et accompagnement de flammes vertes et

1. *Archives paroissiales.*

bleues et de parfums sulfurés : ils annoncent l'avenir, et, ô comble du miracle, sans cordes ni cloches, sonnent à toutes volées le glas funèbre de ceux qui vont mourir ! Et ce ne sont là, évidemment que des préludes ; chaque jour apportera un prodige nouveau, jusqu'à ce qu'il plaise à Satan, et puisse ce désir ne lui venir que bien tard ! de regagner pour un temps son domaine.

Je ne l'ignore pas, les esprits forts poseront d'indiscrètes questions ; ils demanderont pourquoi ces jeunes enfants, de préférence à tant d'autres, qui y avaient incontestablement plus de titres, ont mérité le pénible honneur de loger le Dieu cornu ; si on leur parle de cris rauques, d'yeux hagards, de convulsions et de spasmes, ils répondront par : hystérie, vapeurs ou épilepsie et au lieu d'eau bénite recommanderont des douches, une nourriture forte et même le régime si cher à MM. Fleurant, Purgon et Diafoirus ; heureux s'ils ne prétendent que croyants et exorciseurs, exorciseurs surtout, ont eux-mêmes un diable dans le corps, et le plus intraitable de tous, celui de l'absurdité ! »

Voilà bien un exemple de la légèreté frivole, avec laquelle le monde incrédule jugeait des phénoménes aussi extraordinaires, sans se donner la peine de les examiner de plus près. La doctrine sur l'enfer et les esprits damnés ne leur convenant pas, ils se contentent de hausser les épaules et de l'accabler de leur satire railleuse.

Les médecins qui ont soigné les enfants dans la première période de leur maladie, ont montré plus de retenue, spécialement les docteurs Krafft, Henri Weyer et Alfred Szerteçki de Mulhouse. Ils

trouvaient la maladie inexplicable mais n'osaient pas se prononcer sur sa nature. Le médecin cantonal d'Altkirch, le docteur Lévy, un juif, disait ouvertement à M. le curé Brey, que sa science médicale était impuissante et que l'Eglise catholique pourrait mieux porter remède.

La nouvelle de la possession diabolique, et de la délivrance des deux enfants parvint jusqu'à Paris. Les journaux des boulevards s'en occupèrent, pas toujours dans le bon sens. C'est ainsi qu'Edmond About avait donné, dans « L'Opinion Nationale » une relation, qui représentait toute l'affaire comme une vilaine farce et qui affirmait la persistance du misérable état des deux enfants.« L'Industriel Alsacien » et le « Journal de Colmar » reproduisirent l'article.

[1] L'évêché de Strasbourg prit alors officiellement position dans l'affaire, et fit parvenir aux rédacteurs par la plume de M. Rapp, Vicaire général, la chiquenaude que voici :

« *Strasbourg, le* 9 *janvier* 1870.

« Monsieur le Rédacteur,

« Vous avez publié dans votre numéro du 7 janvier une correspondance de Strasbourg, qui demande quelques rectifications.

« A Illfurt un petit garçon était affecté depuis 4 ans d'un mal extraordinaire, dont les hommes de l'art ne pouvaient déterminer la cause et la nature.

1. *Archives de l'Évêché de Strasbourg.*

A la demande réitérée du Maire et du Curé, une enquête fut ordonnée par Mgr de Strasbourg, et l'on décida que l'enfant serait transporté à l'orphelinat de Schiltigheim, dirigé par les sœurs de Charité. Pendant plusieurs semaines des faits extraordinaires, qu'il serait superflu d'exposer ici, mais qu'on exposera avec tous les détails nécessaires dans une feuille religieuse de l'Alsace, continuèrent à se produire, et la commission, dont personne, en dehors de votre correspondant, ne contestera ni les lumières, ni l'autorité crut reconnaître que ces faits ne pouvaient avoir qu'une cause surnaturelle.

« L'Eglise a des prières pour cette espèce de cas, même douteux ; ces prières furent récitées et l'enfant est complètement guéri.

« Votre correspondant a dit le contraire de la vérité, en affirmant avec surprise que l'enfant est resté dans le même état.

« Les observations, les plaisanteries, les insultes dont vous avez assaisonné votre article ont peut-être plû à vos lecteurs, je ne m'y arrêterai pas.

« Je n'ai voulu que rétablir les faits, et j'attends de votre loyauté que vous insériez cette lettre dans un des plus prochains numéros de votre journal. »

Signé : RAPP, vicaire général.

Une lettre de Thiébaut

Tandis que Joseph Burner, qui n'avait que huit ans au début de sa maladie, savait à peine lire et écrire, son frère aîné était déjà plus avancé et savait lire et écrire en allemand aussi bien qu'en français, imparfaitement il est vrai et avec beaucoup de fautes. Mais au moment de la crise, les deux étaient vraiment maîtres de plusieurs langues, et parlaient parfois des heures entières avec les visiteurs en un français impeccable.

Nos lecteurs seront heureux de lire une lettre de remerciement écrite par Thiébaut, dans le mois où eut lieu sa délivrance, à M. Hausser, alors aumônier de Saint-Charles. Nous la transcrivons telle quelle :

Illfurt, le 31 *octobre* 1869. [1]

J. M. J.

La sainte volonté de Dieu

« Monsieur Labé, aumônier,

« J'ai l'honneur de vous montrer mes reconnaissances de tous les bienfaits que j'ai reçu chez vous dans votre maison sacré par la grâce de notre

1. *Relation de M. le recteur Hausser-Benfeld.*

Seigneur Jésus-Christ et sa très sainte Mère. C'est chez vous que j'ai a remercié mon bonheur de la délivrance de mes maux surnaturels, je suis très heureux maintenant heureux comme jamais je me réjouis maintenant avec mon frère Joseph qui avait la même maladie comme moi et qui est guéri depuis le 27 octobre par notre cher Monsieur le Curé et aujourd'hui dimanche nous avons célébré l'action de grâce avec tout le monde à l'Eglise avec le Te Deum et les sonnes des gloches et bénédiction du sainte sacrément pour ce boneheur infini.

« Maintenant nous allons à l'Eglise et à l'Ecole comme si nous aurions été jamais malade, mais je crois que nous avions eu nue trole de maladie parce que nous nous rappelons nous a aucune souffrance, mais grace à Dieu encore une fois nous somme guérie.

« Je finix en Dieu et en me recommandant dans vos prières.

« recevez mes respectueux Salutation

Thiébaut BOURNER.

« et aussi bien des compliment pour la Mère Supérieure et pour la sœur Damas un bonjour de mes Parents pour toutes les sœurs. »



ÉPILOGUE

Le lecteur se demandera ce que sont devenus les deux pauvres enfants. Ils sont morts jeunes tous les deux. Thiébaut mourut deux ans après sa délivrance, le 3 avril 1871, à l'âge de 16 ans. Son frère travailla à Zillisheim,où il est mort en 1882,âgé de 25 ans. M. le curé Brey était venu exprès d'Illfurt, pour lui administrer les derniers sacrements.

Ce prêtre zélé dirigea près de 30 ans la paroisse d'Illfurt avec un dévouement et un succès admirables.Il mourut en odeur de sainteté le 26 mars 1895, à l'âge de 68 ans. Ses paroissiens racontent aujourd'hui encore qu'il a eu, comme le saint curé d'Ars, beaucoup à souffrir, la nuit surtout, des molestations des démons. Il réussissait toujours à les chasser avec de l'eau bénite. Il engageait les rares visiteurs, qui passaient la nuit dans sa maison, à faire comme lui.

Le successeur de M. Brey fut le curé Auguste Soltner, qui vendit en 1901 l'ancien presbytère et fit construire la cure nouvelle à proximité de l'église. Devant la façade principale se dresse le beau monument de M. l'abbé Bochelen, le dernier martyr de la Révolution en Alsace.

FIN

SUPPLÉMENT

POSSESSION D'UNE JEUNE CAFRE

des Missions catholiques du Natal (Afrique du Sud)

Pendant la Sainte Messe

Le P. Erasme Hoerner, trappiste, missionnaire en Cafrerie (Natal, Afrique du Sud), nous rapporte un cas de possession, qui s'est produit en 1906, *et qui ressemble beaucoup à celui d'Illfurt. Ce cas très intéressant confirme à nouveau la vérité de la doctrine catholique touchant l'existence des mauvais esprits et leur sinistre pouvoir, aussi bien que la gravité du péché mortel et la grande utilité du Sacrement de Pénitence. Mais il nous prouve aussi la puissance de l'Eglise catholique sur les esprits infernaux, selon la parole du Sauveur à ses apôtres : « En mon nom, vous chasserez les démons* » (Marc. 16, 17.) *Le P. Schobitz, rédemptoriste, a déjà publié une partie de ces faits sous ce titre :* « *Y a-t-il encore des démons de nos jours ?* »

Durant l'été de 1906 se manifestèrent chez la jeune Cafre Claire-Germaine Cele des états tout à fait extraordinaires, inexplicables d'une façon naturelle. Cette jeune fille — elle avait alors dix-sept ans — avait été baptisée lorsqu'elle était en bas-âge, et elle avait été amenée, vers sa cinquième

année, à l'école de la Mission Saint-Michel. Lors de sa naissance, ses parents étaient encore païens, ils se convertirent plus tard, mais n'eurent jamais bonne réputation.

Dans leur hutte on ne faisait que se quereller, se battre et s'injurier. L'enfant elle-même était une fillette fluette, un peu élancée, assez bien douée, et bonne chanteuse. Cependant elle était d'humeur très capricieuse, aujourd'hui d'une gaieté débordante, le lendemain sombre et silencieuse; mais elle était toujours très vive et facilement irritable. Après sa Première Communion elle se tint très bien pendant quelque temps. Cependant la légèreté d'esprit reprit bientôt le dessus, elle négligea la pratique des sacrements et prit des manières étranges.

Elle étonnait tout le monde par l'éclat sinistre de ses yeux. La nuit elle se démenait comme une folle Elle criait et vociférait : « Je suis perdue, je me suis confessée et j'ai communié d'une façon indigne ! Il faut que je me pende. Satan m'appelle ! » Toutes les exhortations étaient vaines. Peu à peu elle devint plus tranquille. Un jour elle remit au P. Erasme un écrit par lequel elle se vouait au démon. Comment la jeune fille avait-elle été amenée à faire pareille chose, personne ne pouvait l'expliquer, mais elle ne s'approcha plus de la Sainte Table.

Le 20 août 1906, elle se mit à vociférer d'une façon inouïe, déchira sa robe, grinça des dents, aboya comme un chien et cria au secours : « Ma sœur, appelle-moi le P. Erasme. Il faut que je me confesse et maintenant je vais tout dire. Mais vite, autrement Satan me tuera. Je suis en son pouvoir. Je n'ai plus rien de bénit, car j'ai jeté les médailles que tu m'avais mises au cou. »

Sœur Julienne, la Supérieure de Saint-Michel,

éprouva une grande frayeur ; elle lui attacha aussitôt au cou un Agnus Dei, un petit reliquaire, une Médaille Miraculeuse et une médaille de saint Benoît, et elle l'aspergea d'eau bénite. Mais alors elle s'écria à haute voix : « Oh ! sœur, tu me brûles : Fais venir le P. Erasme ; lui seul peut me secourir ! »

On envoya chercher le Père. Il trouva Germaine au milieu de ses compagnes. Trois sœurs se trouvaient là également. Elle était en violente querelle avec un ou deux êtres invisibles, et l'un d'entre eux criait : « Maintenant notre heure est venue. Maintenant beaucoup des nôtres sont envoyés sur la terre pour tenter les âmes, les torturer et les séduire. Malheur à toi, Germaine ! Jusqu'à présent j'étais seul, mais voici qu'il en vient beaucoup pour te tourmenter. »

Mais la jeune fille s'écriait : « Qu'avez-vous à démêler avec moi ? Ce n'est pas ma faute. Les sœurs ont appelé le prêtre. Mais je ne lui ai pas encore dit ce qu'il y a de plus grave ».

Le P. Erasme donna sa bénédiction à la pauvre enfant. Germaine le regarda fixement et dit ensuite : « Dois-je le lui dire ? Oui, je vais le dire. J'en ai assez et tu me tourmentes trop. Il a aussi l'engagement que tu redemandes. Il l'a pris... Oh ! celui qui est en moi me torture d'une façon épouvantable ! Satan est son nom. »

Le Père Erasme lui demanda alors : « Qui es-tu donc ? — C'est moi. — Es-tu Germaine ? — Non, je ne suis pas Germaine. Il faut que je sorte. Pourtant Germaine m'appartient. J'en suis le maître. Enlève cette image (la médaille de la Très Sainte Vierge). Elle m'a écrasé la tête. C'est Marie. Enlève-là ! Voyez-vous le serpent sous ses pieds ? C'est le nôtre, le dragon ». Et il se mit à rire d'une façon sinistre et à ricaner.

Et Germaine dit : « J'ai appelé Satan, et il est venu à moi. J'ai communié quatre fois dignement, mais ensuite d'une façon sacrilège toujours. Aussi je n'ai pas avoué que celui-là était venu en moi. Je suis perdue, il faut que je désespère. Oh ! qu'il est terrible de désespérer ! »

Le dimanche 26 août 1906, le Père ordonna de conduire la possédée à la station de la Mission Saint-Michel pour l'office dominical. Une sœur et une autre jeune Cafre robuste la firent entrer dans la chapelle, mais toutes trois restèrent dans un coin dans le fond.

Dès le début de la grand'messe Germaine s'agita, fit des grimaces et commença à bavarder. A l'Evangile on eut de la peine à la maintenir. Alors le prêtre commença le prône et cita ces paroles du Sauveur à ses Apôtres, qui avaient en vain tenté de chasser le démon d'un sourd : « Ce genre de démon ne se chasse que par le jeûne et la prière. » (Math. 17, 20). Alors le vacarne se déchaîna. La jeune fille essayait de troubler le prêtre de toutes les façons : elle criait, battait des mains et riait. Ensuite elle se répandit en injures et en cris de rage, en grinçant des dents, et soudain elle s'enfuit de l'Eglise.

Quelques sœurs firent rentrer Germaine et lui firent une place au premier banc, dans leurs propres rangs. Entre temps le prêtre exhortait les assistants à la prière et à la vigilance, afin de ne pas tomber dans les pièges de l'ennemi. « Car, disait-il, Satan est un menteur et il ne cherche qu'à séduire les hommes. »

« Mensonges ! », s'écria Germaine, en frappant sur le banc et en jetant par terre les livres de prières.

« Silence », lui commanda le prêtre et « confesse la vérité ! »

« Oui, tout cela est la vérité », avoua le jeune fille à haute voix.

Et le prédicateur continua à décrire la manière dont Satan trompe les âmes, par la convoitise, la sensualité et l'orgueil. » Beaucoup d'hommes se laissent tromper par lui, vivent paisiblement dans leurs péchés et les cachent encore en confession ».

« Ne vous confessez pas », interrompit Germaine.

Le prêtre ordonna le silence et poursuivit, parlant de l'esclavage du péché et de la misère de ceux qui, par la réception indigne des Sacrements, portent une fois de plus sur Dieu une main sacrilège.

« Cachez tout, s'écria-t-elle encore une fois. » Mentez carrément en confession. »

— « Ne tiens pas de semblables discours ; confesse plutôt la vérité.

— « Oui, tout ce que tu dis est la vérité. »

Et le prédicateur continua en parlant des moyens de persévérance : « Croyez en Dieu, aimez-le, honorez-le, et observez ses commandements. »

Germaine grognait et aboyait, contrefaisait les paroles du prêtre, tirait la langue, puis elle s'écria :

« Qu'est-ce que croire ? Dieu ? — Où est Dieu ? — Tu n'as pas vu Dieu. Comment peux-tu dire qu'il y a un Dieu.

— Tais-toi, esprit impur, et dis la vérité.

— «Oui, il y a un Dieu ! dit Germaine. Il est au ciel, partout, et je l'ai vu... »

Le prêtre exhorta les croyants à la pénitence et au retour à Dieu par une bonne confession.

« Ne faites pas cela, hurla la jeune fille. Ce n'est que mensonge et tromperie. Cesse donc ton sermon tu me tourmentes. »

Et le Père continua de prêcher, toujours interrompu par les cris de Germaine : « Mensonges ! ne le faites pas ! » Une fois elle s'écria : « Faites

seulement semblant de vous confesser, ne vous y préparez pas du tout, n'examinez pas votre conscience, ne vous excitez pas à la contrition, ne prenez pas de résolutions et ainsi vous irez au ciel. »

Lorsqu'il fut question de sanctifier le dimanche et d'arriver à temps à la sainte Messe, elle s'écria : « Ne le faites-pas, n'arrivez qu'après la Consécration ! Causez et riez à l'église et partez au milieu de la messe ». Un instant après elle cria : « Comme tu prêches longtemps ! Quand donc cesseras-tu ? »

Pour conclure le prédicateur pria les assistants de s'agenouiller.Avec eux il récita l'acte de contrition, la formule de rénovation des promesses du Baptême, ainsi qu'une invocation pour obtenir l'intercession de la Mère du Ciel.

Je ne m'agenouille pas, vociféra la jeune fille,. je ne puis témoigner ma vénération pour Dieu. Faites tous comme moi. Donnez-vous tous par écrit à Satan ! »

Les gens étaient comme pétrifiés d'épouvante; tous étaient profondément émus. — On entonna le *Credo*. A l'*Et incarnatus*, Germaine se blottit et aboya comme un chien. Au milieu de l'Offertoire elle s'éleva de terre, passa pour ainsi dire en volant, environ à deux mêtres de hauteur, par-dessus les bancs, et s'abattit en ricanant dans le chœur derrière le célébrant. Ensuite elle se tourna vers le peuple et cria : « Adorez-moi ! » Le prêtre lui ordonna de se taire et de se retirer. « Je ne puis pas honorer Dieu, répondit-elle, c'est impossible. »

A la Consécration elle poussa des grondements et des cris, de même au moment de la bénédiction du T. S. Sacrement : « Cesse donc avec ta fumée. Je ne puis pas m'agenouiller, je ne puis pas adorer. »

Les spectateurs n'oublièrent jamais cette messe.

Satan et le Crucifix

Un jour Germaine grimpa, comme elle l'avait déjà fait assez souvent auparavant, sur un mur de séparation, haut de 2 m. 50, qui n'allait pas jusqu'au toit, et se mit à danser dessus. Tout à coup elle s'arrêta. Sous ses pieds était accroché un crucifix. Alors elle commença, c'est-à-dire le démon qui était en elle, à rire aux éclats et à battre des mains.

« Ah ! s'écria-t-elle, le voilà donc ce Jésus. Fils de l'Homme, Fils de Dieu ; il est suspendu à la croix, ah, ah, ah ! Un jour il fut dit dans le ciel : le Verbe de Dieu se fera homme... alors nous devons, nous, les anges, adorer aussi cet homme, qui s'appelle Jésus, parce qu'il est Dieu. Ah ! Ce n'était pas nous les anges, les purs esprits, qui devions être choisis pour jouer le rôle de Rédempteurs en union avec ce Verbe, pas même Lucifer, le plus élevé des Anges... Ah, ah, ah ! — Dieu voulait devenir un homme véritable, avec un corps tiré de la terre — Dieu et homme en une seule personne. Et nous, les anges, purs esprits, nous devions alors adorer cet homme, Jésus ! Ah ! ah, ah ! *Non serviam* (Je ne servirai pas), dit alors Lucifer et un grand nombre avec lui.

Alors, il y eut un combat. Le misérable Michel nous vainquit : nous succombâmes, et Dieu, par l'entremise de l'odieux Michel nous chassa du ciel et nous précipita dans le feu éternel, à la torture ! — Oh ! comme le ciel était beau ! — Cependant Non serviam pour l'éternité. Jamais nous n'adorerons

Dieu que nous haïssons, jamais nous n'adorerons le Fils de l'Homme. »

Alors le démon s'arrêta, tremblant. Tout à coup il s'écria de nouveau par la bouche de la jeune fille :

« Ah, ah, ah ! être l'égal de Dieu, de Dieu que je hais. Je voulais dresser mon trône au-dessus de son trône, je voulais être l'égal de Dieu. Alors par l'entremise de l'odieux Michel Dieu, que je hais, que nous haïssons, nous précipita en bas de notre trône hors du ciel. — Maintenant je me tiens cependant au-dessus de lui, au-dessus de Jésus, Fils de Dieu, Fils de l'homme. — Ah, ah, ah ! à bas Jésus ! je lui marche sur la tête, à ce Fils de l'Homme. » Et en même temps la possédée mettait rageusement son pied sur le Crucifix, crachait et répétait en ricanant: « Ah ! ah. ah ! maintenant il est en bas, le Fils de l'Homme, et moi, je suis en haut. Il est au-dessous de moi, et je suis au-dessus de lui.

Il a été dit dans le Paradis : Elle t'écrasera la tête. Oui, le Jésus, le Fils de Marie devait nous écraser la tête. Maintenant je me trouve au-dessus de lui et je lui marche sur la tête ! » De nouveau elle frappa rageusement de son pied sur le crucifix, cracha et s'écria : « Les hommes ont bien arrangé ce Fils de l'Homme : ils l'ont battu jusqu'au sang avec des fouets, ils lui ont craché au visage et l'ont tourné en dérision, pour en faire un roi ils l'ont couronné d'épines et ils l'ont cloué à la croix. Ah ah, ah ! le voilà suspendu maintenant, l'Homme-Dieu, Fils de Dieu, Fils de l'Homme, Salut à toi, roi ! Je suis au-dessus de toi, et tu es au-dessous de moi, ah, ah, ah ! »

Soudain elle sauta en bas, se blottit par terre et en tressaillant elle poussa des cris de détresse, désespérés. Comme un chien battu elle s'enfuit de là dans le dortoir.

Un sermon de l'esprit infernal

Le Tout-Puissant permet parfois que l'esprit maudit soit obligé de rendre aussi témoignage à la vérité. C'est ainsi que dans le cas d'Illfurt, Satan confessa la vérité de l'enseignement catholique et de la doctrine du Christ. C'est ainsi que la malheureuse jeune Cafre fit également un jour un sermon saisissant sur le T. S. Sacrement. Plusieurs ecclésiastiques et des religieuses y assistaient. Germaine se plaça devant le maître-autel et cria d'une voix forte, mais complétement changée :

« Là, dans le tabernacle, dans la sainte hostie, Jésus est présent comme Dieu et comme homme, avec son corps et avec son âme, avec sa chair et avec son sang. Oui, il est véritablement présent ici, l'Homme-Dieu que je hais ! Beaucoup d'anges l'entourent et l'adorent. Je les vois, nous les voyons; vous ne les voyez pas, mais nous les voyons. Ils sont là, là. Ah ! les anges adorent Jésus, leur Dieu, votre Dieu, que nous haïssons. Adorez aussi Jésus comme les anges. Nous ne l'adorons pas. Nous ne pouvons ni ne voulons l'adorer, Lui, le Dieu que nous haïssons. — Jésus, qui est ici présent, a beaucoup de légions d'anges qui l'adorent et le servent. Il est assis sur son trône. Tous s'inclinent devant lui. Voyez donc, voyez comme tous l'adorent, — il n'y a que nous qui ne l'adorons pas.

Ah ! nous avons aussi un roi; il est assis sur un trône de feu. Il a une couronne de feu sur la tête. Tout autour de lui, c'est du feu. Des légions le

servent, elles sont obligées de le servir et elles sont torturées dans le feu. Lucifer est le nom de notre roi. Il a son royaume et son trône dans l'enfer. Malheur, malheur à nous ! Eternellement dans l'enfer, dans le feu éternel, dans les souffrances éternelles ! » — Et elle poussait des cris de douleur. — « C'est épouvantable dans l'enfer : il y a de la chaleur et du froid, du feu, et il y fait un froid, un froid atroce ; il y a un feu terrible, et malgré cela il y fait sombre, sombre. Cependant tous les damnés se voient les uns les autres dans ces ténèbres, les anges déchus et les hommes ; ce n'est qu'imprécations et malédictions, haine et discorde ; ils se torturent les uns les autres, se haïssent et se maudissent, toujours, toujours, sans fin, sans pouvoir jamais en sortir, toujours dans les tortures, durant toute la longue éternité, malheur, malheur !

Oh ! c'était si beau dans le ciel ! Nous avions vu Dieu. Nous ne voulûmes pas le servir. Maintenant nous sommes réprouvés, damnés par Dieu que nous haïssons. Malheur ! Cependant le plus pénible et le plus dur est encore à venir. Au dernier jour ce Jésus, qui est ici présent dans le sacrement de l'autel, viendra, comme un juge tout-puissant, pour juger les hommes et les anges, nous, les anges réprouvés. Oh ! si seulement nous ne devions pas comparaître à ce tribunal, devant tout le monde. C'est terrible ! Mais nous le devons ! Dieu, que nous haïssons, nous y force. Oh ! ce jour d'épouvante, cette torture ! Jésus, l'Homme-Dieu, le Juge tout-puissant, fixera sur nous un regard chargé de colère. Qui pourra soutenir ce regard ? — Malheur, malheur ! Car la sentence sera celle-ci : Allez, maudits, dans la souffrance éternelle, retirez-vous de moi pour toute l'éternité, vous, les endurcis et les obstinés. »

A ces mots de grosses larmes roulèrent sur les

joues de la possédée. De sa bouche s'échappèrent, poignants, des cris de douleur et de désespoir. Tous les assistants étaient profondément émus. Le P. Apollinaire ajouta encore quelques mots : « Oui, s'il était permis d'avoir de la compassion pour Satan, on pourrait vraiment avoir pitié de lui ; mais il ne veut pas entendre parler de conversion, il ne veut pas honorer Dieu, il ne veut pas le servir ; il s'obstine dans son iniquité. — Comme il doit être terrible de tomber entre les mains du Dieu vivant ! Celui qui malgré cela va en enfer, il y va, parce que lui même le veut. Comme c'est terrible ! »

La possédée répétait souvent qu'un grand nombre d'hommes se damnaient éternellement à cause de l'impureté et de la luxure, et aussi que le feu de l'enfer n'était pas comparable au feu de la terre, et qu'il était impossible d'en décrire les tourments.

Crainte de la sainte Vierge, de saint Michel; Sa grande science

Dans la salle il y avait aussi une image de la Mère de Dieu, de l'Immaculée, le pied posé sur la tête du serpent. Lorsque Germaine vit cette image, elle entra dans une fureur folle et devint véritablement enragée. Elle essaya de transpercer l'image avec des clous ou des aiguilles, elle cracha dessus en écumant de rage. Alors son ressentiment éclata avec violence : « Celle-là, oui, c'est celle-là qui nous a écrasé la tête par son Fils, le Fils de l'Homme, Jésus, que nous haïssons. Eh ! nous avons « eu » la première Eve dans le Paradis. Elle voulait devenir l'égale de Dieu — ses yeux devaient s'ouvrir, ah, ah ! Oui, les yeux d'Adam et d'Eve se sont ouverts, ils sont tombés comme nous ils étaient perdus... Voici que vient la seconde Eve, cette Miriam, cette Marie, sur qui nous n'avions aucun pouvoir, et elle est devenue la mère du Fils de l'Homme, la mère de Dieu que nous haïssons. »

Du doigt elle indiqua ensuite le serpent, et en riant d'une façon diabolique et en battant des mains elle s'écria : « C'est l'un d'entre nous, le vieux serpent, ah, ah, ah ! Le serpent est prudent et rusé. — Oh ! comme nous haïssons cette Marie, qui a écrasé la tête du serpent ! »

Soudain elle s'arrêta, partit, s'assit dans un coin, se mit à gronder et à murmurer, en cachant son visage. De temps en temps une crise s'ensuivait, au cours de laquelle Germaine était si fortement

tourmentée qu'elle rugissait et hurlait comme si elle était en proie au désespoir.

Après Dieu et la T. S. Vierge, la possédée étaient remplie d'une rage diabolique contre saint Michel. Une haine ardente se manifestait dans ses paroles et dans ses gestes, lorsqu'on venait à parler de l'Archange. Ce premier combat dans le ciel et la victoire qui s'ensuivit doivent avoir été quelque chose d'inouï. Cette rage de Satan et de ses partisans se comprend, si l'on songe à ce que les anges possédaient et qu'ils ont perdu. On avait peur chaque fois que s'élevait le cri de désespoir au sujet du bonheur perdu pour toute l'éternité, et cependant c'était toujours le même refrain qui retentissait : « Nous n'adorons pas, nous ne voulons pas servir ! »

Dieu juste, quel effroi !

Lorsque le P. Erasme partit pour Rome, personne n'avait connaissance de son voyage, à l'exception du frère Médard, qui observait à ce sujet le plus grand silence. Le Père avait seulement dit en partant, qu'il se rendait à la Station voisine d'Himmelberg, pour y entendre la confession des Quatre-Temps des Sœurs, ce qu'il fit du reste. De là cependant il se rendit à Durban et y prit le bateau qui devait le porter en Italie. Le soir la possédée dit aux sœurs en riant : « Oh ! les niaises ! Vous pensez que le Père est parti pour Himmelberg et qu'il reviendra demain. Il ne reviendra pas, car il se rend demain à Durban et de là par le bateau en Europe, à Rome, oui, il va à Rome. »

Toutes s'étonnèrent et ouvrirent de grands yeux, et elles pensèrent que la jeune fille plaisantait. Elles reconnurent bientôt cependant qu'elle avait dit la vérité. Germaine disait toujours d'une façon précise où le Père se trouvait, à Spire, à Oelen-

berg, près de Lutterbach, à Milan, à Rome. Le jour, l'heure, tout correspondait exactement.

Lorsqu'on lui demandait, comment elle pouvait connaître tout cela et d'autres choses aussi secrètes, le démon qui était en elle répondait : « Oh ! il n'y a que Dieu, que je hais, qui soit présent partout, et qui sache tout, à part lui personne. Les Anges ne le peuvent, et nous, les Esprits, non plus. Mais, aussi rapidement que la pensée, nous pouvons être ici ou là, mais non à différents endroits en même temps. Nous sommes beaucoup de légions, si nombreuses, qu'il ferait sombre si les hommes pouvaient nous voir. Ces esprits innombrables qui sont dans l'air, sur terre et à tous les endroits du monde, voient et entendent tout ce que disent et font les hommes, même ce qu'ils pensent. Nous nous rassemblons aussi vite que l'éclair et nous nous communiquons tout. Nous devons aussi renseigner nos chefs. Lucifer lui-même apprend tout.

Il donne ses ordres aux principaux, et ceux-ci nous les transmettent. »

Bien souvent elle répétait : « En ce moment (de 1906 à 1907) des troupes entières, d'innombrables démons sont lâchés de l'enfer. Lucifer lui-même en est sorti. Lucifer, notre roi. Nous parcourons tous le monde pour séduire les hommes. Nous travaillons tous de toutes nos forces pour répandre parmi les homme l'envie, la haine, la discorde, la lutte et la guerre, les péchés et les vices. Oui, nous travaillons, car notre temps est court ; mais maintenant Dieu, que je hais, nous a permis de tenter et de séduire les hommes. Sans sa volonté, sans sa permission nous ne pourrions rien faire. Oh ! que les hommes sont sots ! » Et alors elle s'interrompit.

Autres phénomènes

Dans ses crises Germaine Cele comprenait toutes les langues dans lesquelles on l'interrogeait. Au cours de l'exorcisme elle récitait en latin des passages entiers des formules, les corrigeait, s'en moquait et tournait différentes choses en ridicule. De temps en temps elle poussait de nouveau des hurlements de désespoir qui pénétraient les assistants jusqu'à la moelle des os, son corps se gonflait, elle planait au-dessus du sol. Après la crise elle était de nouveau tout à fait calme, mais très fatiguée.

Le diable qui était en elle, était souvent très indiscret. Il révélait de préférence les fautes les plus secrètes et les péchés des assistants de telle, sorte que beaucoup s'éclipsaient confus.

Il révélait cela en indiquant le moment et l'endroit, et en nommant les personnes. La jeune fille ne pouvait rien savoir de tout cela d'une façon naturelle, puisqu'elle était privée de toute communication. Mais cependant si les gens s'étaient bien confessés, la possédée se taisait, par contre elle révélait les péchés cachés en confession. A cette époque beaucoup de personnes mirent ordre à leur conscience.

A l'invocation des Saints noms de Jésus et de Marie, Satan entrait souvent dans une rage absolument insensée et prononçait des blasphèmes épouvantables. Le corps de la jeune fille devait endurer quelque chose d'incroyable. Souvent la jeune fille gémissait et hurlait de douleur. Quelle

torture inexprimable ce doit être que de tomber, corps et âme, au pouvoir de Satan pour l'éternité !

Lorsque la jeune fille s'élevait en l'air, cela se passait d'une façon tout à fait particulière, tantôt horizontalement, tantôt verticalement. Germaine s'élevait horizontalement du lit, sur lequel elle était couchée, lentement, de plus en plus haut, jusqu'à deux mètres au-dessus du lit, et elle s'arrêtait alors étendue horizontalement, planant en l'air sans soutien. Et ce faisant, les vêtements ne tombaient pas sur les côtés, mais restaient adhérents, convenablement collés au corps et aux jambes. Ensuite, après un long moment, elle redescendait lentement. .

Parfois aussi elle s'élevait verticalement, même dans l'église en présence de toute la paroisse. Elle restait souvent, à un mètre et demi au-dessus du sol, durant un temps assez long dans cette position, à tel point qu'aucune puissance ne pouvait la faire descendre. Même en unissant leurs efforts les sœurs et plusieurs femmes indigènes n'y pouvaient parvenir. Ce n'est qu'en l'aspergeant d'eau bénite qu'on la faisait aussitôt redescendre. Cela se produisait alors avec des grognements et des explosions de rage. Et aussitôt après elle s'affaissait et pleurait comme un enfant.

Satan la torturait aussi d'autres façons. Tantôt c'était la poitrine qui se gonflait fortement, tantôt c'était le ventre, mais seulement pour peu de temps. Parfois la tête devenait tout à coup d'une grosseur difforme, le cou d'une longueur extraordinaire, puis les joues se gonflaient d'une façon effrayante, ou bien il se formait au cou en un clin d'œil une énorme tumeur, qui disparaissait tout aussi rapidement. Ensuite son corps se tordait et se contour-

nait d'une façon monstrueuse, et elle faisait passer sa langue à la manière des serpents.

Souvent aussi une sorte de corde, de la grosseur du doigt, lui courait sous la peau tout autour du corps, par dessus les bras, les épaules, le cou, sur les flancs, et descendait jusqu'aux peids. Alors la jeune fille poussait des cris de douleur. Dans ce cas également l'eau bénite et aussi la bénédiction du prêtre produisaient un effet excellent. Les phénomènes et les accés cessaient aussitôt.

Ce qui causait le plus de frayeur dans ces crises, c'était ses yeux, ardents, étincelants. La rage, la colère, la haine et là moquerie s'échappaient alors de ces yeux flamboyants comme du feu. A cette vue, les assistants étaient parcourus comme par un courant à la fois brûlant et glacé. Ils éprouvaient la sensation que l'esprit infernal voulait les dévorer et les anéantir. Beaucoup réapprirent à prier avec une piété et une dévotion telles qu'ils ne l'avaient encore jamais fait de leur vie.

Germaine et la Confession

On redoutait chez la jeune possédée la connaissance parfaite qu'elle avait des choses les plus secrètes, et en particulier des péchés et des défauts des personnes qui la visitaient. A plusieurs jeunes gens et jeunes filles, surtout à ceux qui s'étaient enfuis de l'école, elle dit en face, publiquement, les péchés qu'ils avaient cachés en confession, de telle sorte que les intéressés changeaient de couleur de peur et d'effroi. Le P. Erasme dut souvent lui imposer silence sur le ton le plus sévère; alors le malin esprit s'écriait furieux : « Je suis lié par le prêtre; si je ne l'étais pas, je dirais des choses effrayantes. »

Elle traîta d'une façon particulièrement rude deux jeunes étrangers, Louis et François. Tous deux se rendirent à l'église profondément troublés et firent une excellente confession. Il en arriva de même avec deux jeunes filles, Cordula et Crescentia. Cordula trembla de tout son corps, lorsque l'invisible lui reprocha publiquement tous ses forfaits; elle devint blanche comme de la cire et ne pouvait prononcer une seule parole. A une congréganiste d'Himmelberg la possédée dit : « Tu es maintenant « all right »; mais crois-tu le rester ? Attention, nous t'aurons. »

Elle se comporta d'une façon particulièrement étrange avec une jeune fille, qui avait été autrefois son amie intime, et qui depuis longtemps n'allait plus à confesse. Lorsqu'elle entra dans la

salle, Germaine bondit, la saisit par la main et s'assit avec elle sur un banc. Elle la caressa, la flatta très amicalement et dit : « Oui, tu es à moi ! Tu m'obéis tout à fait comme je le désire. Tu es mon esclave. » Ensuite elle lui passa le bras autour du cou et la frappa familièrement sur l'épaule en disant : « Oui, tu es ma compagne. » Et pour terminer elle lui murmura à l'oreille : « Ne te confesse pas, ne te confesse pas, c'est mal ! »

L'intéressée retourna chez elle, penaude, et se hâta de faire une bonne confession. En général Satan ne remportait pas grand succès. Au contraire les enfants des écoles n'allèrent jamais si nombreux à Saint-Michel et les adolescents convertis ne s'approchèrent jamais en si grand nombre des sacrements qu'à cette époque-là.

Quelle leçon terrible pour ces catholiques tièdes, qui vivent toute l'année dans leur péché et diffèrent toujours la confession qui leur serait cependant si nécessaire, qui se contentent de la confession pascale et ne la font encore que d'une façon superficielle et pour sauver les apparences. Oh ! s'ils savaient combien l'esprit infernal est content d'eux !

Première délivrance de Germaine

L'évêque du Natal, originaire d'Arracourt près de Metz, Mgr Henri Delalle, des Oblats de Marie, fut informé des événements épouvantables de Saint-Michel. Comme, à cause d'un voyage urgent en Europe, il ne pouvait se rendre lui-même à la Station, il chargea, le 10 sept. 1906, les PP. Mansuet et Erasme de procéder à l'exorcisme solennel.

La cérémonie fut fixée au mercredi 12 sept. à 7 h. du matin. Les deux recteurs des Stations de Lourdes et de Marienthal, le P. Apollinaire et le P. Solène, étaient également présents. Germaine, accompagnée de trois jeunes filles et de plusieurs femmes Cafres, entra dans le chœur de l'église et se mit sur un prie Dieu. Dès que le Père entonna les Litanies des Saints, la possédée commença à s'agiter convulsivement, se levant et déchirant sa coiffure.

Comme on lui demandait son nom, le démon répondit : « Mélec », ce qui en hébreu signifie roi. Puis il ajouta : « Encore un tout petit instant, ensuite il me faudra partir. Je passerai par une fenêtre de la tribune, mais Germaine doit y passer avec moi. Si elle tombe morte sur le sol, je l'entraîne en enfer. »

Comme l'exorciste n'y consentait pas, Satan se mit à hurler et à faire un bruit épouvantable. Et cela prit de telles proportions qu'on dut lier les mains de la jeune fille. Son visage s'altéra d'une façon horrible. Elle cria surtout lorsqu'on approcha

d'elle la parcelle de la vraie Croix et lorsqu'on l'aspergea d'eau bénite. Elle comprenait manifestement toutes les prières et les adjurations du Rituel latin et répondait très correctement aux questions qu'on lui posait en latin. Elle fut transportée de colère lorsque le prêtre dit ces mots ! « *Inimicus fidei et generis humani, auctor mortis, radix malitiæ.* Ennemi de la foi et du genre humain, auteur de la mort, racine de tout mal. »

Aux questions du prêtre Germaine répondit entre autres choses : « Notre prince, c'est Lucifer. De même que Dieu a ses armées, Lucifer a les siennes. Nous sommes partagés en différents grades. Chez nous il y en a des grands et des petits. »

—« Es-tu un grand ou un petit ? — Je suis un petit. — Quand t'en iras-tu ? » — Il répondit en poussant des cris de douleur qui faisaient frissonner les assistants : « Malheur, il ne m'est plus accordé beaucoup de temps ! Je descendrai en enfer et je ne reviendrai plus jamais, jamais, jamais plus. » Et indiquant le tabernacle : « Jésus est là, qui m'a permis d'entrer en Germaine. Il est là. Germaine l'aime, mais moi je le hais ! »

Pendant ce temps midi était arrivé. Le soir on continua l'exorcisme, jusqu'à une heure avancée de la nuit — mais encore une fois en vain. Pour Germaine la nuit fut tout à fait terrible. Les sœurs la veillèrent. Vers 2 h. du matin elle leva la tête, regarda effrayée à sa gauche et s'écria : « Voici qu'un des nôtres vient de l'enfer ». Puis ce fut comme si elle écoutait quelque chose et répondit : « Je l'aurais fait, mais les Pères ont refusé. Je ne puis pas, je n'ai aucun pouvoir. »

Le matin (13 sept. 1906) on reprit l'exorcisme devant de nombreuses personnes. Germaine était effrayante à voir. Son visage était défiguré d'une

façon horrible. Elle se frappait elle-même, et on dut lui lier les mains et la garrotter. Ce ne fut pas facile, car elle s'éleva en l'air avec la chaise et enentraîna avec elle la sœur Anacleta qui voulait la maintenir.

Lorsqu'enfin on l'eut maîtrisée, elle mordit la sœur au bras, lui causant une vive douleur. Morsure extraordinaire ! La manche de la robe ni les autres vêtements ne furent endommagés. On n'y voyait que de l'écume et la trace des dents. Mais sur le bras apparurent des marques d'abord rouges, puis bleues et verdâtres, correspondant aux deux rangées de dents. Au milieu il y avait une petite plaie rouge, comme une morsure de serpent. Le lendemain matin, l'endroit était recouvert de grosses ampoules, remplies d'un liquide jaune, comme celles qu'occasionnent les brûlures. Le bras souffrit encore longtemps.

Le prêtre recommença encore avec foi et confiance, mais cette fois avec succès. De nouveau Germaine s'éleva d'une façon visible au-dessus de tous, se mit à crier et à rugir à un degré qui défie toute description. Tout à coup elle s'abattit. Elle se tordit quelques fois comme une mourante, puis s'étendit tout de son long.

C'était fini. Germaine était délivrée. On enleva ses liens. Elle pria ensuite avec les autres avec une piété d'enfant. Le calme et la paix étaient revenus dans son cœur. Un Te *Deum* solennel termina la cérémonie.

Seconde et définitive conversion de Germaine

Pendant les différentes crises le démon de Germaine avait déclaré que sans doute il partirait, mais qu'il reviendrait, et que la seconde fois ce serait plus terrible que la première.

Et de fait au printemps de 1907 elle fut encore possédée de l'esprit infernal. Les mêmes et horribles phénomènes se manifestèrent, comme précédemment. Le P. Erasme dut partir en Europe au début de Mars. Alors l'évêque, Mgr Delalle, décida de procéder lui-même à l'exorcisme. Le 24 avril 1907 il vint lui même à Saint-Michel avec deux religieux oblats

Le premier jour, alternant les prières de l'exorcisme avec trois prêtres, il travailla péniblement de 8 h. à 12 h., et de 2 h. à 8 h. du soir — mais tout à fait en vain. Il ne put amener la possédée à se taire, ni le démon à se retirer. Celui-ci déclarait toujours : « Vous ne pouvez rien jusqu'à l'heure fixée. Maintenant j'ai la permission de Dieu, que je hais, de par ler et de faire des révélations ; il faut que je le fasse, autant que le temps m'en est accordé. »

Le second jour de l'exorcisme, après deux heures et demie de travail dans l'église, la possédée s'éleva encore une fois en l'air, à environ 2 mètres de hauteur. De là elle bravait l'évêque déconcerté et lui criait : « Eh bien, évêque, tu me regardes là tout étonné ! Allons, évêque, fais-en un peu autant que moi ! » Et, ce disant, elle riait tant qu'elle,

pouvait. L'évêque et les prêtres regardaient et ne savaient que faire. Au bout d'un long moment la possédée, qui avait les mains et les pieds liés, redescendit et se tint debout sur le sol.

Alors Mgr Delalle récita lui-même avec une foi convaincue les formules de l'exorcisme et invoqua spécialement saint Michel et l'Immaculée. Cela dura bien encore une heure. Mais enfin la Vierge conçue sans péché remporta la victoire sur l'enfer et sur le démon. La bête infernale s'en alla enfin en faisant un bruit épouvantable et en proférant des malédictions et des cris de rage, et Germaine s'affaissa comme inanimée. Lorsqu'on la releva, elle se sentit délivrée de son bourreau, qui dès lors ne revint jamais. Joyeux, l'évêque entonna le Magnificat et le Te Deum, et toute l'assemblée récita avec lui et avec Germaine de ferventes prières d'action de grâces.

Germaine Cele vécut encore six ans d'une manière exemplaire. A Noël 1912, par suite d'un refroidissement elle fut atteinte d'une pneumonie, qui dégénéra en phtisie galopante. Le 14 mars 1913, le jour de la fête de N.-D. des Sept-Douleurs, elle mourut d'une façon édifiante, très calme, s'abandonnant à la volonté du bon Dieu.

Pour conclure nos bienveillants lecteurs prendront certainement la résolution suivante :

Je ne me livrerai jamais volontairement par le péché mortel à la tyrannie de ce monstre épouvantable qu'est le démon, afin de ne pas devenir sa malheureuse victime au sein de tourments éternels.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

DU MÊME AUTEUR

L'ANTIFRANCE A L'ŒUVRE. *Scènes et Images de l'époque des Inventaires*, d'après les documents les plus authentiques, avec 35 illustrations. Approbatur de Mgr Ruch, évêque de Strasbourg, dm. 12. Editions Alsatia, 104, rue Bastholds, Colmar (Haut-Rhin). — Prix : 3 fr. 50.

C'est un recueil des scènes les plus émouvantes et les plus poignantes du martyre de l'Eglise de France.



Imprimé par la Nouvelle Société Anonyme du Pas-de-Calais. Arras (France).